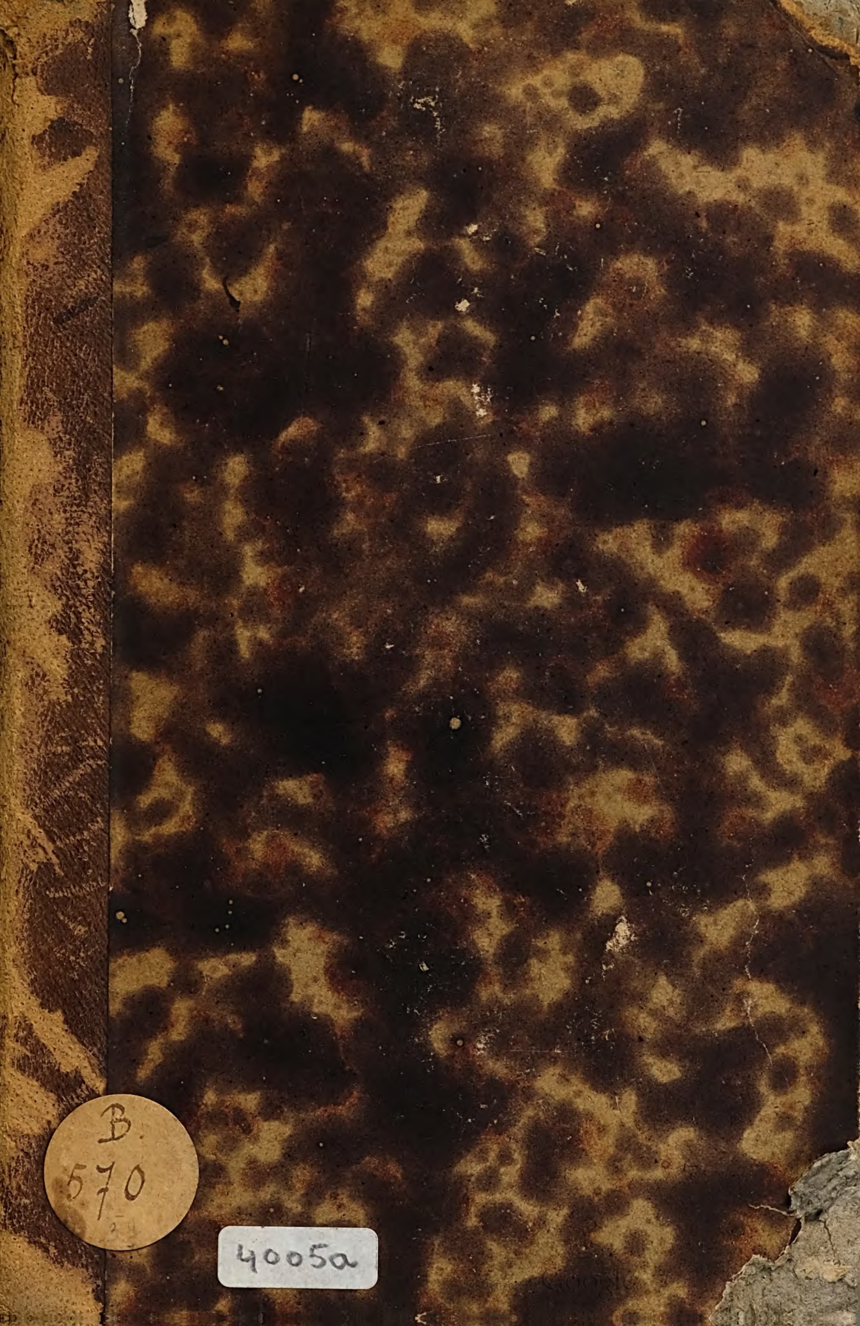

B.
570
4005a



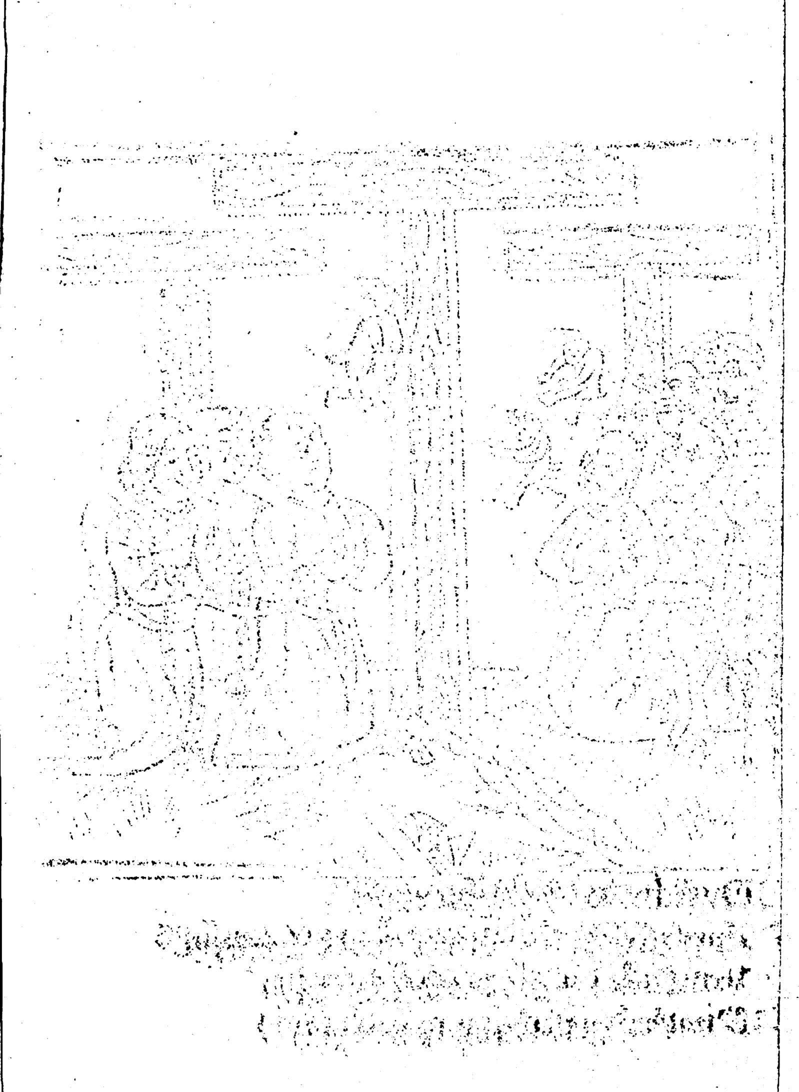
ANNUAIRE

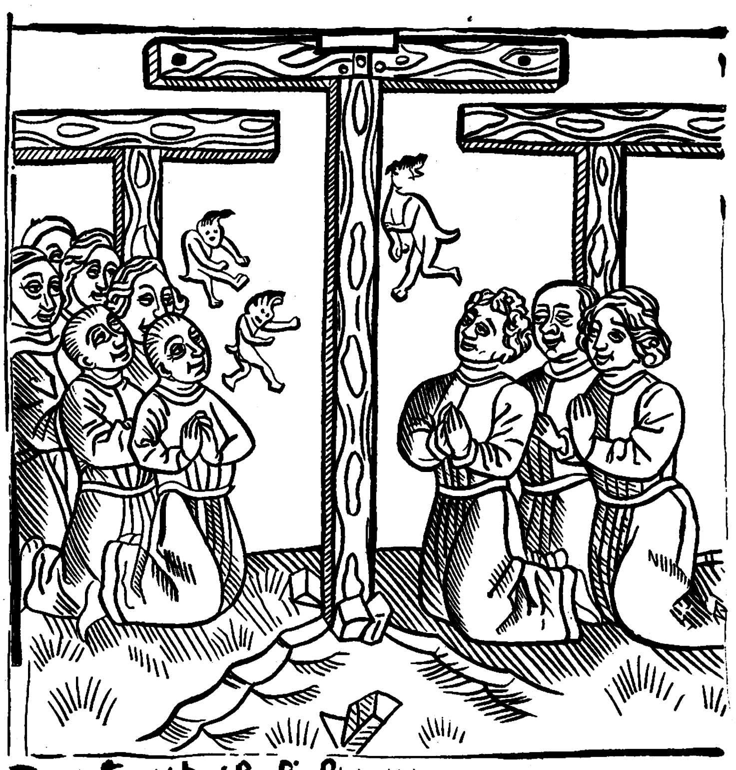
DE

LA BIBLIOTHÈQUE ROYALE

DE BELGIQUE.

Imprimerie de Delevingne et Callewaert.





Daer stont dat heylighe cruys
Hier ghescyede den duuel groot confuys
Want alle die ghene die beseten syn
Die worden verlost van hoerre pijn

ANNUAIRE

DE

LA BIBLIOTHÈQUE ROYALE

DE BELGIQUE,

par le conservateur

Baron De Reiffenberg,

Chevalier des ordres de Léopold, de la Légion d'honneur, de Saint-Jean de Jérusalem, de la Couronne de chêne, de Danebrog, de l'Aigle rouge (3e classe), de Saint-Sylvestre, de Saint-Grégoire le Grand, du Christ de Portugal, du Lion de Zaehringen, de Pierre d'Oldenbourg; commandeur des ordres d'Isabelle la Catholique et de Philippe le Magnanime; officier de l'ordre brésilien de la Rose, etc.; docteur des Universités de Louvain, de Iéna et de Tubingue; membre ordinaire, honoraire, étranger ou correspondant de l'Institut de France, des Académies impériale et royales de Belgique, Berlin Munich, Turin, Madrid, Stockholm, Vienne; de la Société royale de Gottingue; de la Société des Antiquaires et de celle de Littérature de Londres; des Antiquaires d'Écosse, de France, de Normandie, de Morinie; de l'Institut de Washington; des Académies de Rouen, de Besançon et d'Arras; de l'Institut provincial de France; de la Société française pour la conservation des monuments; des Sociétés philotechnique, polytechnique et asiatique de Paris; de Statistique universelle; de l'Institut historique et de l'Institut d'Afrique; de la Société maritime d'Angleterre; des Sociétés historiques du Rhin, à Bonn, du Hanovre, de Darmstadt, Leipzig, Fribourg, de la Franconie inférieure, à Wurtzbourg, de la Thuringe, à Halle, du Brabant septentrional, à Bois-le-Duc, de la Frise, à Leeuwarde, d'Utrecht et de Luxembourg; des Associations savantes d'Arezzo, Batavia, Rhode-Island, Iéna, Lyon, Toulon, Marseille, Caen, Évreux, Utrecht, Leyde, Boulogne-sur-Mer, Valenciennes, Cambrai, Douai, Lille, Bruxelles, Mons, Gand, Bruges, Liége, Anvers, etc.; de la Société hollandaise pour l'encouragement de l'ancienne littérature des Pays-Bas; des Sociétés des Bibliophiles français, des Bibliophiles de Stuttgart, de Camden, de Belgique et de Mons; correspondant du ministère de l'Instruction publique, à Paris, pour les travaux historiques; secrétaire de la Commission royale d'histoire; vice-consul du Mexique, etc.

Onzième année.

BRUXELLES ET LEIPZIG.

C. MUQUARDT.

1850

A Messieurs

LE BARON JULES DE SAINT-GENOIS,

Professeur et bibliothécaire de l'Université de Gand ;

G. DUPLESSIS,

Bibliophile distingué, surtout dans la Parémiologie ;

H. R. DUTHILLŒIL,

BIBLIOTHÉCAIRE DE LA VILLE DE DOUAI ;

ET E G. VOGEL,

Un des bibliothécaires de la Bibliothèque royale de Dresde.

Témoignage d'une affection
rendue plus vive par les mêmes goûts et les mêmes études.

I

COUP D'OEIL

SUR

LA BIBLIOTHÈQUE ROYALE.

La commotion qui a fait crouler presque partout les fondements de l'ordre social a perdu insensiblement de sa violence. Le mal existe; mais ses effets sont moins menaçants : prompts à se confier dans un rayon de soleil, les peuples, à qui d'ailleurs la misère et le danger commencent à ouvrir les yeux, se reposent avec délices de leurs luttes insensées et de leurs horribles anxiétés. Dans cet état précaire qu'un souffle peut détruire, les hommes d'étude sont revenus avec empressement à leurs livres. C'est toujours

un moment de pris sur la barbarie prête à nous envahir.

La bibliologie a conservé sa petite église, où la foi et la ferveur n'ont point manqué.

M. Gachard, archiviste du royaume, a terminé le tome III des *Inventaires des Archives de la Belgique*. Il énumère les cartes et plans manuscrits conservés aux Archives générales, à Bruxelles [1].

Un jeune littérateur, encore sur les bancs de l'université de Liége, M. Ulysse Capitaine, nous a donné une notice bien faite sur *le troubadour liégeois, Henri Delloye*, dans laquelle il a complété la bibliographie des divers journaux entrepris par ce publiciste aussi excentrique que fécond [2].

Dans les *Annales de la Société royale des Beaux-Arts et de littérature de Gand*, M. P. C. Van der Mersch a révélé aux amateurs l'existence d'une plaquette de six feuillets in-8°, gros caractères gothiques, à longues lignes, imprimée à Anvers, en 1507, par Henri Heckert von Hombourg, et contenant les *Chansons de Namur*, par Jean le Maire de Belges [3].

Pendant que le secrétaire perpétuel de notre Acadé-

[1] Brux., Hayez, 1848, in-fol. de VII et 415 pp.

[2] *Notice sur Henri Delloye*. Liége, J. Desoer, 1849, in-18 de 60 pp. Cf. notre notice dans l'*Annuaire* de 1848, pp. 185-214.

[3] Tiré à part, 1848, in-8° de 11 pp. *Bull. du Bibl. belge*, VI, 150.

mie faisait rédiger le catalogue de la bibliothèque de cette compagnie, avec un ordre des plus lumineux, principalement en ce qui concerne les collections des sociétés savantes, le dépôt de la guerre imprimait celui de sa *Mappothèque* [1], et M. le baron Jules de Saint-Génois dressait le catalogue des manuscrits de la bibliothèque de Gand, avec cette sobriété abondante et cette mesure qui sont la perfection du genre [2].

M. Ch. Debrou, en demandant à un travail assidu un adoucissement à ses douleurs physiques, a reproduit, avec des additions, ses *Recherches bibliographiques sur quelques impressions rares ou précieuses du quinzième et du seizième siècle* et de la bibliothèque du duc d'Arenberg, recherches dont il avait enrichi d'abord le *Bulletin du Bibliophile belge*. La seconde édition, ainsi augmentée, a paru dans le premier cahier du *Messager des Sciences historiques*, pour 1849, et la troisième a été imprimée, avec élégance, à Bruxelles, chez M. Hayez, 1849, in-8° de 32 pp., figg. [3].

M. le Dr Aug. Scheler continue de tenir le *Serapeum*, de Leipzig, au courant de nos essais bibliologiques; M. J. Petzhold, après une affligeante inter-

[1] Brux., 1849, gr. in-8° de III et 160 pp., avec un tableau.

[2] [illegible] VI, 204.

[3] [illegible] cahier (*Hist. et sc. auxiliaires*). Gand, 1849, in-8° [illegible] avec un fac-simile.

[illegible] 205, 276.

ruption, reprend la publication de ses excellents annuaires, véritables *vade-mecum* de quiconque s'occupe, d'une manière un peu suivie, de la science des livres; et M. le Dr Hoffmann, de Hambourg, recommande à ses compatriotes, avec la même aménité, les modestes pages que nous consacrons à son sujet de prédilection [1]. Les *Anzeiger*, de M. Petzholdt, pour 1847, ont paru, toujours avec cette abondance, cette plénitude de renseignements qui étonnent et que, disons-le sans vouloir blesser personne, on ne rencontre guère qu'au delà du Rhin [2]. On sait que ce bibliographe érudit est à la tête de la bibliothèque d'un prince qui pourrait se passer de bibliothécaire, tant il connaît bien les livres et les moindres parties de la littérature.

M. Quérard, en poursuivant ses *Supercheries littéraires* [3], travaille en même temps pour la Belgique. On est confondu en lisant cette foule de révélations piquantes et courageuses, châtiment sévère pour les

[1] Entre un grand nombre d'articles dont nous avons obligation à l'amitié de M. Hoffmann, qui, en nous obligeant, trouve toujours le moyen de nous apprendre quelque chose, nous ne citerons que celui sur l'*Annuaire* de 1849, *Hamburg. liter. und krit. Blätter*, no 96, 11 Aug. 1849, 753-756.

[2] *Anzeiger der Bibliothekwissenschaft*, Dresde[illegible] Leipzig, Arnold, 1849, in-8° de 188 pp.

[3] 17e et 18e liv. Paris, rue de Seine, 62; [illegible] pp. 513-639 (fin du 2e vol.).

écrivains complices de la catastrophe qui bouleverse le monde.

Il n'est pas impossible que nous voyions apparaître enfin la *Bibliothèque historique belge*, à laquelle travaille depuis longues années M. Imbert des Mottelettes, de Bruges, domicilié à Paris. Du moins, il nous a caressés de cette espérance. Nous nous étions occupé de ce sujet en même temps que lui, peut-être même plus tôt; mais comme la matière s'étendait à mesure que nous en achevions quelque partie, à l'instar de ces coupes perfides qui s'emplissaient de plus belle quand le malheureux baron de Pöllnitz se flattait d'être sur le point de les vider, nous avons presque perdu courage et renoncé à présenter au public, sous une apparence d'ouvrage achevé, un livre qui n'a point de fin et qui ne saurait en avoir. Les notes innombrables que nous avons ramassées, à la manière du compilateur dont parle Gil Blas, sont à la disposition de M. Imbert.

Le quatrième volume de la *Biographie des hommes remarquables de la Flandre occidentale* (Bruges, 1849, in-8°, pp. 108-150) contient une dissertation curieuse de M. l'abbé Carton sur les calligraphes et les miniaturistes. Ce mémoire [1], tiré à part, forme une brochure de 47 pp. in-8°. M. l'abbé Carton met nécessairement *Bu*...tribution M. le comte Léon de Laborde, qui, dans

[2] Ier ...olume de *preuves* de ses *Ducs de Bourgogne*, de 196 pp.,

[3] *Bull.*, VI, ...*ibl. belge*, VI, 355.

a tiré de l'oubli plus d'artistes belges qu'on n'en connaissait jusqu'ici par les investigations réunies de tous les savants.

Une autre publication qui rentre par sa nature dans notre courte revue est la *Description bibliographique* et l'analyse d'un livre unique qui se trouve au Musée britannique, par Tridace-Nafé-Théobrome, gentilhomme breton. Au Meschacebé, chez el Eriarbil (*le libraire*), York-Street, 1849, in-8° de VIII et 170 pp., plus un feuillet orné d'une marque elsévirienne; 95 exempl. in-8°, sur beau papier vergé à la main, 5 exempl. sur papier de couleur.

M. Panizzi, conservateur des imprimés à la Bibliothèque royale de Londres, avait acheté 3,000 francs, au libraire Asher de Berlin, un volume contenant 64 moralités et farces françaises, imprimées de 1542 à 1548. *Trois mille francs!* rien que pour une semblable acquisition, cela suffirait à soulever contre un bibliothécaire les anathèmes parlementaires dans tout autre pays que la magnifique Albion.

La vérité est que sur ces 64 farces et moralités, il n'y en a pas une, pas une seule, qui offre un trait de mœurs, un mot qu'on pût retenir, ou qui en valût la peine. Les 64 pièces rimées sont d'une platitude désespérante.

Cela n'empêche pas cependant que le recueil étant unique, il n'ait une grande valeur aux yeux de ceux qui rassemblent les divers monuments de l'histoire littéraire. Le *Bulletin du Bibliophile*, de Techener,

année 1845, p. 187, a donné les titres de toutes ces pièces, mais d'une manière peu exacte.

Cette considération a engagé un littérateur belge à profiter d'un long séjour à Londres et de la bienveillance de M. Panizzi, pour prendre de longs extraits et faire l'analyse du coûteux volume. Il s'est caché sous un pseudonyme imaginé, il y a quelques années, par feu Henri Delmotte, le plus plaisant de tous les hommes sérieux que j'aie jamais connus. Le *Meschacebé* est tout simplement la Senne qui traverse Bruxelles, ville où est établi l'imprimeur Devroye, qui a prêté ses presses à M. D., et qui ne lui a pas toujours épargné les fautes typographiques.

Il y avait peut-être moyen de faire dans l'analyse quelques rapprochements qui en auraient déguisé la sécheresse.

M. Muquardt, dans une seconde brochure, est entré en des considérations nouvelles qui auraient pour résultat d'abolir la contrefaçon, contre laquelle s'est hautement prononcée la *Société des gens de lettres de Bruxelles*, et à laquelle nous avons toujours été opposé, en comprenant fort bien les difficultés fiscales et commerciales de la question.

Des faits bibliographiques qu'on ne peut passer sous silence sont le projet conçu par le ministre de l'intérieur d'élever un monument à Thierri Martens, la création par le même département de bibliothèques rurales et industrielles, enfin le banquet typographique célébré à Bruxelles le 25 décembre 1848,

et où, malgré des excitations perfides, ont éclaté le bon sens et la droiture des ouvriers imprimeurs, dont plusieurs ont fait même preuve de talent et de savoir, tout en répétant quelques hérésies, reçues de Paris par la poste, sur l'*odieux capital*, si odieux que sans lui les imprimeries chôment et les ouvriers meurent de faim [1].

La Société des Bibliophiles de Mons avance dans l'impression de l'œuvre originale de Vinchant; celle des Bibliophiles flamands justifie toujours son titre.

Le *Bulletin du Bibliophile belge*, passé dans les mains d'un autre imprimeur qui ne *le flatte pas* (par parenthèse), a conservé cependant ses amis et sa clientèle. Le sixième volume a le droit de se vanter de la coopération de MM. Gustave Brunet, de Bordeaux; Serge Poltoratsky, de Moscou; le comte A. d'Héricourt, d'Arras; Jules Petzholdt, de Dresde; L. Hoffmann, de Hambourg; M. Z. A. G. Campbell et J. J. F. Noordziek, de La Haye; Péricaud Breghot, de Lyon; J. Bianconi, de Bologne; A. Dinaux, de Valenciennes; Xavier Heuschling, Ch. de Chênedollé, Alexandre Pinchart, de Bruxelles, etc., etc.

M. Ternaux-Compans, en achevant dans le *Journal de l'Amateur de livres*, de M. Jannet (nos 7-8 de 1849), la liste des imprimeries qui ont existé en Europe et hors d'Europe, liste qu'il avait commencée dans les *Nouvelles Annales des Voyages*, a adopté nos chiffres

[1] *Bull. du Bibl. belge*, VI, 38.

et nos indications (sans le dire, il est vrai) en ce qui concerne la Belgique. Des renseignements nouveaux nous permettent de refaire notre liste, à nous, de la manière suivante :

Villes ou autres localités.	Années.	Imprimeurs.
ALOST [1],	1473.	Thierri Martens ou Mertens.
LOUVAIN,	1474.	Jean de Westphalie.
ANVERS,	1476.	Thierri Martens.
BRUGES,	1476.	Colard Mansion, qui probablement imprimait déjà dans la même ville en 1468, selon l'abbé Carton.
BRUXELLES,	1476.	Les *Frères de la Vie commune* ou *Frères de la Plume*.
AUDENARDE,	1480.	Arnoldus Cæsaris ou De Keysere.
GAND,	1483.	Le même.
BINCHE,	1544.	Guillaume Cordier.
YPRES,	vers 1546.	Josse Destrée.
MAESTRICHT,	1552.	Jacques Bathenius.
LIÉGE,	1556.	Henri Rochefort.
LUXEMBOURG,	1577.	Martin Marchant.
MONS,	1580.	Rutger Velpius.

[1] *Annuaires*, 1re année, p. XXV; 5e année, p. 12; 6e année, p. 10; 8e année, p. 7; 10 année, p. 8; *Bulletin du Bibliophile belge*, t. I, pp. 9, 33, 53, 72, 139, 166, 169, 226, 228; t. II, p. 364; t. III, pp. 133, 134, 135, 307, 308, 309, 310, 313, 314, 480; t. IV, pp. 94, 337, 421; t. V, pp. 328, 329; t. VI, pp. 86, 87, 88, 89, 90, 91.

Villes ou autres localités.	Années.	Imprimeurs.
MALINES,	1581.	Jacob Heindrix.
ATH,	1610.	Jean Maes.
TOURNAI,	1610.	Nicolas Laurent.
NAMUR,	1617.	Henri (et non Thierry) Furlet.
COURTRAI,	1627(?).	Jean Van Ghemmert.
TERMONDE,	1629.	Josse Van Langhenhove.
HUY,	1650.	
HASSELT,	1670.	
MENIN,	1676.	
MALMÉDY,	1699.	Lambert Thonon.
BONNE-ESPÉRANCE (Abbaye de).	1704.	
DINANT,	1719.	Philippe Witkay.
STEMBERT, village de la province de Liége.	1751.	Q. R. Lejeune.
BOUILLON,	1760.	Pierre Rousseau, de Toulouse, éditeur du *Journal encyclopédique*.
NIVELLES,	1774.	E. H. J. Plon.
STAVELOT,	1778.	V. Gerlache.
HERVE,	1778 ou 1779.	H. J. Urban.
BELOEIL (Château de),	1780.	
BATTICE,	1780.	E. J. Viellevoye.
VERVIERS,	1782.	J. J. Oger.
WAVRE,	1783.	J. Michel.
LIERRE,	1783(?).	J. H. Le Tellier.
TEIGNÉE, village		

Villes ou autres localités.	Années.	Imprimeurs.
de la province de Liége.	1787.	H. J. Urban.
SAINT-TROND,	1789.	Jean Bernard Smits. Ce Smits paraît avoir été associé pendant quelque temps avec un nommé Michel, qui, au dire de plusieurs personnes de Saint-Trond, est le premier imprimeur qu'elles y connurent. Ce Michel serait allé ensuite s'établir à Louvain, où il y avait, je crois, un imprimeur de ce nom avant 1789.
MARIENBOURG,	fév. 1792 (?)	
THIELT,	1793.	
TONGERLOO (Abbaye de),	1794.	
DIEST,	1797.	François-Théodore Payeneers.
OSTENDE,	1799.	
TIRLEMONT,	1811.	Fauconnier.
ROULERS,	1819.	
PÉRUWELZ,	1827(?).	Willaume.
HAL,	1828.	
LEUZE,	1830(?).	Édouard d'Ennetières.
RENAIX,	1837(?).	Willaume.
SPA,	vers 1841(?).	
SAINT-GHISLAIN,	1843.	Victor de Pape.
DISON, village de la province de Liége.	1843.	

Villes ou autres localités.	Années.	Imprimeurs.
BRAINE-LE-COMTE,	1844(?).	Plon, de la famille qui habite Nivelles.
PATURAGES, dans le Borinage.	1844.	Pierre-Philippe Caufriez.
ROEULX,	juin 1845.	Louis Delmotte.
WASMES, dans le Borinage.	1846.	Renuart-Fay.

L'an passé, nous avons mentionné la discussion élevée par M. G. Libri sur l'imputation calomnieuse dont il est victime. Ce débat s'est prolongé, et nous en parlons ici pour mémoire avec d'autant plus d'opportunité, que M. Libri n'a pas dédaigné de chercher en Belgique des soutiens, qui certes ne lui manqueront pas et contribueront, autant qu'il est en eux, à déjouer une des plus odieuses machinations qui puissent déshonorer les lettres. Ses persécuteurs réussiraient en vain, ils doivent savoir que, dans ces jeux cruels, on laisse toujours quelque chose sur le champ de bataille, par exemple cette bagatelle qui n'a pas d'équivalent, et que nous appelons tout bêtement l'honneur.

Le système inflexible d'économie que les circonstances imposent à l'administration, dont il gêne les ressorts sans augmenter grandement les ressources de l'État, a fait diminuer de 5,000 francs le budget de la Bibliothèque royale pour 1849. La somme restante a été répartie ainsi qu'il suit :

CHAP. I[er]. *Personnel.*		26,680
CHAP. II. *Frais d'administration, et matériel.*		2,400
Art. 1[er]. Entretien des locaux, ports, chauffage des deux sections.	1,000	
Art. 2. Mobilier; grand casier pour les estampes.	600	
Art. 3. Impression du catalogue des nouvelles acquisitions.	600	
Art. 4. Rédaction du catalogue numismatique (*pour mémoire*).		
Art. 5. Dépenses imprévues.	200	
CHAP. III. *Achats et reliures.*		30,920
Art. 1[er]. Quart réservé.	7,730	
Art. 2. Achats d'imprimés.	16,000	
Art. 3. Cartes, plans et estampes.	800	
Art. 4. Médailles.	800	
Art. 5. Reliure, 1[re] section.	4,000	
Art. 6. Achats de manuscrits.	1,000	
Art. 7. Reliure, 2[e] section.	590	
	Total.	60,000

PREMIÈRE SECTION.

§ 1. Imprimés.

Accroissements du 1er octobre 1848 au 1er octobre 1849.

	In-8° et moind. form.	In-4°.	In-f°.	Dissert acad. et liv. div.
4e *trimestre de* 1848.	288	55	14	159
1er *trimestre de* 1849.	549	118	39	123
2e *trimestre.*	353	100	21	57
3e *trimestre.*	284	64	16	209
	1,474	337	90	548

Ensemble 2,449

Augmentation depuis le 1er juillet 1838 jusqu'au 1er octobre 1848, y compris le fonds de la ville estimé à 45,000 vol.	85,061
Total au 1er octobre 1849,	87,510
	45,000
ou, sans le fonds de la ville :	42,500

D'où il résulte que la moyenne, par jour, a été de 11,60 volumes, entrés en 1849 dans la Bibliothèque.

Nous en avons dit assez sur les vues qui dirigent nos

acquisitions. Ces vues sont cosmopolites et encyclopédiques, et font la part exacte des deux grands besoins de l'homme, le positif et l'idéal, la pratique et l'imagination. Il serait fastidieux de revenir sur un sujet que nous avons présenté sous beaucoup de formes diverses, afin de nous faire mieux comprendre de ceux qui, étrangers à la bibliologie considérée comme science, en parlent cependant d'une manière magistrale et souveraine. Il est vrai que le gouvernement de ce monde échappe aux hommes qui ont vu et étudié les choses pour passer à ceux qui se contentent de les deviner.

La Bibliothèque a encore reçu plusieurs dons des ministères et des administrations du pays, des académies étrangères, des universités allemandes, des correspondants de la Commission royale d'histoire et de quelques particuliers zélés.

Parmi les ouvrages déposés par le département de l'intérieur, on remarque un exemplaire, colorié à la main, des *Loges de Raphaël,* d'après les dessins de feu M. De Meulemeester. L'exécution en est magnifique.

Le gouvernement s'est occupé de l'usage qu'on pourrait faire des doubles. La question est délicate et périlleuse. Nous avons déjà insisté sur la nécessité de conserver plus d'un exemplaire des ouvrages qui, fréquemment consultés, sont exposés à une détérioration et à une destruction plus promptes que les autres; de ceux qui, dans quelques années, seront introuvables, etc. Nous avons fait sentir l'utilité d'une

bibliothèque circulante qui, formée de doubles, pourrait servir aux prêts extérieurs, et nous avons posé, comme un axiome, qu'il était juste que les doubles véritables, dont on se déferait, contribuassent à procurer à la Bibliothèque les livres essentiels qui lui manquent; avant de se dégarnir de ce qu'on nomme légèrement et dédaigneusement les *doubles*, il faut réfléchir avec maturité : une fois le sacrifice consommé, il n'y a plus à en revenir. Temporiser est encore ici un signe de sagesse.

On a procédé particulièrement cette année à la restauration des *incunables*, éléments du *Dictionnaire bibliographique choisi du quinzième siècle*, par M. de La Serna, et, en s'astreignant à la plus sévère économie, on s'est efforcé de se conformer, le plus possible, à ce qui restait des enveloppes anciennes, reliures monastiques, en veau fauve, sur ais de bois, la plupart. M. F. De Mesmaecker a été chargé de ce travail; c'est lui aussi qui a rendu quelque vitalité aux feuillets de deux impressions précieuses, du fonds Van Hulthem, qui tombaient en poussière [1].

Nous avons commencé à mettre en ordre, dans une quantité de *boîtes-livres*, les dissertations académiques qui sont innombrables et présentent, dans leur ensemble, une mine inépuisable de savoir et de choses curieuses.

La dixième partie du *Catalogue des accroisse-*

[1] Voir, plus loin, le chapitre intitulé : *De la reliure*.

ments (1848) vient d'être imprimée. Elle forme une brochure de VIII et 106 pages, sans l'*errata*.

Ces accroissements se distribuent de la manière suivante dans les dix grandes divisions fondamentales :

		Nombre d'articles.
I.	*Introduction aux connaissances humaines : encyclopédie, logographie, bibliographie.*	111
II.	*Théologie.*	31
III.	*Philosophie et pédagogie.*	28
IV.	*Jurisprudence, sciences politiques.*	109
V.	*Sciences mathématiques, physiques et naturelles.*	139
VI.	*Sciences médicales.*	19
VII.	*Arts et métiers.*	82
VIII.	*Philologie et belles-lettres.*	235
IX.	*Histoire et sciences auxiliaires.*	561
X.	*Recueils et mélanges littéraires, scientifiques et critiques, journaux.*	112
	Total.	1,427

Il a été procédé, pendant le mois d'août, au récolement : 1° des 16000 premiers numéros du fonds Van Hulthem. N'ont pas répondu à l'appel, comme ayant manqué dès les premières vérifications, les numéros suivants : 4004, 4333, 4850, 6531, 6708, 8564[4], 8584, 12702, 15427 et 15979. Les numéros 7364, 7625,

8410, 8456, 9031, 9957, 10216, 10747 et 11418, ont été probablement déplacés par le mouvement du service. 2° Des numéros 8001 à 10000 du fonds de la ville : n'ont pas été à leur rang les numéros 9189, 9653, 9706, 9916[19], 9944, 9966 et 9990[2], ce qui est peu étonnant, vu les anachronismes de position causés par un déménagement précipité. En revanche, on a retrouvé les numéros 8046, 8259, 8440, 9662[1], 9666[1] et 9916[16], portés comme absents dès le principe.

§ 2. Cartes, plans et estampes.

A. *Cartes et plans.*

Accroissements depuis le 1er octobre 1848. 5

Si les cartes séparées sont loin d'être nombreuses, les ouvrages de géographie avec planches sont plus abondants. La Bibliothèque royale rappelle la reine d'Écosse, la prisonnière d'Élisabeth, qui demandait un peu d'air : il ne lui manque, en effet, que de l'espace pour se développer et se montrer avec avantage.

B. *Estampes et dessins.*

Augmentation depuis le 1er octobre 1848. 513

Le cabinet des estampes a tenu à honneur d'enrichir sa collection de portraits. Il en a acquis de très-rares et de très-précieux, quoique l'exécution en soit quelquefois fort médiocre sous le rapport de l'art. Ainsi plusieurs portraits de Napoléon sont sans prix, malgré leur peu de mérite graphique. La Bibliothèque royale

possède probablement tous les portraits connus de Henri Van der Noot et du généralissime Van der Mersch.

Le ministre de l'intérieur ayant eu l'heureuse pensée de faire graver une collection populaire d'estampes, destinée à parler aux yeux d'hommes qui ne lisent pas, à leur rendre leur part des souvenirs glorieux du pays, et à appeler leur intelligence et leur attention sur des procédés mécaniques qu'il leur importe de ne pas ignorer, la Bibliothèque royale a fourni la plupart des modèles.

Il reste toujours à regretter que l'École de gravure n'ait encore fait, depuis sa création, qu'un seul dépôt, et cela contre les termes formels des statuts, qui l'obligent à déposer annuellement, à la Bibliothèque royale, deux exemplaires de toutes les estampes que gravent ses élèves. C'est une perte irréparable, car l'on s'est privé ainsi, de gaieté de cœur, du moyen le plus simple de juger du progrès de la gravure parmi nos jeunes artistes.

§ 3. Collection numismatique.

Accroissements depuis le 1er octobre 1848.

	Médailles et monnaies.	Clichés et sceaux.
4e trimestre de 1848.	81	»
1er trimestre de 1849.	»	»
2e trimestre.	14	24
3e trimestre.	198	»
	293	24

La vigilance de l'administration supérieure de l'État et de celle de la ville de Bruxelles a fait entrer à la Bibliothèque royale les pièces découvertes dans les fouilles nécessitées par les travaux publics. Ces pièces peuvent, la plupart, être sans importance, mais il est intéressant de les recueillir : en dédaignant un simple jeton, on s'expose à manquer une pièce introuvable et de la plus haute valeur.

Les déblais de la caserne du Petit-Château ont ainsi procuré 12 pièces de monnaie.

On a profité d'une vente à Gand pour se procurer plusieurs monnaies anglo-saxonnes, qu'on regrettait de chercher vainement dans nos casiers. M. Köhne, qui rédige maintenant à Saint-Pétersbourg son journal numismatique, nous a fait divers cadeaux.

Le catalogue des médailles, formé sur un plan qui a déjà été communiqué au lecteur, offre la description détaillée et le classement scientifique de 6,122 monnaies, médailles et méraux du moyen âge et des temps modernes.

M. De Rote, consul général de Belgique à Alger, nous a ouvert une voie pour combler les vides que laissent les subdivisions africaines de notre cabinet. Il paraît secondé par M. le capitaine français De Rouzé.

Vers la fin de cette année, nous nous sommes empressés d'acheter une collection de 387 médailles et jetons en argent, bronze, cuivre, potin, étain, etc., relatifs à la révolution de février, collection que, dans peu de temps, il sera sans doute impossible de refaire.

La plupart des pièces qui la composent sont d'une barbarie digne des hommes, des principes et des événements qu'elles célèbrent. En voyant ces essais informes, ces témoignages grossiers de haine, de fureur, de folie et de férocité, on ne peut s'empêcher de dire : *Les barbares approchent.* Au surplus, un de nos plus savants et de nos plus ingénieux numismates a décrit ces tristes monuments de délire dans ses *Souvenirs numismatiques de la révolution de* 1848 (Paris, Rousseau, in-4°), dont il paraît en ce moment 10 cahiers.

Les *Recherches* de M. Rénier Chalon *sur les monnaies des comtes de Hainaut*, Bruxelles, 1848, in-8° de XI et 242 pp., sans l'*errata*, avec 26 pl., montrent comment de semblables monographies doivent être rédigées, et sont d'un singulier secours pour les personnes obligées, par devoir, de surveiller des collections de médailles et de monnaies.

DEUXIÈME SECTION.

Manuscrits.

(Ancienne bibliothèque de Bourgogne.)

Accroissements depuis le 1er octobre 1848.

	In-8o.	In-4o.	In-fo.	Chartes, diplômes, feuilles autogr.
4e trimestre de 1848.	»	»	2	»
1er trimestre de 1849.	»	2	3	58 autogr. avec portr.
2e trimestre.	»	»	»	2 autogr.
3e trimestre.	»	»	3	2 feuilles parchem. in-plano.
	»	2	8	62

Total 72 articles.

Le ministre de l'intérieur nous a chaudement appuyés dans nos démarches pour obtenir des autographes des diverses archives communales. Cet appui, néanmoins, n'a pu vaincre la force d'inertie que les administrations locales opposent volontiers aux mesures les plus utiles. Les villes de Saint-Nicolas et d'Alost sont celles qui, dans cette occasion, ont témoigné le meilleur vouloir.

La bibliothèque de la ville de Malines possède un magnifique manuscrit musical du célèbre composi-

teur de la Rue. Nous avions osé penser qu'il serait mieux placé dans la Bibliothèque centrale du royaume que dans un dépôt ignoré, et que la ville de Malines, en échangeant ce précieux volume, qui n'est qu'un objet de curiosité, contre un certain nombre d'ouvrages usuels et utiles, ne ferait pas un mauvais marché. M. le ministre de l'intérieur a bien voulu prendre sur lui cette négociation, qui a encore abouti à un résultat négatif. Malines a refusé, et nous ne la blâmons pas. Chacun, en cette circonstance, a cru faire et a fait peut-être son devoir.

Au commencement de l'hiver, on s'aperçut que l'humidité menaçait les manuscrits placés au rez-de-chaussée sous les imprimés. Dans plusieurs volumes, une mousse délétère commençait à se former, et le parchemin de maint précieux tome suivait la loi de sa nature hygrométrique. La direction de la Bibliothèque s'aperçut d'abord du mal, que l'on ne tarda pas à exagérer. Quelques savants étrangers qui visitaient alors Bruxelles poussèrent des cris d'alarme. La vérité est qu'il était temps d'aviser à un remède. Les manuscrits furent déménagés une troisième fois et transférés dans une autre galerie du Musée, également au rez-de-chaussée. Cette galerie, mieux éclairée, plus longue, et dont aucun des murs n'est enterré comme dans l'autre local, a permis d'ailleurs une disposition plus élégante, un ensemble plus harmonieux. Le seul inconvénient, et il est grave, c'est que les imprimés ne sont plus en communication immé-

diate avec les manuscrits, que la surveillance est, par conséquent, plus difficile, le service matériel plus pénible, et les études des travailleurs souvent entravées par la difficulté d'éclairer le *codex* au moyen du *livre*, et d'avoir le commentaire à côté du texte.

Cette opération s'est accomplie, on peut le dire, avec une célérité surprenante et un ordre parfait, au point que la section n'a pas été fermée un seul jour, et qu'au récolement de la moitié des manuscrits tous étaient en place, à l'exception, bien entendu, de ceux qui ont été prêtés par décision du gouvernement.

M. Baiter, de Zurich, le digne collaborateur d'Orelli, et qui mérite avec lui le titre de *Ciceronis sospitator*, a restitué les MSS. 5352 et 10060, qui contiennent des écrits du grand orateur romain. La *Bibliothèque universelle de Genève*, dans un article sur Orelli, a parlé de l'utilité dont nos sources littéraires ont été pour les savants philologues qui achèvent l'œuvre commencée par le professeur de Zurich.

M. le procureur général près la cour d'appel de Gand a rendu le n° 7241-42, et M. Tideman, rédacteur-adjoint du *Staats-Courant*, à La Haye, le n° 15088, *Den garten der minne*, avec un fragment de Maerlant, provenant de feu M. Willems.

Il a été confié à la Société littéraire du Brabant septentrional les MSS. 12654, 16383, 16945 et 17770, et à M. Todd, membre du collége de la Trinité, à Dublin, les manuscrits irlandais suivants : 5095, 5096, 5100, 5101, 5102, 5103, 5104.

La section des manuscrits a fourni à M. E. Gachet les éléments d'une publication intéressante, les *Albums et œuvres poétiques de Marguerite d'Autriche, gouvernante des Pays-Bas, publiés en entier pour la première fois*. Bruxelles, Mons, Hoyois, in-8° de xx et 107 pp. (17e distribution de la Société des Bibliophiles belges, séant à Mons). On se doute bien que M. Gachet ne peut rien livrer à la presse sans y répandre de l'esprit, du savoir, des vues fines et originales. Personne ne sera trompé dans cette attente. Le volume des Bibliophiles avait, indépendamment du mérite littéraire, le don si rare de l'à-propos. Malines, en ses plus pompeux atours, fêtait la gente damoiselle, et l'Europe, qui se livre chaque jour à des expériences si aventureuses, avait sous les yeux le spectacle d'une nation qu'elle regardait comme éphémère, et qui opposait sagement le culte des aïeux et du passé à un besoin forcené d'innover. Un peuple est bien fort contre les révolutions quand il place entre lui et elles les tombes glorieuses de ses ancêtres.

Bâtiments. — Service. — Cabinet de lecture. Prêt extérieur.

Les bâtiments sont restés ce qu'ils sont, c'est-à-dire des constructions imparfaites qui n'étaient pas destinées à l'usage auquel elles sont maintenant consacrées. Les manuscrits sont cependant beaucoup mieux logés, et il serait même malaisé de leur assigner un local plus sain, plus convenable, d'un aspect plus

serein ; et ceci n'est pas une observation frivole, car la sérénité est un auxiliaire presque indispensable de l'étude. Une atmosphère froide, un jour faux et triste glacent l'esprit et détendent l'intelligence.

Le bureau réservé au bibliothécaire réunit à la fois tout ce qui peut attrister la pensée et miner la santé. Nous y avons puisé le germe d'une maladie nerveuse et aiguë, qui a déjà donné l'éveil aux solliciteurs. Nous espérons qu'ils se sont un peu trop pressés.

Les visiteurs les plus remarquables ont été, cette année, MM. Todd, de Dublin ; le comte de Viel-Castel, le comte Ferdinand de Lasteyrie et le comte Léon de Laborde, tous trois occupés spécialement de l'histoire de l'art ; M. Bethmann, à qui la Bibliothèque a, en quelque sorte, décerné le droit de bourgeoisie ; le docteur Léopold de Moura, chargé, par le gouvernement du Brésil, de recherches historiques relatives au nouveau monde; le prince de la Cisterna; M. Cogswell, citoyen des États-Unis, qui avait reçu la mission de former, dans son pays, une grande bibliothèque, au moyen d'acquisitions faites en Angleterre et sur le continent ; le roi du feuilleton, M. Jules Janin, ravi de voir la Belgique en fête à côté de la France alarmée; le docte philologue Frédéric Osann, de Giessen; Mlle Vanden Berghen, poëte français de Bréda ! M. L. de Maslatrie, de l'École des chartes ; M. H. Köchly, de Dresde, futur éditeur de Quintus de Smyrne ; M. Didron, le directeur très-influent des *Annales archéologiques* ; M. Henri Bruneel, qui, au milieu de nos accès de

démocratie fiévreuse, a lancé dans l'arène une *Histoire populaire de Lille* (1848, in-8° de 230 pp., sans la préface); M. Kervyn de Lettenhove, heureux historien des Flandres; M. P. Roger, que le vent de la tempête de février a poussé sur nos rivages, où il a vaillamment arboré le drapeau monarchique, déchiré par les balles des barricades, réunissant en faisceau la plupart des noms chers à la Belgique, et préparant les fondements de divers autres travaux dignes de ses recherches précédentes sur les temps héroïques de la Flandre, de l'Artois et de la Picardie; etc., etc.

La *Revue des Deux Mondes* nous a avertis que le railway de Quiévrain avait poussé M. Léon Gozlan jusqu'à Bruxelles. Mais il n'a pas songé à la Bibliothèque, tout son temps était réservé au *Lion de Waterloo*. M. Léon Gozlan est un écrivain dont nous aimons le talent. Nous en sommes d'autant plus affligés de le voir revenir à ces maussades quolibets contre les Flamands, ressource à laquelle les Français semblaient avoir renoncé. Comment peut-on appartenir à la *nation la plus spirituelle de l'univers* et se livrer aux accès d'un goût si détestable, défigurer avec aussi peu de ménagement les hommes et les choses, et travestir outrageusement l'histoire contemporaine? Bien des personnes, après avoir lu M. Léon Gozlan, ont soutenu qu'il n'avait jamais mis les pieds en Belgique. C'est, après tout, l'opinion qui lui est la plus favorable[1].

[1] *Waterloo, trente-quatre ans après la bataille.* —

Après l'échauffourée impie du mois de juin, quelques-uns des fugitifs, en traversant Bruxelles, essayèrent de venir à la Bibliothèque faire des phrases de Marius à Minturnes ou de Denis à Corinthe. Dieu! qu'ils étaient misérables et petits. La démence et le crime n'avaient pas eu le privilége de les hausser d'un seul cran!

Hélas! nous ne reverrons plus l'excellent et original Norbert Cornelissen, qui, pendant cinquante ans, eut, comme Diderot, de l'esprit pour tout le monde, et défraya la ville de Gand de discours, d'improvisations, de notices, de programmes, de petites compositions de circonstance, de versiculets même, au besoin, etc. Il ne nous répétera plus qu'une de ses premières visites à une bibliothèque étrangère l'exposa à une bévue qui compromit singulièrement sa prud'homie. Voyageant très-jeune en Italie, il était allé voir, à Florence, ce Musée dont Paul-Louis Courrier a augmenté la célébrité. Le bibliothécaire, — était-ce déjà l'homme à la tâche? je l'ignore, — lui étala, entre autres manuscrits, un superbe Plutarque. M. Cornelissen, en l'examinant, laissa, par distraction, échapper ces paroles malencontreuses : « Je savais bien que l'auteur des *Sonnets* avait beaucoup écrit en latin, mais j'ignorais qu'il eût aussi fait usage de la langue grecque. » Il avait entendu *Pétrarque* au lieu de *Plutarque*.

Rev. des Deux Mondes, 15 août 1849, édit. de Bruxelles, pp. 647-670.

Cette méprise suffit pour lui ôter tout crédit pendant son séjour dans la ville des Médicis, où l'on trouva tout simple alors qu'un républicain français fût aussi ignorant.

Du 15 août 1848 au 15 août 1849, environ cent personnes ont été autorisées à emprunter des livres imprimés. Le nombre des volumes prêtés au dehors s'est élevé, pendant l'année, à 1,159.

Le cabinet de lecture de la première section a été fréquenté par plus de 3,000 lecteurs. Il y a des jours où une partie des visiteurs doit se retirer faute de place.

II

NOTICES ET EXTRAITS

DES

MANUSCRITS DE LA BIBLIOTHÈQUE ROYALE

et d'autres dépôts.

FRAGMENT D'UN ANCIEN FABLIAU [1].

En étudiant la rude société du moyen âge, on est étonné de la place immense que l'art y occupait. La littérature y déploie une fécondité qui le dispute à celle de notre temps où la fabrication intellectuelle a été portée, à l'aide de moyens presque mécaniques, aussi loin que la fabrication industrielle. N'allons

[1] *Bull. de l'Acad.*, t. XIII, nº 10.

point cependant nous surfaire le mérite d'une époque qu'on exalte beaucoup trop après l'avoir si dédaigneusement négligée. Cette abondance n'est pas toujours de la richesse, il s'en faut; cependant il n'en est pas moins utile de recueillir les éléments d'une littérature qui prépare et explique celles qui l'ont suivie. Je ne laisserai donc pas s'égarer la moitié d'un seul feuillet en parchemin que M. Dumortier *a ramassée*; c'est peu de chose, mais les hommes d'un esprit éminent sont comme la Providence, qui reçoit en gré jusqu'à l'obole du pauvre.

Autant qu'on peut le comprendre par un court fragment, les vers transcrits sur ce parchemin appartiennent à un fabliau, dont voici à peu près le sujet :

Un homme marié se retire du monde, se voue au jeûne, aux veilles, à la prière, à toutes sortes d'austérités. Il meurt pauvre, inconnu, méprisé à l'égal d'un insensé, et c'est tout au plus si son cadavre peut obtenir un peu de terre. Personne ne prend la peine de paraître à ses funérailles.

Sa femme, au contraire, se livre à tous les plaisirs; elle tient maison, donne des festins, des fêtes, prodigue l'or, et, quand elle a cessé de vivre, la foule s'empresse à ses obsèques; on la loue, on la pleure. C'est une désolation générale.

La fille de ces deux personnes si diversement traitées, frappée d'un spectacle si extraordinaire, se dit qu'elle perd son temps à marcher sur les traces de son père. Mais Dieu ne veut pas qu'elle reste dans cette

erreur. Elle est ravie en esprit aux enfers, où sa mère, condamnée à d'affreuses tortures, lui fait l'aveu de ses fautes. Bientôt après, elle est enlevée au paradis, où elle voit son père jouissant de la gloire des bienheureux. La moralité de ce fabliau est facile à saisir.

Je n'ose décider si cette petite composition est inédite. En fait d'inédits, les plus exercés se trompent. On ne peut, en effet, avoir présent à l'esprit tout ce qui s'est imprimé, tout ce qui s'imprime journellement, ni connaître à point nommé le mouvement de la presse dans les différents pays. Nous ne nous souvenons pas néanmoins de l'avoir lue nulle part, et l'on n'en trouve pas l'analyse dans les *Contes dévots* de Legrand d'Aussy.

Voici le texte même :

Ses gens en terre le couvrirent
Qui à force la terre ouvrirent,
Toutes les gens s'émervellièrent
De l'aventure et en plorèrent.
Et disoient : « Avez-vous véu
Comment nos sommes décéu
De cet home qui nos mostroit
Tous les biens fez, et il estoit
Tex comme sa fin l'a prové,
Dieu quidions avoir trouvé,
Et les biens qu'il nos enseignoit
Et por ce que tant géunoit
Et que du monde n'avoit curé

10 DIEU... Vers trop court.

13 CURÉ, pour la rime, et non pas CURE; mais alors il y a une syllabe de trop, à moins qu'on ne lise : ET DU MONDE...

Ains tenoit tout à povreté,
Et déviez est en tel point
Que d'essample bone n'i a point;
Et sa fame qui s'aaisoit
Ou monde et tous ses boens fasoit,
Qui à si grant onor morut
Que toute la vile i corut,
A sa messe por Dieu prier,
Que Dex la gardast d'encombrier,
Plus fasoit bien c'on ne quidoit
Et cil plus mal c'on ne disoit.
Por ne set l'en qui loer,
Qui mescroire ne qui blasmer. »
C'insiut les foles gens jujoient
Selonc le monde, et si quidoient
Qu'à celui le mal tens nuisist
Et le bel à cele vausist,
Mès il jujoient folement
Puis que l'âme est à dampnement;
Du cors qui remaint ne li chaut,
S'il a ennor, siens ne li vaut.
La fille remest moult dolente
Qui ot mis son cuer et s'entente
A la chose qu'ele ot véue;
Dont estoit moult esperdue.

16 Vers trop long.
19 Onor, honor, honneur.
25 Por... Vers trop court.
27 C'isiut, ainsi. C'insiut, c'est ainsi que.
31 Folement, le MS. : folent.
34 Ennor, honneur.
38 Dont... Vers trop court. Dont ele estoit...

Si que mal penser l'atisoit
Avecques ce que l'en disoit ;
Tant c'un jor fu en grant porpens
Et dit : « Lasse ! si pert mon tens
Ausi comme mon père fist,
Qui toutes ses jornées mist
En jéuner et en veillier,
Dont il ot si cruel loier
Qu'à grant paine fu mis en terre,
Dont li corouz le cuer me serre... »

. . . .

« *M*al ait qui priera por moi
En (?) bien n'en prière ne croi
*P*or ce n'i croi que je sai bien
Que l'aumosne ne m'i vaut rien.
*Ca*r ai ma mauvestié séue
Et ma folie aconséue. »
C' insiut repondist la dampnée.
A tant sa fille en fu menée
*E*n paradis, toute esperdue
Por la doulor qu'ele ot éue
Que sa lasse mère enduroit,
*S*i que toute s'en despéroit.
En aise, en joie et em plenté
*D*e tous biens, de toute clarté
*A*perchut son père tantost ;
Et celi l'apela tantost
*Qu'*ele jà là moult li plesoit
Et du véoir se refaisoit.
*E*n sa clarté qui la cerna (?)
Se sist, et sa fille aresna.

42 Pert, pour pers.

Et dit : « Fille, d'enfer venez
*O*ù la lasse véue avez
*Vot*re mère en la grant dolor ;
Le froit li faut, le feu la prent
Et tous les menbres li esprent ;
Mès la puor point ne li cesse,
Toutes voies la tient em presse ;
*A*ra, qui qu'en doie anvier,
*G*ueredon cruel et loier
*D*e ce qu'el ne se voit recroire
*D*e mal fère, ne conseil croirre,
*B*ele fille ; et je me penai
*D*e tous biens fère et jéunai
*P*or fuïr enfer et son leu,
Por gaaignier cel saint leu.
*Q*uant votre mère trespassa
*D*ame Diex de son cors pensa ;
*P*or aucun bien que fés avoit
Tant comme èle au monde vivoit,
A grant honor fu entérée
*L*i cors em porta la sodée
*M*ès en l'enor que l'en li fist
N'ot onques l'âme nul profist
Et je qué por le grant oré,
*Tos*jors sor terre demoré,
C'onques ne poi entrer en terre,
*P*or le tens qui me faisoit guerre... »
. . . .

92 Qué, quide?

LE

COMBAT DE LECKERBETJE [1].

L'esprit d'aventure et d'audace devait s'affaiblir avec la féodalité, car il aurait troublé la grande police monarchique. Cependant il ne se disciplina pas sans peine, et, pendant longtemps encore, il se fit jour par des traits de bravade que Brantôme aimait tant et où les Espagnols se piquaient d'exceller. Tel est le fameux combat qui eut lieu le 5 février 1600, près de Vucht, aux environs de Bois-le-Duc. Le sieur

[1] *Bull. de l'Acad.*, t. X, n° 1.

de Bréauté, capitaine d'une compagnie de cuirassiers français au service des Provinces-Unies, et tenant garnison à Gertruydenberg, passait pour un duelliste forcené. Se croyant insulté par un lieutenant du baron de Grobbendonck, gouverneur de Bois-le-Duc, lequel n'était qu'un soldat de fortune appelé Gérard Abraham et surnommé *Lackerbetken*, *Leckerbetken* ou *Leckerbetje*, il lui proposa un combat à outrance, les uns disent de vingt contre vingt, les autres de vingt-deux contre vingt-deux. D'Audiguier, répété par M. Fougeroux de Campigneulles [1], prétend que Bréauté d'abord vainqueur, mais mal secondé par les siens, fut fait prisonnier et massacré de sang-froid avec trois autres, par l'ordre de Grobbendonck qu'il appelle *Grodenbonc*, suivant la règle qui veut impérativement que les noms flamands soient toujours travestis. Mais tous les écrivains ne s'accordent pas à présenter la chose ainsi. Ceux qui sont curieux d'approfondir cette anecdote peuvent lire P. Bor, *Oorspronck, begin... der Nederl. oorlogen*, IV, 601, avec une belle planche gravée par Jean Luyken; l'*Histoire de l'archiduc Albert*, Cologne, 1693, in-8°, pp. 330 et suiv.; Van Meerbeeck, *Chronycke van de gantsche werelt*, Antw., 1620, pp. 943 et suiv.—*Depositie over de omstandigheden des gevegts van Bréauté, van den 11 februarii 1600, by Van Dalen, Krygs-*

[1] D'Audiguier, *De l'ancien usage des duels*, ch. XX; Campigneulles, *Histoire des duels*, Paris, 1835, II, 50-51.

raads besoignes, cité dans Van Heurn, *Historie der Stad ende Meyerye van 's Hertogenbosch*, Utrecht, 1776, voy. t. II, p. 237. — Sweertius, *Monumenta sepulchralia ducatus Brabantiæ*, p. 346. — *Oudheden en gestichten van de bisschoppelyke Stadt en Meyerye van 's Hertogenbosch*, Leyden, 1749, p. 40. Au couvent des dominicains, à Malines, on voyait autrefois un tableau représentant quelques Belges tués dans ce combat, et, indépendamment de l'estampe de Luyken, il en est une autre qui est fort rare et qui a été gravée par Michel Snyders, sur le dessin de Sébastien Vranx. Elle est dédiée à Antoine de Grobbendonck et accompagnée d'une légende en latin, français et flamand. Or, cette légende n'est pas d'accord avec la version d'Audiguier. Voici ce qu'on y lit : « ... Après avoir de commun accord prins chacun « avec eulx quelques-uns de leur compaignie armez « et se trouvantz de chascun costé vingt-deux che- « vaux, il advint que, de premier abord, le dit lieu- « tenant Gérard fut tué d'un coup de pistolet, qu'il « receut soubz son casque : puis après en ce combat « qui ne dura non plus que demie heure, il y en de- « meura de mortz jusques au nombre de vingt-deux, « quatre avec leur chef, de ceux que ledict lieutenant « Gérard avoit mené avec luy, et seize du parti con- « traire, dont les autres se sauvèrent à la fuite : et le « dict de Bréauté, après avoir changé de cheval « jusque à trois fois, y fut aussi tué. »

Quoi qu'il en soit, il circula alors des vers où l'on

accusa ouvertement Grobbendonck de guet-apens. Il est évident que ces rimes ont été dictées par la haine. Elles appartiennent à l'histoire de la poésie satirique et pamphlétaire qui a inspiré en ce temps-là, dans la *Satire Menippée,* des épigrammes tournées avec tant d'adresse et frappées avec tant de force. Ces vers, d'une forme plus que médiocre, se trouvent dans deux manuscrits de la Bibliothèque royale, n°s 15896 et 15934, autrefois Van Hulthem. Je répète que c'est la plume d'un ennemi qui a tracé ces deux sonnets, car ce sont des sonnets, ni plus ni moins, et partant qu'il ne faut pas les considérer comme un témoignage de vérité.

§

Que Grobbendonck ne soit d'une race vilaine
Coquin et méchanic, des Schets raque-denier [1]
N'ayant fait que combler son coffre et son grenier,
Sa cave et magasin, la chose en est certaine.

L'or l'ayant anobli et rendu capitaine,
Qu'il ne soit roturier nul ne le peut nier,
Perfide, déloyal, exécrable meurtrier ;
Le fait (lui) mesme en parle et crie à bouche pleine.

Veu qu'ayans fait meurtrir par lâche cruauté
Ce brave chevalier, baron de Briauté,
Contre la foi donnée et l'ordre militaire,

[1] Rogne-denier ou racle-denier.

Autre qu'un assassin on ne le peut nommer
Et ne peut nulle part autre se réclamer
Que de toute vertu très-cruel adversaire.

§

Grobbendonck, si tu es tel comme tu te vante,
Pourquoy différes-tu le combat accepter
Que pardeçà de France on te vient présenter?
Cela te fait-il ore avoir cette espouvante?

Si ton espée n'est encore assez tranchante,
Tu pourras de Roland Durendal emprunter,
Et, pour à ce conflit seurement t'apprester,
Prendre cuirasse en dos de cent livres pesante.

Mais ce n'est pas cela, d'armes tu n'as pas faulte,
C'est qu'au ventre le cœur de grand' peur te tressaute,
Qui fait que tu ne t'ose au combat hasarder.

Et comme un vray meurtrier, vilain, couard et lâche,
Pour n'entrer au duel, par excuse tu tâche
D'un effronté babil ceste faute amender.

Certes ces rimes ne sont pas bonnes, mais la haine, différente de l'indignation, est rarement une muse propice.

Fragment de poésie romane [1].

M. Dumortier m'a encore communiqué un parchemin détaché de la couverture d'un vieux livre. Malheureusement le relieur, en coupant le haut des deux feuillets dont il se compose, a interrompu le sens du fragment. La narration néanmoins ne manque pas pour cela de clarté. C'est un épisode d'une chanson de geste. L'écriture est du XIIe siècle au plus tôt. Je ne ferai plus remarquer les vers mal mesurés.

Fragments des aventures de la demoiselle de Beaubourg, de son oncle Ayglin et des chevaliers Espinogres et Dynadan.

1re p., 1re col. . . . .

Uns quens qui la devoit avoir
Uns mauvais honz, riches d'avoir.

[1] *Bull. de l'Acad*, t. X, no 1.

Ou *Ayglins* la vouloit donner,
Mais li chastelains avuer
Ot fait les hommes de la vile,
Qui estoient plus de iii mile
Qui tuit à I acort estoient,
Et, por ce que moult se doutoient
D'*Ayglin* et de ce mariage
Cil de *Bauborc*, et fol et sage,
Se furent trait et mis à un
Et par le conseil dou commun
Et dou chastelain, ce me samble,
Juré et aliié ensamble
Contre *Ayglin*, s'il les sourqueroit.
Et dist chascuns qu'il ne porroit
Souffrir si grande trayson
Que lor dame à tel desraison
Fust honie et deshéritée.
N'ainsi de s'ounor déboutée,
Car s'ele est mariée ainsi,
Il voient bien que sans nul si
Iert honnie et la teire toute
Perdue, dont il ont grant doute.
Si dirent qu'il feroient mal
Se por doute d'un desloial
. . . .
. . . .
1re p., 2me col. Convient la pucele se maine,
Et que s'il poroit mettre paine
Que des mains son oncle l'ostast,
Ne jà d'*Ayglin* ne se doutast
S'il poroit faire tel besoigne;
Car seur toutes rienz l'ot besoigne

32 L'ot : il semble qu'il faut corriger par ONT.

Qu'il péussent avoir lor dame
Puis n'auront doute de nule âme,
Quar *Baubourc* n'ont pas desgarnis,
Ainz et fors liex et bien garnis
Pour tenir contre plus grant homme.
Et li rois *Amiz* (?), c'est la somme,
Quand il saura lor loiauté
Et d'*Ayglin* la grant fausseté
Lor aidera certainement,
Car li séneschax erranment
Qui ceste besoigne saura,
N'iert jamais liez tant qu'il aura
Ayglin et honni et deffait
Puisque tel besoigne li fait.

Mais entroès qu'il ainsi parloient
Et qu'à *Bauborc* aler voloient
Pour parler à lor damoisele,
Si choisirent une pucele
Qui vers eux venoit droitement.
Si chastelains premièrement
. . . .
2me p., 1re col. Et la pucele en la venue
Le salua moult doucement
Et requist amiablement
Au chastelain que il, por Dieu,
Vousist penser qu'en aucun lieu
Mesist sa dame à sauveté,
Car tant avoit desloiauté
Trouvée entrestouz ses amis,

38 Amiz, mot incertain.
47 Entroès, pendant.

Non pas amis mais anemis,
Quar petit n'avoit pour cex faite
Tel chose où moult se fust meffaite ;
Si li prioit pour Dieu merci
Et ceux de *Beauborc* aussi
Qu'ils venissent cele partie,
Car jà voudroit estre partie
De ses parenz, qui rien ne valent,
Qui adès nuit et jour l'assalent
De li honnir, que Dieu le set,
Por qu'onnor lor compaignie het.

Et li avoit-on fait aprendre
Que cil quens la devoit prendre,
Devoit là venir l'endemain,
Car *Ayglins* l'ot, dès le bien main,
Par ses messages tramis guerre,
Et ne voloit nus de sa teire
I venist qui n'éust deffaire
Ceste durté qu'il voloit faire.

2me p., 2me col. . . . .

Qu'assez pluz tost se noieroit
Ou d'un coutel se tueroit
Qu'ele fust siene ; ains I jour
Por Dieu si ne facent séjor,
De traire lent, car s'ele est fors,
Petit préferoit plus effors
Ne pooir que ses oncles ait ;
Et moult lors devroit estre lait
Se par lor défaute ert honnie
Ne de son cors a vilonnie.

75 Dès le bien main, de bon matin.

Li chastellains moult s'esjoy
Quant la certainneté oy
Que sa dame s'ert si tenue,
Quar paour ot que retenue
Ne fust par plenté de paroles,
Car assez de femes sont foles
De croire trop légièrement.
Si dist la pucelle erranment
Qui li aporta la nouvele
Qu'ele déyst sa damoisele
Que de fors se venist esbatre
O iii damoiseles ou iiii,
Et cex qu'ele vaudroit mener,
Qu'as prins ne se saura pener
Ayglins, tant que d'un mois la tiegne;
Portant par son senz se maintiegne...
3me p., 1re col. . . . .
« Que volentiers en vo conduit
« A ce que vous truis me mesisse
« S'à cele aler vaussisse,
« Mais n'irai pas cele partie. — »
A tant s'y de lui départie
Et chevaucha moult vistement
Mais ne fu pas loings moult gramment
Quant ele regarda arrière
Et vit venir par la bruière
I chevalier moult bien taillié
Et d'armes bien appareillié
Et monté bien et hautement.
Et *Espinogres* erranment
Vint contre lui espéronnant

91 Certainneté. Roquefort, qui fait dériver aussi ce mot de certamen et de certus, l'explique dans le premier cas par querelle, différend.

Et li cria tout maintenant :
« — Beau sire, gardez-vous de moi. — »
Dist li autres : « — Merveilles oi,
Beau sire, que me volez-vouz,
Quele guere a-il entre nouz ?
Je ne vous demant s'amor non,
Estre povez de grant renon,
Mais vous n'estes mie moult sages. »
Dist *Espynogres :* « Li usages
Est tex de moi et l'acointance. » —
« Beau sire, la désacointance,
Dist li autres, voeil miex assez ;
De vous véoir sui jà lassez... »
3me p., 2me col. . . . .
Dist *Espynogres :* « — A venir
Ne viainz ce vous me gaber
Nuz hons nez qui soit adoubez
De l'ordre de chevalerie
Ne doit dire tel moquerie ;
Et non porquant se ne volez
Jouster outre, vous en alez,
Mais couardise sera grans. » —
« Beau dous sire, ne sui engranz,
Dist li autres, d'estre si prex.
Ains d'amis (?) ne me vint tex prex
Qu'à I bien petit de proiière,
Ne tornaissent de pais arrière
Qui m'en proiast (?), bien le sachiez,
Car en guerre est tex li meschiez
Que nuz talenz ne me poet prendre,
Tant vous en voeil-je bien aprendre.

134 Viainz (sic), ne venez ici.

Mais entre vous, vassal de pris,
De ces beles dames espris,
Devez maintenir si fais gex;
Mais je qui ne sui coragex
Ne tex qu'il me seroit mestiers,
Ne me combat pas volentiers,
Et ce n'est mie de mon veille,
Car si la teire estoit vermielle
De mon sanc, il me desplairoit
Certes, sire, et il me plairoit...
4me p., 1re col. . . . .
Car si vous éussiez amie,
Vous ne fuissiez pas si couars.
— « Miex ameroie à poi estre ars,
Dist li autres, k' amie éusse,
Car onques jor que je séusse,
De damoisele ne de dame
Ne me pot bienz venir por m'ame,
Porquoi Dieu pri qu'il me deffende
Que mes cuers cele point n'entende,
C'est qu'en lors dangers ne me mete,
Je ne quier qu'amors s'entremete
De moi ne de rienz qui moi tiegne;
Amors pri qu'ele vous maintiengne,
Si amerez en lieu de moi,
Car, par la foi que je vous doi
Por dame ne pour demoisele,
Tant soit savereuse et bele,
Ne me quier metre en aventure,
Je vous en cuit ceste droiture,
Car jà jor n'i quier metre paine,
Porquoi la dame trop vilaine
Sera, qui point ne m'esquira,
Ni qui aussi me requerra

Que je li teigne compaignie ;
Car ele en seroit engignie
Por ce qu'en son besoing faudroit
A moi, quant mestier en aroit.
4me p., 2me col. . . . .
Car envie mésaaisie
Et en dolour vit qui les croit,
Et cil qui de ce me mescroit
Puist estre pris en lor dangier.
Miex ne m'en savoie vengier. » —

Quant *Espinogres* entendi
Ce que cil ainsi respondi,
Au cuer en ot merveille grande.
La bele de *Norhombelande*
Refu venue en cele part,
Car de savoir li estoit tart
Dont cilz chevaliers venoit droit,
Ne s'assenée en nul en droit
Seroit par lui de rienz qui vaille.
Cilz chevaliers estoit sans faille,
Bien connaissanz, et prex et sages
Et moult estoit ses vasselages
Plus granz que souvent ne contoit,
Mais à nul homme n'acontoit
Qui se vantast de son bienfait,
Ainz le tenoit à grant meffait,
A genglerie et à viltance,
Et lor en disoit en oiance
Tel chose dont les faisoit taire ;
Non porquant il ert de tel aire
Que nul mal ne li en voloient ;
Dynadan par non l'apeloient...

———

FRÈRE CORNEILLE DE SAINT-LAURENT,

poëte belge inconnu [1].

Le manuscrit de la Bibliothèque royale, nos 2695-2719, me fournit un poëte latin inconnu du XIe ou du XIIe siècle, frère Corneille, moine de la célèbre abbaye bénédictine de Saint-Laurent, fondée à Liége, en 970, et dont nous possédons plusieurs volumes précieux, entre autres un évangéliaire, aussi remarquable par son ancienneté que par ses lettrines et ses miniatures.

Lorsque frère Corneille écrivait, la littérature savante était toujours la littérature latine; mais, à côté, s'élevait une littérature populaire, celle des

[1] Voy. *Nouv. Mém. de l'Acad. de Belgique*, t. XIV.

romans et des fabliaux, des lais et des dictiers, monuments trop négligés jadis, et, en vertu de la loi de réaction, aujourd'hui trop vantés.

Cette littérature toutefois se rapprochait plus, quant au style, des trouvères que des auteurs classiques; sauf le pédantisme de certaines formes, qui rappellent l'école et dénotent une imitation maladroite, les ouvrages des lettrés, à cette époque, ne sont guère que du mauvais latin, bien près d'être assez dégénéré pour se confondre avec le roman.

Frère Corneille est un théologien et un rhéteur : chez lui chacun disserte; ce sont des discours sans fin : discours de Pierre, discours de Maur, discours de Lampadius, préfet de Néron, discours des anges, réponses, répliques et dupliques de ces divers personnages. Et puis le digne frère fait de l'érudition le plus qu'il peut; il parle de Babylone et de Tongres, de Pythagore et de Platon; il aborde même la mythologie, en étalant avec naïveté sa science ignorante et inexpérimentée. Du reste, il sait parfaitement qu'il manque de grâce et de correction, et ce n'est pas avec une modestie hypocrite qu'il déclare son œuvre *nullo lepore politam*. Je tiens cet aveu pour sincère.

Cependant l'érudition sérieuse et originale de M. Bock a révélé dans Frère Corneille un mérite plus grave [1].

On sait que l'Église belge célèbre le 15 janvier la

[1] *Annuaire de* 1842, p. 338; *Ann. de* 1845, pp. 263-282.

fête de saint Maur, natif des environs d'Andennes, et qui se voua à la solitude. Ce n'est pas de lui que frère Corneille a écrit la vie ou plutôt le martyre, mais de saint Maur qui vivait sous Néron, et dont l'anniversaire est marqué au 22 août.

Arnoul de Rumigny avait construit, dans sa terre de Florennes, une église paroissiale et collégiale en l'honneur de saint Gengulphe. Ses fils, Godefroid et Gérard, fondèrent, au même endroit, une abbaye de bénédictins, sous l'invocation de saint Jean-Baptiste. Gérard devint chanoine de Rheims et chapelain de l'empereur Henri II, puis évêque de Cambrai. A sa prière, l'archevêque de Rheims, Arnoul, son parent, accorda à l'église de Florennes le corps de saint Maur [1]. Voilà pourquoi, en tête du travail de Corneille, il y a une invocation à saint Maur en faveur de Florennes, petite ville qui fut soumise à l'évêché de Liége, vers l'an 1012, par Godefroid et Gérard de Rumigny, dont je viens de parler. C'est peut-être à cette occasion que Corneille écrivit le petit poëme qu'on va lire.

On remarquera que la plupart des vers riment à

[1] Molanus, *Natales SS. Belgii*, Lovanii, 1595, fol. 182, 183; L. A. Yernaux, *Généalogie historique des seigneurs de Florennes*, Namur (S. A.), p. 17. Cette brochure, qu'on ne trouve pas dans le commerce, et dont je dois la communication à l'obligeance de M. le duc de Beaufort-Spontin, n'est pas très-exacte sous le rapport historique.

5.

l'hémistiche comme les vers léonins; qu'après un certain nombre d'alexandrins vient se placer inopinément un pentamètre; forme que je n'ai reconnue encore que dans les vers de Godefroid de Viterbe, auteur du XIIe siècle; et que l'auteur, abusant d'une exception, fait presque toujours longue la syllabe brève qui tombe à la césure. C'est à cela, à peu près, que se réduit sa poétique ou plutôt sa *métrique* particulière.

Pro ecclesia Florinensi.

Sancte pater Maure, tua vox est dulcis in aure
Æterni regis, cum quo felix modo degis.
Hanc aulam releva tua qua sanctissima gleba
Ex veteri more digno celebratur honore;
Gens tibi subdita, plebs tibi credita ne patiatur
Ulla pericula, tam tibi sedula quae famulatur,
Nec sit ut extera quam tua dextera ferre putatur;
Porta, conforta, rege, protege ne noceatur;
Corpora, pectora, tempora laeta sed experiatur.
A gladiis et ab insidiis defende Florinis,
A vitio famae, fulgure, peste, fame.

Incipit prologus in vitam Beati Mauri, apostolorum discipuli, presbyteri et martyris egregii, edita a fratre Cornelio, monacho sancti Jacobi Leodiensis.

Famam perpetuant qui grata poemata dictant,
Plusquam qui fabricant castella, palatia fundant;
Nempe ruunt fabricae, pereunt urbes, loca, villae.
Testis adest Troya, Karthago, Numantia, Roma,
Arx Praenestina, Babilonia, Tongris amoena,

Dudum famosae, celebres, tumidae, populosae,
Nunc senio vel dissidio, vel turbine rosae,
More rosae, seu peste, fame patuere ruinae.
Cuncta vetustate labescunt resque creatae,
Quidquid et est genitum tendit et ad nihilum :
Inclita scripta manent, scriptorum nomina clarent,
Quos vilis generavit humus, quos degener alvus,
Quos stolidus pater aut rabidus forsan propagavit.
Mantua Maronis, achademia villa Platonis,
Samum Pytagorae, sed et Arpinas Ciceronis,
Degeneres pridem vici, vulgantur iidem,
Nunc mundo toti cunctis ex nomine noti.
Quis fuerit Romulus, quis Scipio, quis Trajanus,
Hector vel Priamus, Hanibal, David, Octavianus,
Arcturus, Karolus, Josue, Moyses, Machabeus,
Ninive, vel Troya nescirent saecula nostra,
Si non chronographi vel scriptores studiosi
Nomina cum gestis mandassent inclita libris.
Hinc ego congesta Mauri sublimia gesta,
Discipuli Petri redigam, sub nectare metri,
In compendiolum sicut in alveolum,
Pro mercede petens aeternae gaudia lucis.

Incipit vita Beati Mauri, apostolorum discipuli, presbyteri et martyris.

Tempore quo Roma fidei suscepit aroma,
In cunctas gentes transiit alma fides.
Petrus enim cui primatum dedit ecclesiarum
Christus, firma petra, moenia romulea,
Succinctus pharetra fidei, subiens, ibi tetra
Dogmata contrivit, fregit et ydolia.
Tandem multiplici numero crescente per urbem
Credentum, plures ex hiis mittuntur in orbem,

Barbaricam gentem Christo sociare rebellem.
Sed magis : Europam, fidei quam subdere totam
Catholicae studuit, Petrus et obtinuit.
Galli, Germani, Lombardia, Francia, Dani,
Occurrunt laeti legatis undique Petri.
Ex his Eucharius, Valerius atque Maternus
Invadunt Treveros et reliqui reliquos.
Hiis ita delectis et ad orbis clymata vectis,
A Roma Remis, Petri perdoctus habenis,
Maurus dirigitur. Quid gessit ibi bene scitur.

Instruit Petrus Maurum.

Quem sic affatur Petrus, et res fida probatur :
— Cernis, ait, frater, quali Gallis dominatur
Imperio Sathanas, fraude trahens animas
In barathrum, mortem; erroribus undique tortis
Inficiens illos, magnos pariterque pusillos.
Messis adest grandis populis Christo sociandis.
In sacra sollicite collige quotidie,
Ut prius audisti, segetes et in horrea Christi.
Utere ligone, vanga; quae cuncta repone
In Domini vinea, doctus ut Agricola.
Dirime, disperge zysania eolia : sparge
In ventum paleas, quae sacra sunt doceas.
Ædifica, planta tantum vitulamina sancta.
Sed fuge ne doceas, ni prius hoc facias :
Est medicus stultus aliorum qui studet ullus
Emplastro tegere cujus habet simile.
Sis speculum morum, sol, lumen, forma bonorum,
Pastor et agnorum : te fac exemplar eorum.
Pelle deos vanos, cultus dissolve prophanos,
Sermones sanos doceas, confunde vesanos.
Christo templa struas, lucos succide vel aras.

Quam michi commisit, dum Romam visere misit
Mundi Salvator, tibi jugiter, optime frater,
Trado potestatem, quae Gallorum feritatem
Terrendo reprimas. Vitiorum vincula solvas
Contritis corde; sed quos in perpete sorde
Cernis versari nec posse cito revocari
Verbis aut opere, debes hos ipse ligare,
Donec poeniteant prorsus et abstineant
Insuper scelere, studeantque patrata cavere.
Freno discrete rationis item cohibe te,
Ne solvenda liges solvasque liganda superstes.
Quod facis in terris id ratum credito coelis.
Exple devote quae mando, nam statuo te
Ecce sacerdotem; primam super omnia dotem
Angelicumque gradum non despice sed celibatum
Vivendi serva, ne gens te jure proterva
Rideat errantem, fugiat fugienda patrantem.
Misterio tanto, cui tot praeconia canto,
Insistas isti. Corpus cum sanguine Christi
Tracta ferventer, reverenter; adesto frequenter,
Quod dum sacratum fuerit riteque paratum
Credenti Domino distribuas populo.
Instrue, baptisa, per rura rudes cathecisa,
Idolatras plange, moribundos crismate tange.
Forma sacerdotis est haec quam sume totis
Visceribus. Studeas ut abbinc ad coelica pergas.
Ecce tibi consigno meum fratrem Tymotheum,
Ac condiscipulum moribus egregium,
Dogmate conspicuum, fidei fervore probatum;
Quo comitante tuum peragas bene discipulatum,
Rite, sincere. Mortem nolito timere,

92 Celibatum pour caelibatum, afin de faire le vers.

Sperne minas hominum, gladios, tormenta malorum,
Pro quibus aeternum suscipies bravium. —

Beatus Maurus venit ad Remensem urbem.

Maurus ut haec audit, jussis constanter obaudit,
Nec non gaudenter carpere temptat iter.
Ut sidus rutilum litus in occiduum
Spargens fulgorem radios fideique calorem,
Regnum Francorum, gentis probitate decorum,
Ac inter dotes divitiis locuples,
Strenuus invadit, cui Petri dogmata tradit.
In Remos, jacit ergo remos, amplustra, rudentes,
Inter turgentes fluctus, et sistere proram
Illic decrevit; nam faciendo moram
Remis adimplevit urbem quam degere flevit
Sub freno Sathanae, tempus neque duxit inane,
Nam populi partem, dudum per daemonis artem
Seductam, graviter docuit, dicens reverenter :
— Auscultate, viri, dicenda, rogo, patienter
Semina; primaeva radix vitii fuit Eva,
Quae poena saeva prolem dampnavit in aeva
Pomo lethali, tum nos pro crimine tali
Juste sulfureas barathri rueramus in ollas :

118 Amplustra, aplustra, aplustria, banderoles, pavillons. Voir le Nomenclator de Junius, et le curieux extrait de son ouvrage fait pour les colléges des jésuites des Pays-Bas, sous ce titre : Nomenclator communium rerum propria nomina gallico idiomate indicans, multo quam antea brevior et emendatior. Auctore Hadriano Junio medico, in usum studiosorum societatis Jesu. Valencenis, Jo. Vervloet, sub bibliis aureis, 1608 (impr. à Douai, chez Pierre Avroi), in-12, 199 pp. Ce volume est intéressant, parce qu'il fait connaître le dialecte français en usage au xviie siècle dans nos provinces wallonnes.

129 Ce vers et le précédent sont ajoutés en marge.

Est verbum verum caro factum, fine dierum
Sol Deus illuxit, carnem de Virgine duxit.
Est Deus, est et homo Christus quem dogmate promo,
Est Deus a patre seu homo de Virgine matre,
Quod cecinit vates Ysaias, dans sibi grates.
Verbum carne patet, seu deitate latet;
Virgo tamen pura permansit in hac genitura,
Mater sancta Dei, licet adversentur Hebraei.
Se circumcidi Jhesus, aevo sub puerili,
Regali more, permisit legis amore.
Baptisatur aquis post haec purgator aquarum,
Cujus baptismus est vera salus animarum.
Est miserum nasci, decus almo fonte renasci;
Surdos audire, claudos fecit Jhesus ire,
Ora loqui muta per quem sunt vincla soluta.
Aridus hydropicus, miseri per eum relevati,
Credentes illi laudes pangunt deitati.
Ægros sanavit et coecos irradiavit
Dignans gratuitam defunctis reddere vitam;
Lepras mundavit et talia multa patravit.
Tandem suspensus est Christus et in cruce tensus
A propria gente miracula despiciente;
Cujus sacra caro, perfuso sanguine claro,
Nos pretio caro de carcere traxit amaro.
Destructor mortis cito surrexit leo fortis,
Funeris a portis penetrans penetralia mortis.
Linquens injustos ibi duxit ad aethera justos.
Postea servorum speculante cohorte suorum,
Coelum coelorum conscendit rector eorum.
Rursus descendet judex, in fine rependet
Poenas injustis et dulcia gaudia justis.
Secum scandetis, si vos quod amavit ametis,
Si bona patretis, quo pervenit pervenietis. —
Talia dictante Mauro Dominoque juvante,

Submittunt fidei fera colla viri numerosi,
Et qui credebant sacrum baptisma petebant.
Remis ut est tota sacro baptismate lota,
Idola submota plausit vicinia tota.

De feritate Neronis et praefecti Lampadii.

Languit hiis horis, sub tempestate Neronis,
Innumeris morbis urbs regia totus et orbis,
Luxus et incestus, feritas quoque, ventris et aestus,
Insedit cupido simul, insatianda cupido,
Nam matrem fratremque probum, totumque senatum,
Et magnum Senecam, mundi decus atque coronam,
Ense trucidavit, multos ex urbe fugavit,
Succenditque focum Romae nimium sibi gratum
Complevitque jocum carmen in yliacum.
Insuper exstinxit patres et compede vinxit,
Petro quippe crucem Pauloque paraverat ensem.
Sed tandem condignum pro tanta clade cruentum
  Suscepit exitum per proprium jugulum.
Hujus praefectus paribus per crimina totus
  Morbis infectus, nomine Lampadius,
Francis directus ac multo milite tectus
Remis adit, conatus ad id quod ei Nero jussit.

173 Il est superflu de faire observer que ce n'est pas tout à fait ainsi que mourut Sénèque. Mais le moyen âge n'a pas moins altéré son histoire que celle de Caton et de Virgile. Le Livre des quatre voleurs et les Moralités des philosophes, livres supposés très-populaires, traduits ou imités en différentes langues, en prose et en vers, se recommandaient alors sous le nom de Sénèque. Sénèque ne figure pourtant pas dans le fameux roman des Sept Sages. (Voyez l'édition de M. H. A. Keller, Tubingue, 1836, in-8°. Cf. Mone, Uebersicht der Nied. Volks-Literatur, p. 348.)

Occurrunt proceres patriae, fit nota sibi res.
Christi famosum nomen, sibi jure perosum,
Extirpare parat; in vanum porro laborat :
Nam quo plus saevit, plus Christi gloria crevit.
Accidit interea per villas, oppida, rura,
Dum Maurus certat, rudibus sacra dogmata narrat,
Ut condiscipulus Tymotheus in urbe maneret,
Remorum plebem fidei rudimenta doceret.
Unde dolens et dente fremens praeses rabiosus
Mente parat necem qua pereat doctor generosus.
Conveniunt et circueunt hinc inde clientes,
Arripiunt sanctum quem trahunt sicut ursa furentes,
Conviciis probrisque feris hunc afficientes.
Excandet totus judex ferus in Thymotheum.
Is nichil hiis motus, orat adesse deum.
Invehitur praeses in eum, dicens animose :
— O miser, o deses, callose, rugose, perose,
O delire senex, o veterane tenax,
Quid, per tot patrias, te nostras vexit in oras.
Gentem Francorum subvertere, jura deorum
Tollere per fana, tua per documenta prophana,
Lucos et statuas, succidere funditus aras.
Hortor ab hac secta qua Romae plurima tecta
Turpiter infecta contempnunt dogmata recta,
Amodo desistas et sero licet resipiscas. —
Sanctus ad haec mitis opponit verba salutis.
— Non, ait, everto plebem, praefecte Neronis,
Nec sibi pro certo lego verba superstitionis.
Quae sanae fidei, quaecumque salutis amica
Instruo plasma Dei, quae sobria, casta, pudica.
Dii quos exoras, quos numina credis honoras,
Nil deitatis habent seu ratione carent. —
Praeses ad haec verba tormenta minatus acerba :
— Linguae crede meae, delire, refert, Tymothee,

Nulla vis obstabit, oratio nulla ligabit.
Nolo, nec est aequum, verbis contendere tecum.
Roma tuam sectam damnat totusque senatus,
Utpote non rectam, rabidam plenamque reatus.
Esto memor mortis quam vestrae preco cohortis,
Dux simul, et doctor, protector, signifer, autor,
Petrus sustinuit justaque poena fuit.
Hunc Nero suspendit et in arboris arce tetendit.
Paulus per gladium venit ad exitium.
Par tibi tormentum restat, nisi forte cruentum
Per villas centum sparsum revoces documentum,
Numina sacra coli, velut ante, refellere noli;
Fabrica nulla doli prodesse potest tibi soli. —
Sanctus ait : — Praeses, merito resipiscere debes;
Quae tormenta paras rideo, littus aras.
Nostri signiferi quos asseris esse necatos
Insuper et superi clamant regnare beatos.
Hiis thronus est lucis, tibi sacrilego nebuloni
Sulfuris et picis patet olla, tuoque Neroni. —
Judex militibus tundi carnem Tymothei
Saevis verberibus spatio jubet ergo diei.
Praesidis imperio dum paret tetricus ordo,
Virgis nodosis pretiosa cutis terebratur.
Palmis complosis Tymotheus adesse putatur
Divum solamen nec fundit inane precamen,
Nam cives superi plagas et vulnera sancti
Tergunt lintheolis, solantur denique verbis.
— Esto vir fortis, etenim post taedia mortis
Nostrae par sortis superis gaudebis in ortis. —
Hoc divum numen miles dum cerneret unus
Apollinaris, insultat Apollinis aris,

247 Hortis.

Ritum primaevum tunc rejiciens et in aevum;
Visaque praefecto stupido dum singula narrat,
Inquit : — Profecto sententia praesidis errat;
Hic vir quem lanias, quem stulte necare laboras,
Quem nece crudeli sine causa perdere curas,
Huic cives coeli dant cum solamine curas.
Amodo christicola sum. Glorior in cruce sola. —
Militis ignitam mentem linguamque peritam
Judex perpendens, longe suspiria tendens,
Compede strinxit eo sanctos in carcere tetro,
Donec pertractet quo mortis scemate mactet.
Gaudet tyro novus, cathecisat et hunc Tymotheus.
Maurus sincere doctus quae gesta fuere,
Remis adire parat ac iter accelerat :
Carceris horrorem tenebrosa nocte subintrat,
Vinctis dulcorem verbi curamque ministrat,
Quinquaginta quidem mox baptizantur ibidem.
Pagani pridem Christum venerantur iidem;
Nemo vacat; pausis seu in atro carcere clausis
Angelus apparens et multo lumine clarens,
Leniter affatur, constantes esse precatur.
— Ecce viri sacri, purgati fonte lavachri,
Nunc estis grati Domino nimiumque beati.
Vobis languores praenuncio, dampna, dolores,
Verbera, lictores instare, pericla, labores.
Sit, precor, invictus animus Dominoque relictus,
Inter conflictus et iniquos turbinis ictus.
Si rabies vehemens, si sit contemptio demens,
Si fortuna fremens, semper vobis ero clemens,
Et permansurum lumen post secla futurum,
Propter opus durum, modo me promitto daturum.
Nullus ibi finis, ubi flos oritur sine spinis,
Pax viget absque minis, tellus caret illa pruinis;
Ver ibi pubescit, ibi semper humus juvenescit,

Sol ibi clarescit, ibi finem gloria nescit. —
Postera lux oritur et res a praeside scitur.
Perdere molitur Maurum sociamque cohortem;
Quem sic aggreditur intentans denique mortem :
— Inveterate canis, diffusus vertice canis,
Dogmatibus vanis dampnatis atque prophanis
Mentes dementas hominum nec templa frequentas.
Numina nostra sacra cur non colis et simulachra
Quae natura parens, lex, jus, scripturaque clarens
Coelo sublata perhibent deitasque beata,
Quae mundus totus, sub Deus hiis tempora, motus,
Orat devotus, quae tu vix nomine notus
Cum sociis multis jam despicis, ut puto, stultis,
Vilibus, incultis nec quovis honore refultis? —
Maurus ait : — Non saxa colo, non supplico lignis,
Hunc colo cui servit tellus, aer, liquor, ignis,
Qui rerum summam verbi virtute creavit,
Ad fidei radium qui nos a nocte vocavit. —
Praeses ad haec : — Quid ligna vocas, mea numina diva,
In quibus est deitas, orbis nostri regitiva?
A Jove res regitur, orbis, polus, axis et orbis;
Aer Junoni paret, maris unda Plutoni,
Mars juvat in bellis, Venus extat amica puellis;
Frugibus alma Ceres, vini Bacchus et deus haeres.
Hiis ducibus mundus regitur; substat polus atque
Sunt immortales dii terrigenis feriales. [rotundus.
Vester vero Deus hic quem crucifixit Hebraeus,
Utpote valde reus, est passus, nec fuit aevus. —

288 Canis, chien; canis, cheveux blancs. Jeu de mots dans le goût du temps.

305 Pluton, dieu de la mer! Le digne frère Corneille n'était pas très-fort sur la mythologie.

Sanctus ait : — Praeses, doleo quod sis ita deses,
Et te prudentem stupeo tam stulta loquentem.
Juppiter in Creta decessit, teste poeta ;
Hercules in Tyro comburitur ordine diro,
Sed Venus in Papho ; Delphos sepelitur Apollo,
A Jove Saturnus pater affert funebre vulnus,
Asclepium medicum percussit fulmen adustum.
Omnes immundi profecto fuere tui Dii,
Namque fuit Jupiter praedo, fur, moechus, adulter,
Nulli matronae parcens stupri ratione ;
A Veneris thalamo quis fugit liber et hamo?
Quae dominas Cypri legi se subdere stupri
Suaserat atque viri nullius amore vetari,
Tauri complexu Minoys Pasiphe cupivit
Et fratris nexum Juno lasciva petivit.
Transeo majora quoniam pertransiit hora.
Ecce deos quales veneraris, habesque sodales,
Criminis auctores, incentores, monitores. —
Judex inquit ad haec : — Pro te tua supplicat aetas,
Et nobis pietas procrastinat insita poenas.
Sed sterili verbo quid tempora tendimus? Ecce
Quae jubeo duo sunt, quod placet illud age,
Aut sacra fer thura diis summis et sua jura,
Aut exquisitis cruciatibus ipse peribis. —
Maurus ait : — Tu littus aras, o praeses, et erras.
Sperno tuas ex corde minas, carnes perituras
In ditione tenes et lacerare vales ;
Spiritus immunis evadit, eum neque punis ;
Christum jure colo, diis ferre praecamina nolo,
Christus amatorum dux est tutorque suorum,
Spes miseris, coecis lux, medicina reis.

318 Esculapium.

Hic est qui lucem solari lampade ditat,
Et speculo lunae terrorem noctis honorat;
Qui croceo flore ridentes purpurat ortos,
Fronde nemus crispat, messe decorat agros.
Hoc duce non franget me quaevis poena, nec anget
Ignis vel gladius sed neque Lampadius. —
Praeses in hiis frendens et zelo saucius irae,
Ad nichil intendens quam sanctos ense ferire,
Ulcisci dure tormentis quaerit acerbis
Vim vocis mirae, nec verba refellere verbis.
— Cessèt, ait, Maure, blasphemia talis ab aure;
Vox tua, vox stulta prompsit fantasmata multa,
Nulla sulfulta ratione nec ordine culta.
Subdere te disce diis summis et resipisce,
Aut per eos, juro, te perdam scemate duro. —
Sanctus ad id nil motus ait : — Cur tanta minaris,
En doleo quod in hoc studio, praefecte, moraris;
Ignivomas appone pyras, inferre dolorem
Non poterunt, sed salvificum tradent michi rorem.
Horridulas submitte feras, veluti statuisti;
Flebis eas feriare jubas in nomine Christi :
Non gladius, non eculeus, non verbera dura
Me retrahent a laude Dei; mens est mea pura. —
Praeses ad astantes ait atque sibi famulantes :
— Ecce nimis mites fuimus, quicumque quirites;
Huic cui nos tanta canimus vilis sycophanta
Ni pereat, franca gens spernet numina sancta;
Cernitur heu! quantam seduxit dogmate turbam.
Non plebiscita, non curat jussa senatus;
Caesare sancita dicit fore plena reatus;
Quod si consulitis, gladio feriatur acuto,

345 Hortos.
364 Equuleus.

Ut sic possitis cum praeside vivere tuto;
Mactato tauro vitulorum grex nichil audet,
Sic caeso Mauro non plus plebs aemula plaudet.
Mobile mutatur semper cum principe vulgus. —
Invitat princeps reliquos ad sacra deinceps,
Et decies quinos sacro baptismate lotos
Vult terrere minis, nimiis aut flectere donis
Ad vetitum cultum. Tunc Maurus, ovans ibi multum,
Roborat ad mortem tali sermone cohortem;
— Fratres dilecti, divo spiramine recti,
Quod Christum colimus nec jussa nefanda subimus,
Lampadius dire jubet agmina nostra ferire.
Ponite, quaeso, metum, laeti concernite lethum.
Quem sequimur cultum si praeses passus inultum,
Vivere nos sinet, mors stare diu prohiberet;
Quod modicum durat quis non bene perdere curat?
Nam bene mactatur cui laus aeterna paratur.
Si caro putrescit, flatus super astra nitescit;
Nescit enim funus sed habet sine limite munus
Quod nequit os fari, lux cernere, mens meditari.
Jam lictor veniat, jam decollatio fiat,
Jam timor abscedat ne gloria tanta recedat. —
Hiisce viri sacri, Mauri monitis animati,
Sic sunt effati : — Pariter sumus ecce parati
Pro virtute pati, sacro jam fonte renati;
Non suis omentum, non intestina bidentum,
Non bovis arvinam, non thus carnemve caprinam

374 Il vaut peut-être mieux écrire TUTE qui consonne avec PRAESIDE.

377 REGIS AD EXEMPLUM TOTUS COMPONITUR ORBIS.

Quand Auguste avait bu la Pologne était ivre.

Ce proverbe a beaucoup perdu de sa force, et l'on pourrait peut-être en renverser les termes pour arriver à un énoncé plus exact, comme disent les algébristes.

Diis libando damus, sed Christo sanctificamus,
Regi nempe poli cui parent omnia soli.
Dans bovis arvinam mentis capit ille ruinam,
Dans sua membra, Deo nequit ille carere trophaeo,
Vivet in aeternum gestans dyadema supernum,
Per breve tormentum lucratus grande talentum. —
Saevit ad haec verba praefectus mente superba :
— Hactenus erravi, dicens, quoniam toleravi
Luctas istorum, satyra et probra deorum,
Sperans dementes ad sacra reducere mentes,
Sed nimis ancipitem cupiens decidere litem,
Impero funestos hos quinquaginta scelestos,
Foede seductos mox extra moenia ductos
Vertice truncari, gladio sua colla secari. —
Finis erat dictis. Placuit sententia cunctis.
Illico devota cum Mauro concio tota
Ducitur ex urbe, currenti denique turbae
Maurus ait : — Laete vivatis, vado, valete,
Vos ego tutelis Christi committo fidelis,
Qui consolamen, qui pastor, pascua, gramen,
Qui mentis votum, qui spes est, qui michi totum,
A quo vita datur. Vos dirigat et tueatur. —
Desinit affamen, respondet quilibet : *Amen.*
Mox inclinavit caput et lictor properavit,
Vertice privavit, moriens haec secla beavit,
Spiritus atque sacer mactatus ad alta volavit.
Instat mors eadem reliquis, plectuntur eadem
Martyrii poena, moriuntur mente serena,
De mundi scena coeli migrant ad amoena.
Fert plebs remensis palmis ad sydera tensis.
— O qui disponis vi secretae rationis

430 Ce vers est le 433e dans le texte, mais il est évidemment déplacé.

Omnia, rex regum, justo tamen ordine legum,
Jure doleremus qui tali patre caremus;
Si casu fierent et certa lege carerent
Res contingentes nec coelitus advenientes;
Actibus humanis sed non dominatur inanis
Casus et incertum nichil est vel inane repertum;
Quum res terrenas per certi juris habenas
Hic complectatur coelestia qui moderatur,
Qui sic finiri statuit res sicut oriri. —
Occubuit pater et gemuit Remis urbs populosa;
Movit et omnia pectora conscia mors pretiosa.
Exequialibus undique laudibus hunc comitatur
Turba frequens, populusque sequens illum lachryma-
Cum careat, cum non habeat per quem doceatur. [tur,
Exequias lachrymasque pias quicumque notabat,
Hoc donum meruisse bonum Maurum reputabat.
Hac nece patrata dum plaudit in urbe sacrata
Lampadius judex, sequitur mox ultio vindex.
Spiritus hunc nequam qualiens invadit et aequam
Pro nece sanctorum mercedem quippe rependit,
Donec ad infernum cruciandus ab inde tetendit.
Sic barathri poenas infernalesque catenas
Solvis, Lampadi : justis est debita tradi
Pro sudore quies; tu morti victima fies;
Te, Christi spretor, manet ignis, frigora, foetor,
Vermes, tortores, fletus, pressura. dolores;
Sed tulit in coelis justos pietas Mychaelis,
Corpora sed Remis tumulavit ab inde fidelis.
Flete, viri, flete vestri post fata prophetae,
Cujus doctrina melior quamvis medicina,
Qua vos instruxit, ut lux vos praevia duxit;

442 Vers sans cesure.

Discite, si sapitis, illum factis imitari,
Ut sic possitis secum conglorificari.
In patria vitae, pax perpes ibi sine lite,
Lex sine rigore, melos non cessat ab ore
Plebs ignara pati : sit laus trinae deitati.
Grates, Maure, tibi refero, fac me, rogo, scribi
In libro vitae multumque diuque cupitae.
Ecce tuam vitam descripsi non redimitam,
Carmine finitam nulloque lepore politam,
Pro sudore meo, quo gaudens, alme, trophaeo,
Jungeris ipse Deo, me prece defer eo.

Amen.

467 Plebs ignara fari.

HISTOIRE

DE

L'ORIGINE ET DES PREMIERS PROGRÈS DE L'IMPRIMERIE,

PAR PROSPER MARCHAND.

Nouvelle édition projetée par l'auteur. Ms. in-4o, pap , inventaire général, no 5967.

(EXTRAIT.)

Sans nous arrêter beaucoup aux imaginations aussi creuses que frivoles de quelques écrivains peu judicieux, qui ont aussi follement que faussement attribué non-seulement la simple idée et la théorie, mais encore l'usage effectif et la pratique, ou, du moins, la connaissance de l'imprimerie à Saturne, aux sibylles, à l'apôtre saint Jean, aux prophètes, aux patriarches, aux fils de Seth, à Adam et enfin à Dieu lui-même; ni aux conjectures plus supportables et moins choquantes de quelques savants, qui pourraient s'ima-

giner l'avoir et dont quelques-uns l'ont en effet trouvée dans certains passages de divers auteurs anciens, il en est qui se contentent d'avancer simplement que l'imprimerie n'a point été inconnue aux Juifs. Par exemple, un bon catéchiste allemand regardait ses *catéchismes* comme imprimés déjà dès le temps d'Isaïe; et certain Italien s'était tellement mis en tête que l'imprimerie existait déjà dès le temps des prophètes de l'Ancien Testament, que, quelque chose qu'on pût lui dire pour le désabuser, on ne put jamais en venir à bout. C'est grand dommage que les auteurs qui ont remarqué cela ne nous aient point appris, en même temps, les noms de ces personnages, et sur quels fondements ils établissaient de pareilles imaginations.

Mais tout cela n'est encore rien en comparaison de trois idées, extraordinairement singulières, que trois savants s'étaient fortement mises dans l'esprit. La première est d'un poëte moderne, qui paraît croire très-sérieusement que l'invention de l'imprimerie a été prédite par les versets 11 et 12 du chapitre XII de Daniel, et qui s'est vainement donné la peine de dresser divers calculs prophétiques pour prouver que cette prédiction s'est effectivement accomplie en 1427[1].

L'accomplissement des prophéties par Jurieu n'était pas plus sage, mais avait apparemment un but plus

[1] Kortebrants, *Tot der Druk-Kunste, Aenmerkinga,* II, 35.

abusif et plus criminel. La deuxième est du célèbre Rodolphe Hospinien, connu d'ailleurs par de fort bons ouvrages, mais qui, dans l'un d'eux, a fort légèrement avancé que la sibylle Érithrée avait non-seulement prévu, mais même prédit que l'imprimerie détruirait un jour l'Antechrist. Et cette imagination est si bizarre, qu'il est bon de la rapporter dans les propres termes de l'auteur : *Hanc artem* (typographicam) *e coelo missam adeoque amplectendam, exosculandam et extollendam putarim, quod in nulla alia plus praesidii habeat adversus* Gog *et* Anti-Christum, *pseudo-prophetam et sophistam maximum, quippe quia fortius quam nullo bellorum apparatu expugnari et devinci possit.* Passe pour cela, mais voici le merveilleux : *Praedixit hoc diu ante sibylla Erithraea... Ea enim, de novissimo saeculo et Anti-Christi furoribus vaticinans, cum* LINO *tandem perdendum esse dixit. Sic enim habet carmen graecum :*

Αἴλινος ἔκτοτε καιρὸς ὅτι λίνος αὐτὸν ὀλεῖ.

Miserum inde tempus quia linum perdet eum.

Peut-être ne voit-on pas bien encore quel rapport cela peut avoir avec l'imprimerie, mais le voici : *Paratur enim et conficitur illa materia in qua scribimus et libros excudimus, ex lineo panno minutatim contuso, et glutine iterum densato, quam chartam lineam appellant ex abusione veteris nominis papy-*

rum [1]. La sibylle aurait sans doute mieux fait d'appliquer sa prophétie au plomb. Quoi qu'il en soit, c'était, comme on voit, faire flèche de tout bois en faveur de l'imprimerie, réunir, en son honneur, le sacré et le profane, et lui approprier, sans le savoir, le *teste David cum sibylla* d'un des cantiques de l'Église romaine.

La troisième enfin est d'un fameux visionnaire, grand calculateur et habile arithméticien, qui s'imaginait que l'imprimerie avait été préfigurée dans l'Apocalypse, XIX, 11, 13, sous l'emblème du cheval blanc, de celui dont le nom était *la Parole de Dieu*. Michel Stiffelius a exposé cette extravagante opinion dans son ouvrage intitulé : *Eine sehr wunderbahrliche Worter-Kehnung samt einigen merckzahlen Danielis und der Offenbarung Johannis*, Regiomonti, 1553.

Prosper Marchand, par une bévue incompréhensible, remarque que Cervantes n'extravaguait pas, à beaucoup près, autant que Stiffelius, lorsqu'il supposait simplement l'imprimerie inventée et bien établie dès le quatrième ou le cinquième siècle du christianisme, vers lesquels il place l'époque de son roman. Rien de semblable, en effet, ne se trouve dans l'histoire de l'héroïque don Quichotte, que Cervantes n'a jamais pensé à faire vivre au quatrième ou au cinquième siècle!

[1] Hospin., *de Orig. error., templorum rerumque ad templa pertinentium*, lib. III, c. VII, p. 102.

Un témoignage relatif à l'invention de l'imprimerie, inconnu non-seulement à Malinkrot, mais encore à beaucoup d'autres, est tiré de très-méchants vers latins à la louange de cet art, mis à la fin des *Institutiones Justiniani*, imprimées à Mayence, par Pierre Schœffer, le 24 mai 1468 et le 20 octobre 1472, grand in-folio. Le voici :

Scema tabernaculi Moysis, Salomon quoque templi
    Haud praeter ingenuos perficiunt Dedalos.
Sic decus ecclesiae majus major Salomone
    Jam renovans renovat Beselehel et Hyram.
Hos dedit eximios sculpendi in arte magistros,
    Cui placet en mactos arte sagire viros.
Quos genuit ambos urbs Moguntina Johannes [1],
    Librorum insignes prothocaragmaticos :
Cum quibus optatum Petrus [2] venit ad poliandrum [3],
    Cursu posterior, introeundo prior :
Quippe quibus praestat sculpendi lege sagitus
    A solo dante lumen et ingenium.
Natio quoque suum poterit repetere caragma
    Secum, nempe stilo preminet omnigeno.
Credere difficile est doctores quam preciosa
    Pendat mercede scripta recorrigere.
Orthosyntheticum cujus syntagma per orbem
    Fulget, Franciscum presto magistrum habet.
Me quoque conjunxit illi non vile tragema
    Publica sed commoda et terrigenum columen.

[1] Johannes Guttemberg et Johannes Faust.

[2] Petrus Schoeffer.

[3] Caemeterium.

O utinam exscobere falsis moliantur ideam,
    Qui syntagma regunt et Prothocaragma legunt!
Aureola indubie premiaret eos Logothece,
    Quippe libris cathedras mille superveniunt.

Je n'entreprendrai point de déchiffrer de pareilles énigmes, me contentant de faire observer qu'il est clair qu'il s'agit ici des trois inventeurs de l'imprimerie comparés à Beselebel, neveu de Moïse, excellent architecte et fondeur de toutes sortes de métaux, employé par son oncle à la construction et à l'enrichissement du Tabernacle; et à Hyram, roi de Tyr, qui fournit des matériaux à David pour son palais, à Salomon pour son temple; et que, sous une allusion assez obscure à saint Pierre, qui, quoique arrivé le dernier au sépulcre de Jésus-Christ, ne laissa pas pourtant d'y entrer le premier, on insinue que Pierre Schœffer, quoique le dernier admis à la connaissance du secret de l'imprimerie, contribua pourtant plus que Jean Guttenberg et que Jean Faust à la perfectionner.

III

MÉMOIRES

POUR

L'HISTOIRE DES LETTRES, DES SCIENCES, DES ARTS ET DES MŒURS EN BELGIQUE.

ÉLOGE DE L'ABBÉ MANN [1].

Théodore-Augustin Mann naquit le 22 [2] juin 1735, dans le comté d'York, en Angleterre [3], de parents mieux partagés du côté des mœurs et de la probité

[1] Feu M. le secrétaire perpétuel de l'Académie de Bruxelles, Dewez, a inséré en tête du second volume des *Mémoires de l'Académie,* et dans un tableau des travaux de cette compagnie, une analyse de quelques-uns des ouvrages de l'abbé Mann, pp. XXXVIII-XL. Cf. F. Goethals, *Hist. des sciences, des lettres,* etc.

[2] Le 11, suivant l'ancien style.

[3] Et non pas vers 1740, dans la Flandre autrichienne, comme le dit M. Weiss, presque toujours si exact, *Biogr. univ.,* t. XXVI, p. 498.

7.

que de celui de la fortune. Son père, qui remplit pendant plus de quarante ans la place de *surveyor* ou d'ingénieur-directeur des ponts et chaussées, le fit instruire dans les meilleures écoles d'humanités de la province. Théodore répondit à ce soin par un goût décidé pour l'étude, qui devint bientôt une véritable vocation, et sembla le conduire de l'enfance à l'âge mûr sans passer par l'adolescence ni la jeunesse. Ses progrès furent rapides et signalés dans les langues grecque et latine [1], dans la mythologie et l'histoire ancienne, comme on les concevait alors, et dans l'histoire d'Angleterre. Mais déjà il se sentait un attrait particulier pour les mathématiques et les sciences naturelles, dont les méthodes plus parfaites, les résultats plus positifs, satisfaisaient davantage un esprit exact et méditatif tel que le sien. Il n'était pas cependant dépourvu d'imagination, car il en faut, et beaucoup, pour inventer dans les sciences les plus sèches et les plus arides en apparence. L'astronomie, qui à une géométrie sublime unit l'éclat d'un beau poëme, séduisit son imagination, sans laisser inactif son penchant pour les combinaisons abstraites et les conséquences rigoureuses.

Le père de Théodore aimait ces sciences avec pas-

[1] Il n'a pourtant jamais écrit en latin avec cette correction convenue qu'il nous est permis d'atteindre. Sa latinité n'aurait pu passer en Hollande, ce paradis du latin moderne.



sion, et les cultivait avec succès : il en avait beaucoup écrit pour son propre usage et celui de son élève, dont les dispositions trouvaient ainsi, sous le toit domestique, et des encouragements et une direction convenable. Les autres parties de la physique, avec la botanique et les belles-lettres, servaient de délassements au jeune philosophe; et s'il accordait aussi quelques instants au blason, il faut tenir compte de l'esprit du temps et des institutions d'un pays où le blason représente réellement quelque chose.

A l'exemple encore de son père, Théodore contracta sur les bancs de l'école l'habitude d'analyser ses lectures en y joignant ses observations et ses découvertes, habitude qui se fortifia avec l'âge, à laquelle on doit cette multitude d'écrits utiles sortis de sa plume, et que les conseils de Locke sur la manière de recueillir des extraits concoururent sans doute à rendre fructueuse [1].

M. Mann père, malgré son amour pour ses études favorites, n'avait pas confiance en elles, au point de croire qu'elles pussent assurer le bonheur de son fils. Il le destinait au barreau ou au commerce, et l'envoya à Londres, afin de se former à l'une ou à l'autre de ces professions. Mais, tout géomètre qu'il était, il s'était fait le moteur d'une force qu'il n'avait pas

[1] Voyez, dans les *OEuvres de Locke*, édition de M. Thurot, t. VII, pp.339-366, *Méthode nouvelle de dresser des recueils*.

calculée, et qui lui résista contre son attente. Théodore, prédestiné, en quelque sorte, à une existence toute spéculative, se sentait une répugnance invincible à suivre le commerce ou le barreau. Ses efforts inutiles pour la surmonter, le chagrin qu'il en conçut, parce qu'il savait qu'il affligerait son père, et quelques autres causes dont il ne rend point compte dans ses mémoires autographes, lui occasionnèrent une maladie de langueur qui l'obligea de retourner dans sa famille, où le délabrement de sa santé le retint quelques mois. Revenu à Londres dans l'intention d'y reprendre les mêmes exercices, quoiqu'ils lui inspirassent encore plus de dégoût, et convaincu qu'il ne parviendrait pas à se procurer dans sa patrie un état plus conforme à ses inclinations, il savoura le plaisir amer que trouve la jeunesse à se croire victime d'une grande injustice.

Oubliant cette fois ses règles et ses raisonnements ordinaires, il prit une résolution désespérée : c'était de quitter ses parents et son pays. M. Mann, soit par motif d'économie, soit par prudence, s'était constamment opposé au désir qui dominait son fils de visiter le continent. Sa volonté fut impuissante, et, sans la fléchir, Théodore partit vers la fin de l'année 1754.

Celui-ci n'a jamais prétendu justifier cette démarche, en tant qu'elle blessait le respect et la soumission qu'il devait à ses parents. Mais avant de montrer l'influence qu'elle eut sur le reste de sa vie, il est nécessaire de toucher quelques mots des dispositions d'esprit dans lesquelles il se trouvait alors par rapport

à la religion, et des principes qu'il avait adoptés dès l'âge de quatorze ou quinze ans, c'est-à-dire à un âge où, loin de connaître la fixité d'un principe, on prend d'heure en heure, comme le remarque l'auteur de *l'Art poétique* latin, une forme et des idées nouvelles : *et mutatur in horas.*

Ozanam répétait souvent qu'il appartient à un mathématicien d'aller en paradis en ligne perpendiculaire. Une route si unie ne convenait point à l'abbé Mann, malgré sa prédilection pour les mathématiques. Il reconnaissait lui-même qu'il fut, plus que personne, une preuve de la vérité énoncée par Bacon : *Si la science conduit à la foi, un demi-savoir mène à l'incrédulité.* L'exposé qu'il fait dans ses mémoires des raisonnements faux et captieux qui l'entraînèrent dans le déisme est un document curieux pour l'histoire de l'esprit humain. Hors d'état de récuser le témoignage de la nature et celui de la conscience qui proclament un Être suprême, auteur et conservateur de tout ce qui existe, il se sentait obligé à l'adorer; mais il ne voyait dans toutes les religions prétendues révélées que contradictions et absurdités. Si le catholicisme lui paraissait en offrir moins que les autres, il n'y découvrait point encore ce caractère d'immutabilité, ce plan uniforme de la sagesse divine, qui, remontant sans interruption jusqu'à l'origine des choses, devaient être, selon lui, le sceau de la véritable religion.

Voilà où en étaient les idées de Mann, quand il quitta l'Angleterre pour passer en France. Ce fut à

Paris qu'il séjourna d'abord. Plus tourmenté que jamais par les doutes qui bouleversaient son âme, il passa plus de deux ans en recherches et en méditations. Il avoue franchement que la vanité ne fut pas un des moindres obstacles qu'il eut à vaincre pour arriver à la vérité. Il jugeait indigne d'un philosophe de soumettre sa raison à la croyance du vulgaire, à l'humilité de la foi. La diversité et les variations des dogmes que chaque secte affirme être la révélation lui semblaient d'ailleurs incompatibles avec l'unité et la perpétuité qu'il regardait comme les caractères essentiels de la vérité. Enfin la lecture réitérée du Discours de Bossuet sur l'histoire universelle lui persuada que ces caractères se manifestaient dans la religion catholique romaine. Il n'hésita donc plus à l'embrasser *de cœur et d'âme*, ainsi qu'il s'exprime lui-même, sans que jamais, par la suite, il lui soit revenu un seul doute sur l'origine divine, la perpétuité et la certitude des dogmes de cette religion. M. de Beaumont, archevêque de Paris[1], reçut son abjuration le 4 mai 1756. Ce prélat, qui aimait à faire des conversions, en avait vu rarement une aussi sincère.

Le ton de la société de Paris était loin d'être alors tourné à la religion. On n'était point de bonne compagnie sans un peu d'incrédulité, et les philosophes

[1] Christophe de Beaumont, archevêque de Paris, né en 1703, mort en 1781, célèbre par son mandement contre l'*Émile* de J. J. Rousseau et par la lettre que lui adressa le Genevois.

travaillaient surtout à réduire leur symbole. Sous le feu croisé de leurs moqueries, Mann tint bon : son caractère, naturellement ferme et prononcé, au lieu de céder à l'entraînement général, embrassa avec d'autant plus de chaleur le parti de la foi que cette cause paraissait désespérée; et, pour s'affermir dans sa créance, il appela à son secours les deux sciences les plus propres à faire apprécier la certitude, les mathématiques et la métaphysique. L'union de ces sciences devait, en outre, le garantir des erreurs auxquelles conduit le plus souvent l'étude exclusive de l'une d'elles : les mathématiques imposaient à la métaphysique la nécessité d'une déduction plus sévère, tout en lui inspirant le besoin des réalités. De son côté, la métaphysique avertissait les mathématiques qu'il y a d'autres vérités encore que celles qui sont traduites par des chiffres. Telles furent, à cette époque, ses spéculations les plus chéries, et elles n'ont pas cessé de l'être jusqu'à sa mort.

La guerre ayant éclaté en 1756 entre l'Angleterre et la France, Mann et ses compatriotes non domiciliés furent obligés de quitter ce dernier royaume. Son père, gravement indisposé contre lui par son départ furtif, et que son abjuration avait achevé d'aigrir, manifesta par des menaces l'indignation profonde qui l'animait. Mann prit en conséquence le parti de passer en Espagne, muni de lettres de recommandation de don Jayme Masones y Linia pour don Ricardo Wall, ministre des affaires étrangères, et pour le

comte d'Aranda, alors grand maître de l'artillerie, qui, à son arrivée à Aranjuez, lui firent éprouver les effets de leur bienveillance. Don Ricardo Wall le logea dans sa maison, lui obtint une pension de Sa Majesté Catholique et le plaça dans un régiment de dragons de son ami le comte O' Mahony. Après avoir passé quelque temps à Aranjuez et à Madrid, Mann, philosophe portant l'épée comme Descartes, se rendit à son corps, qui tenait garnison à Calatayud, en Aragon. Bientôt l'oisiveté et la disette de livres lui causèrent de l'ennui. Il sollicita et obtint, par la protection de don Ricardo, la permission d'aller faire un cours d'études à l'académie militaire de Barcelone. Tout entier à sa passion pour les mathématiques, il avait en vue, en sollicitant cette faveur, de passer dans l'arme du génie. Le comte O' Mahony, qui venait d'être nommé ministre résident auprès des cantons suisses, lui ordonna de l'attendre à Saragosse, désirant le conduire lui-même à Barcelone. Mann l'attendit trois mois. Dans cet intervalle, l'amour de la retraite prit dans son cœur un tel empire qu'il résolut de chercher tous les moyens de s'y livrer et de se cacher dans une solitude pieuse. Il ne communiqua, pour le moment, cette idée à personne, mais il commença à essayer sa constance et ses forces avant l'exécution de son projet. Un an entier, il le médita constamment; et dans la reclusion à laquelle il s'était condamné, sa passion pour le travail se réveilla avec plus d'ardeur que jamais.

Il traversa la France pour se rendre à la chartreuse de Nieuport, la seule maison anglaise de cet ordre. Mais il ne voulait point s'y confiner avant d'aller embrasser sa famille. Son père, toujours inflexible, le lui défendit. Après un an et demi d'épreuves, dont la sévérité paternelle ne fut pas la moins rude, il fit sa profession religieuse. L'abbé Mann confesse que le temps qui s'écoula depuis cette époque jusqu'à ce qu'il fût élu supérieur de sa communauté, à l'âge de vingt-neuf ans, a été le plus heureux de sa vie. Donnant à l'étude tous les instants que ne réclamaient pas ses devoirs monastiques, il y consacrait habituellement douze à quatorze heures par jour. Durant cette période, il prit beaucoup de notes et d'extraits de ses lectures, mais il produisit peu d'ouvrages. En 1759, il rédigea une petite *Dissertation sur les sons vocaux possibles à l'homme, avec des caractères pour les représenter*, et en 1762, il en composa une sur la *Théorie des causes physiques des mouvements des corps célestes, d'après les principes de Newton*.

Cette application opiniâtre, jointe au défaut d'exercice corporel, dérangea sa santé; la goutte commença à l'attaquer en 1763 pour ne plus le quitter. Nommé prieur de son monastère en 1764, un nouveau genre de vie plus varié et plus actif vint faire diversion à ses études et à ses maux. L'obligation de veiller aux intérêts temporels de sa maison au dehors lui fit entreprendre de fréquents voyages à cheval, à la manière d'Érasme. Sa santé se trouvait bien de ces

excursions, mais sa passion pour le travail en murmurait. Enfin, lorsqu'en 1768 l'ordre eut été rétabli dans l'administration de la Chartreuse, l'abbé Mann se vit maître de revenir à ses livres avec une ardeur d'autant plus vive qu'elle avait été plus comprimée. La goutte reparut aussi avec une nouvelle violence.

Dès sa première jeunesse, l'abbé Mann s'était complu dans la contemplation d'une certaine harmonie ou correspondance qu'il pensait devoir exister entre les vrais principes religieux et moraux d'une part, et, de l'autre, les attributs souverainement parfaits de l'Être par excellence. Ses études théologiques et ses méditations le fortifièrent si bien dans cette idée, qu'il crut reconnaître, d'une manière distincte, une corrélation et une harmonie sensibles entre la nature de l'homme et celle de Dieu, quoique dans des ordres d'existence infiniment différents. De là, par une progression continue, il étendit cette harmonie à tous les êtres universellement, d'une manière analogue au degré d'existence de chacun d'eux. Il fit de cette idée la base d'un système de métaphysique qui l'occupa constamment pendant un grand nombre d'années, surtout de 1767 à 1774, et dont il a lui-même tracé le plan dans l'analyse de l'ouvrage qu'il publia à Vienne en 1807, sous le titre de *Principes métaphysiques des êtres et des connaissances*. Ce livre, auquel il attachait une valeur particulière, fourmille tellement de fautes d'impression, malgré les soins qu'y donna M. Podevin, ancien commensal de l'auteur,

que les personnes jalouses de sa réputation doivent désirer qu'on en fasse une nouvelle édition sur le manuscrit original, resté entre les mains du même M. Podevin, avec des notes de l'abbé Mann, et les observations que quelques savants lui ont adressées.

A l'avénement de Joseph II au trône impérial, il était aisé de prévoir de grandes réformes dans l'état monastique, et tout portait à croire que les chartreux en ressentiraient les premiers effets. L'abbé Mann pressentait la chute prochaine d'un ordre dont les dissensions intestines diminuaient chaque jour son attachement pour lui sans affaiblir son respect. Dans cette conjoncture, il fut proposé pour l'évêché d'Anvers, qui était vacant. La coadjutorerie de l'évêché de Québec lui fut offerte en même temps, par l'entremise du chevalier York, alors ambassadeur d'Angleterre à la Haye. Enfin, au mois d'octobre de l'année 1776, le ministre plénipotentiaire de Sa Majesté Impériale à Bruxelles, prince de Starhemberg, lui exprima le désir de le transférer dans cette ville et de lui assurer un sort honnête au service de l'empereur. La crainte du climat rigoureux du Canada, et la perspective d'un état où il pourrait jouir sans réserve de ses livres et de lui-même, le décida pour ce dernier parti. Le ministre eut la bonté de se charger de faire faire toutes les démarches nécessaires auprès de la cour de Vienne et du Saint-Siége. Un traitement annuel de 2,400 florins lui fut assigné; et le cardinal Hersan, ministre d'Autriche à Rome, obtint pour lui une bulle

de sécularisation, avec une autre qui le rendait habile à posséder des bénéfices. L'abbé Mann quitta, en juillet 1777, la chartreuse, dont il avait été prieur depuis le 5 juin 1764, et vint habiter Bruxelles, auprès de l'abbé Needham, son ami, jusqu'à ce que la mort le lui enlevât, vers la fin de l'année 1781 [1].

Au mois de juillet 1777, le gouvernement lui accorda une prébende dans l'église collégiale de Notre-Dame à Courtrai, avec des lettres patentes dites de *significamus*, qui le dispensaient de la résidence. Au mois de novembre de la même année, le prince de Starhemberg l'envoya à Londres, à l'effet de prendre connaissance des procédés inventés par Hartley et lord Mahon, pour garantir les édifices d'incendie. A son retour, il rédigea sur cette matière un mémoire, auquel il ajouta ensuite un supplément. Le gouvernement fit imprimer l'un et l'autre, et plusieurs journaux s'empressèrent de les répandre. Ils furent même traduits en espagnol et en allemand.

En 1778, le prince de Starhemberg chargea l'abbé Mann de retravailler l'ouvrage que cet écrivain lui avait déjà remis sur la discipline ecclésiastique et religieuse, et pour lequel le comte de Neny, chef-président du conseil privé, lui avait communiqué des observations d'autant plus précieuses que cet habile homme d'État connaissait à fond l'esprit de la jurisprudence belgique. Ce travail, entièrement refondu,

[1] Voyez son Éloge.

fut présenté au ministre avec le titre de *Réflexions sur la religion et sur la discipline de l'Église*. Outre plusieurs mémoires dont il sera fait mention dans la Notice des ouvrages de l'abbé Mann, il s'occupa une bonne partie de l'année 1779 à rédiger les *Tables des monnaies, poids et mesures anciennes et modernes*, qui sont imprimées dans le V[e] volume des Mémoires de notre Académie, et que l'abbé Amoretti, de celle de Milan, entreprit de traduire en italien.

Durant les premières années de son séjour à Bruxelles, l'abbé Mann recueillit une foule de matériaux pour une vaste compilation qu'il méditait depuis longtemps et qu'il voulait intituler : *Encyclognosis cum bibliotheca universali correspondente*. L'auteur s'y proposait de faire connaître les principaux écrivains de tous les siècles et de toutes les nations, ainsi que les meilleurs ouvrages sur chaque branche des connaissances humaines, d'après le système et les divisions qu'il avait tracés dans ses *Tables ontologiques et encyclopédiques*. Des occupations plus pressantes forcèrent l'abbé Mann à laisser cette rédaction imparfaite. Quelques autres ouvrages eurent le même sort, et par la même raison, tels qu'un *Traité sur l'éducation de la jeunesse*, dont il avait arrêté le plan et posé les principes dès l'année 1777, et un autre sur l'*Esprit des nations, des religions et des sociétés particulières*, dont l'esquisse fut tracée en 1778. L'année suivante, il rassembla des matériaux pour un traité latin, sous le titre de *Dissertatio de libris præ-*

tensis sacris diversarum gentium ab origine mundi.

Au printemps de 1781, l'abbé Mann fut chargé, par le prince de Starhemberg, d'examiner l'état des eaux sur la côte de Flandre pour l'ouverture d'un port, à l'usage de la pêche, à Blankenberg, ainsi que dans la vue de perfectionner la navigation interne, au moyen de celui de Nieuport. Les rapports qu'il rédigea à cette occasion, ainsi que ses observations *Sur les rivières et les canaux en général, et sur ceux de la Flandre en particulier,* furent remis à l'empereur Joseph II, pendant son voyage aux Pays-Bas, en 1781 [1].

[1] M. le chev. Marchal a bien voulu me communiquer les détails suivants :

En l'année 1780, l'abbé Mann fut chargé par le prince de Starhemberg, gouverneur général par intérim, de faire un mémoire sur les canaux et rivières de Flandre, de Brabant et de Hainaut, dans l'intention probablement d'établir le plan des ramifications d'une canalisation générale dans les Pays-Bas ci-devant autrichiens, comme l'ouvrage de M. Dupin nous démontre qu'on l'a exécuté dans la Grande-Bretagne; et un autre mémoire sur le rétablissement à projeter des anciens ports de Nieuport et Lombarzyde, qui étaient, avec l'Écluse et Damme, pendant les siècles de la splendeur de Bruges, les havres de cette métropole du commerce de l'Europe occidentale.

Il ajoute que, d'après des pièces officielles de la fin du dix-septième siècle, Nieuport, qui a l'avantage de n'avoir point de bancs à son entrée comme Ostende, et d'être situé à l'ouverture d'un débouché fluvial de la Flandre dans la

Le jour même du départ de ce monarque, le prince de Starhemberg confia à l'abbé Mann la rédaction d'un *Traité* et d'un *Catéchisme de morale* qui en serait l'abrégé ; celle d'un *Précis d'histoire naturelle*, d'un *Précis des principes d'agriculture*, et d'un ou deux autres livres élémentaires, à l'usage des écoles belgiques ; tâche qui fut achevée dans le courant de l'hiver suivant, et qui exigeait que son intelligence se rapetissât sans rien perdre de sa puissance, image du Messie, quand il disait : *Sinite parvulos ad me venire.*

Le même ministre, qui était dans la confidence des projets de l'empereur relativement au clergé, et qui en redoutait justement l'effet sur l'esprit du peuple belge, fit appeler l'abbé Mann pendant le carême de 1782, pour lui communiquer ses appréhensions à cet égard, et le prier d'aviser, non aux moyens de détour-

ligne nautique du plus court passage de l'Angleterre aux Pays-Bas ci-devant autrichiens, était, depuis une haute antiquité, l'étape pour l'entrée et la sortie des malles et paquebots ; que cette étape fut transférée à Ostende, après de longues négociations entamées en l'année 1689, entre la Grande-Bretagne et les Provinces-Unies d'un côté, et le gouvernement des Pays-Bas de l'autre ; enfin que, selon l'intention de ces deux mémoires, Nieuport aurait dû recevoir de nouveau cette étape pour rivaliser avec Dunkerque, devenu port français, mais sans nuire à Ostende, qui était alors florissante à cause de la guerre d'Amérique..

En résultat, la Flandre aurait reconquis un nouveau port, et les villes situées entre la Lys et la mer auraient obtenu le débouché maritime qui leur est nécessaire.

ner le coup qu'il savait être résolu, mais à ceux d'y préparer l'opinion, que l'on ne méprise jamais impunément. Le prince indiqua lui-même, comme un de ces moyens, de reprendre le texte des *Réflexions sur la discipline ecclésiastique*, en y ajoutant des considérations sur ce qu'on savait des vues et des plans de l'empereur touchant ces matières, et en montrant jusqu'à quel point ils pouvaient être justifiés par l'ancienne discipline de l'Église. Ce travail, que des circonstances aussi fâcheuses que puissantes rendirent inutile, occupa l'abbé Mann le reste de cette année.

Depuis l'an 1779, l'abbé Mann était parvenu à diminuer les attaques de la goutte, par un usage suivi des extraits de ciguë et d'aconit. Comme il était un des premiers qui eussent osé tenter aux Pays-Bas de recourir à ces remèdes, repoussés obstinément par la prévention commune, il en publia, en 1784, les effets attestés par l'expérience qu'il avait pratiquée sur lui-même.

En 1784, le nonce Busca, archevêque d'Émèse, puis gouverneur de Rome et cardinal, demanda au ministre plénipotentiaire de l'empereur aux Pays-Bas de pouvoir se faire accompagner par l'abbé Mann dans un voyage qu'il projetait en France, en Suisse et en Allemagne. Celui-ci en tint le journal, qui est resté manuscrit.

Revenu de cette tournée, l'abbé Mann employa le loisir que lui laissait l'état d'agitation où se trouvaient les Pays-Bas, partie à fournir différents mémoires à

l'Académie, partie à la composition d'un *Abrégé de l'histoire ecclésiastique, civile et naturelle de la ville de Bruxelles et de ses environs, avec la description de ce qui s'y trouve de plus remarquable*, espèce d'indicateur dont la partie historique est tirée d'un manuscrit inédit de Foppens, conservé à la bibliothèque de Bruxelles, et pour lequel l'auteur a laissé des corrections que l'on garde au même dépôt, écrites de sa main sur un exemplaire imprimé.

Dans ses courts loisirs. l'abbé Mann fréquentait la bonne compagnie, où il était accueilli avec distinction. L'hôtel d'Arenberg surtout l'attirait par la bienveillance qu'il était sûr d'y rencontrer. Cette illustre famille se composait alors, comme il le raconte [1], du duc Engelbert, aveuglé par un fatal coup de fusil de sir William Gordon [2], de la duchesse, fille du comte

[1] *Lettres*, p. 66.

[2] Ce triste événement avait eu lieu à la chasse ; le duc, qui avait conservé toute son aménité, toute la sérénité de son caractère, cherchait à se tromper lui-même à cet égard autant qu'il le pouvait. Il était parvenu à remplacer la vue par le tact, l'ouïe et les autres sens, et, accompagné d'un secrétaire qui l'avertissait, il ne manquait jamais l'occasion d'adresser des compliments aux dames sur leur toilette, sur le choix exquis des couleurs de leur parure, etc. Parlait-on avec éloge d'un tableau, le duc le savait bientôt par cœur, et de manière à faire croire qu'il en avait examiné les moindres détails.

de Lauraguais, personne des plus aimables, et de la duchesse douairière, de la famille souveraine de la Marck, qui passait pour la dame la plus accomplie des Pays-Bas, et jusqu'alors (1782) la plus belle, malgré ses cinquante ans.

Le 7 juin 1784, il fit, sur l'invitation du ministre comte de Belgiojoso, un voyage scientifique en Lorraine, en Alsace et en Suisse, en revenant à travers l'Allemagne par le Rhin.

L'empereur ayant voulu établir une pêche nationale dans l'Adriatique, l'abbé Mann reçut la commission de présenter dans un mémoire les moyens d'y parvenir, et d'y comprendre la pratique et les règlements en usage dans la pêche de Flandre : mémoire qu'il termina dans le courant de l'été de 1786.

Le secrétaire perpétuel de l'Académie (c'était alors M. des Roches) avait été appelé à Vienne, dans l'automne de la même année, pour un travail relatif à l'introduction des écoles normales aux Pays-Bas ; l'abbé Mann remplit, pendant son absence, les fonctions de secrétaire dans cette compagnie, et en devint titulaire lorsque, peu de temps après son retour, M. des Roches vint à mourir. Il fut en outre nommé à la place de trésorier de l'Académie, vacante par la mort du comte de Fraula. Ce corps lui avait aussi confié la surveillance de ses cabinets de physique et d'histoire naturelle, et l'avait chargé de faire les observations météorologiques qui devaient être transmises à l'Académie de Manheim, laquelle en recevait

des différentes parties de l'Europe, et les publiait sous le titre d'*Ephemerides meteorologicae*.

Nous nous dispenserons de donner ici la liste des mémoires multipliés que l'abbé Mann lut à l'Académie pendant une longue suite d'années. Nous les indiquerons dans une Notice bibliographique et chronologique à la fin de cet éloge, ainsi que les autres ouvrages qu'il mit au jour, soit comme auteur, soit comme éditeur. Quoiqu'ils ne soient pas tous d'un intérêt bien vif, on ne peut se défendre d'un sentiment d'étonnement en voyant le nombre et quelquefois l'étendue de ces ouvrages; et laissant à la critique sa part la plus large, on est forcé de convenir qu'il a fallu un travail prodigieux pour recueillir et coordonner une masse aussi considérable de faits. Ce zèle infatigable, apprécié au dehors, lui ouvrit les portes de plusieurs sociétés littéraires et scientifiques En 1780 la Société d'Émulation de Liége, en 1787 l'Académie Électorale-Palatine de Manheim, en 1788 la Société Royale de Londres, la Société Patriotique de Milan, l'Académie de Richmont en Virginie et la Société Batave de Rotterdam l'inscrivirent parmi leurs membres.

Les troubles de la Belgique avaient pris le caractère le plus alarmant. Le ministre comte de Trauttmansdorf choisit l'abbé Mann pour porter au cardinal-archevêque de Malines des paroles de conciliation. On croyait ce prélat réfugié à Cambrai, tandis qu'il était caché dans Bruxelles. Le vicariat de Malines rejeta

toutes les ouvertures de l'abbé Mann, et refusa de lui faire connaître la retraite de l'archevêque. Au moment même que l'abbé Mann rendait un compte verbal de son infructueuse mission, la révolution éclata. Le lendemain 12 décembre 1789, le gouvernement partit et les troupes évacuèrent Bruxelles. Isolé au milieu d'une population insurgée, exposé au pillage, menacé de mauvais traitements, l'abbé Mann passa, loin des consolations de l'amitié, des jours douloureux que l'étude ne pouvait adoucir. Témoin d'excès qu'il condamnait hautement, préparé à des vengeances qui, peut-être en atteignant quelques grands coupables, n'auraient pas épargné beaucoup d'innocents, il mesurait avec effroi l'étendue des maux que traîne après elle la guerre civile, et dont rien ne lui semblait capable de sauver la Belgique.

Les chanoines de Courtrai, prétendant que ses lettres de *significamus* étaient devenues nulles par le changement de gouvernement, l'obligèrent à résider, sous peine de perdre sa prébende, qui était alors son unique moyen de subsistance. Tant de peines d'esprit aigrirent ses humeurs, et les maladies auxquelles il paraissait avoir échappé reparurent pour ne plus lui laisser de trêve. Cependant l'Académie, qui désirait le retour de son secrétaire, fit solliciter auprès des états de Flandre l'ordre de considérer les lettres de *significamus* de l'abbé Mann comme continuant provisoirement de sortir leur effet; et il eut la faculté de revenir à Bruxelles.

Les chefs du gouvernement étant rentrés dans cette capitale le 23 décembre 1790, l'abbé Mann reçut d'eux l'invitation d'exécuter certains travaux que les circonstances exigeaient, et la *commission royale des études* ayant été rétablie sur le pied qu'elle avait été formée en 1777 par l'impératrice Marie-Thérèse, il en fut nommé assesseur au mois de février 1791. Ce surcroît d'occupation devait le distraire de ses études favorites; mais toujours dévoué au bien public, il lui fit sans regret le sacrifice de ses goûts; et quoique la plus grande partie de son temps fût absorbée par les affaires de ce département, dont le nombre et la difficulté s'étaient accrus par l'état de révolution auquel on se dérobait à peine, il sut encore donner aux sciences des moments dont elles profitèrent.

Cependant l'invasion des Pays-Bas par les Français, au commencement de novembre 1792, vint de nouveau renverser l'édifice qu'on s'efforçait de reconstruire, et anéantir les études classiques. L'abbé Mann se rendit d'abord à Maestricht avec M. Podevin, *actuaire* de la commission des études, et de là en Angleterre avec lord Elgin, envoyé extraordinaire de Sa Majesté Britannique à la cour de Bruxelles.

La Société Zélandaise des sciences, établie à Flessingue, l'avait élu en qualité de l'un de ses membres honoraires, et la Société des Antiquaires de Londres lui accorda la même distinction en 1793.

Après avoir reçu à Londres l'accueil le plus flatteur de ses nombreux amis, l'abbé Mann revint le

18 avril 1793 à Bruxelles, où il trouva le gouvernement autrichien rétabli, et où il reprit ses fonctions de commissaire des études. Sa demeure était dans une grande confusion; mais du moins, grâce à la fidélité de son valet de chambre, sa bibliothèque, ce *multa pars sui*, avait échappé aux pillards. L'interruption que son émigration avait mise dans ses travaux fut cause qu'il ne publia aucun ouvrage depuis cette époque jusqu'au temps où une nouvelle invasion des Français l'obligea de quitter Bruxelles pour la dernière fois, au mois de juin 1794, avec toute la haute administration. Il eut encore pour compagnon de sa fuite M. Podevin. L'amitié les avait rendus nécessaires l'un à l'autre; et au milieu des maladies aiguës et presque continuelles qu'essuya l'abbé Mann, son ami trouva dans l'affection qu'il lui témoigna un allégement à ses propres chagrins. Poussés ensemble d'asile en asile, ils ne firent que s'arrêter quelques mois à Ruremonde, Kayserwert, Dorsten, Paderborn, Bamberg, Ratisbonne et Lintz. En ces deux dernières villes, l'abbé Mann éprouva à la tête et dans les viscères des attaques de goutte si violentes qu'on fut obligé de lui administrer deux fois les derniers secours de la religion. La salubrité de la ville de Lintz et la beauté de ses environs l'avaient déterminé à s'y fixer, quand au mois d'avril 1797 les Français pénétrèrent dans la Styrie, et la cour ordonna aux émigrés de se retirer en Bohême ou en Moravie. Arrivé à Prague, l'abbé Mann trouva sur le siége archiépiscopal

de cette ville le prince de Salm, dont il avait été diocésain, en qualité de chanoine de Courtrai. Ce digne prélat ne cessa de le combler de marques d'estime et d'affection.

De 1798, année où il alla en Angleterre, à 1799, l'abbé Mann entretint une correspondance avec le célèbre naturaliste sir Joseph Banks, qui occupa, à la Société Royale, le fauteuil de Newton. Ses lettres originales en anglais sont conservées au *British Museum*, à Londres, et sir Henry Ellis en a inséré plusieurs dans un recueil de lettres de savants des seizième, dix-septième et dix-huitième siècles, mis au jour pour la Société des Bibliophiles de Camden. M. Van de Weyer, qui a remplacé l'abbé Mann à la Société royale des Antiquaires de Londres, et qui profite constamment des avantages de sa position diplomatique pour rendre service aux lettres, a fait copier toutes ces lettres sans exception, et a chargé M. Ad Wahlen d'en imprimer une élégante édition, après que M. O. Delepierre les a eu traduites en français [1].

Les faits littéraires consignés dans cette correspondance ne sont pas néanmoins d'un intérêt bien vif; on y apprend, entre autres, que la première édition du premier volume des Mémoires de l'Académie de Bruxelles, à peine imprimée, fut épuisée. Il y est question tantôt d'une maison incombustible, à la manière de lord Mahon, tantôt des amis que Mann possédait dans

[1] *Lettres de l'abbé Mann*, etc., Brux., 1845, in-18.

son ancienne patrie : les principaux étaient le docteur Solander, M. Magellan, Hartley, lord Mulgrave, etc.

L'Europe jouit de quelques intervalles de calme ; les tempêtes politiques ne grondèrent que loin de l'asile où l'abbé Mann était caché; sa santé s'étant un peu améliorée, il reprit à Prague ses travaux littéraires, trop longtemps interrompus par les voyages, par les peines de l'âme et celles du corps, souvent moins cuisantes et moins homicides. Aussi n'avait-il, pendant un assez long espace de temps, rien mis au jour que des notes sur l'agriculture des Pays-Bas, pour le bureau d'agriculture britannique que le parlement venait d'instituer à Londres, et dont il fut élu membre honoraire en mai 1794. Il traduisit alors en français ses *Principes métaphysiques*, d'abord composés en anglais, et tira une copie de l'original pour être déposée au *British Museum*. Mais quoiqu'il restât fidèle à ses anciennes idées, il ne se montra point indifférent à la révolution récemment opérée dans la philosophie ; et dès l'année 1796. il tâcha de s'expliquer le transcendentalisme de Kant, en recherchant quelles étaient les principales opinions métaphysiques qui se partageaient l'Allemagne. De plus en plus attaché à son système des harmonies, il résolut de soumettre au jugement du public l'ouvrage où il l'exposait. Les mesures à prendre pour cette publication dont il s'exagérait les résultats, et quelques autres affaires qu'il désirait vivement mettre à fin, appelaient l'abbé Mann à Vienne, tandis que le délabrement de sa santé

le retenait à Prague. Il fallut donc qu'un autre le remplaçât. M. Podevin n'aurait pu se résoudre à quitter son ami, malgré ses instances et le désir de lui être utile, s'il ne l'avait pas laissé aux soins de sa propre sœur. Elle prodigua au compagnon de leur exil les soins dont ils s'étaient acquittés jusqu'alors en commun.

Les récréations mêmes de cet écrivain étaient laborieuses. C'est ainsi que depuis longtemps, lorsqu'il était fatigué d'autres occupations, ou que ses souffrances l'en rendaient incapable, il se délassait à compiler une *Table chronologique de l'Histoire universelle, depuis le commencement de l'année* 1700 *jusqu'à la conclusion de la paix générale en* 1803, époque où ce livre fut imprimé à Dresde. L'auteur a laissé des matériaux pour le continuer jusqu'en 1807, avec des corrections et des additions destinées à une édition nouvelle.

On a lieu de s'étonner qu'avec une santé aussi chancelante, souffrant presque toujours des douleurs inouïes, menant, par goût ou par impuissance de se mouvoir, la vie la plus sédentaire, il ait poussé si loin sa carrière. Ses dernières années ne furent qu'une suite de maux cruels, supportés avec une patience et une résignation qui ne se démentirent pas un seul instant. Peu amoureux de la célébrité, cette idole des gens de lettres, la religion et l'amitié l'occupèrent seules sur le déclin de sa vie. Lorsqu'il trouvait l'occasion de parler des personnes qu'il avait aimées, la

douceur de cet entretien semblait émousser l'aiguillon de la douleur. La mort l'en délivra pour toujours le 23 février 1809, à Prague, où il résidait depuis l'an 1797. Il était âgé de 74 ans. L'esprit toujours présent, il vit approcher sa fin avec la foi d'un chrétien et la fermeté d'un sage [1].

SCRIPTA A T. MANN,

tam inedita quam impressa [2].

Scripta ante annum 1751.

1. Traité d'Arithmétique, tant en nombres entiers qu'en fractions; avec leurs applications, les progressions, les élévations des puissances, etc. Un vol. in-4°, en anglais.

2. Traité de Géométrie pratique, renfermant les mesurages des surfaces et des solides, l'arpentage, le jaugeage, l'usage des logarithmes, etc. Un volume in-8°, en anglais.

[1] Il institua Mlle Podevin légataire de tous ses manuscrits, et c'est sur des notes extraites de ses mémoires, et communiquées au baron de Feltz par M. Podevin, que cette notice biographique a été rédigée.

[2] Cette table a été, pour les neuf dixièmes, rédigée par l'auteur même, avec les titres qu'on y lit.

3. Éléments d'Astronomie, avec la doctrine de la sphère et la chronologie. Un volume in-8°, en anglais.

4. Recueils et extraits sur la Physique et l'Histoire naturelle. En anglais.

5. Notice des diverses sectes des Chrétiens, et sur la religion naturelle. En anglais.

1751-1754.

6. Liste et Table des Sciences et des Arts, et de toutes les branches des connaissances humaines. En anglais.

1755-1756.

7. Leçons de Mathématiques. En anglais.

8. Tables synoptiques de la Géographie universelle. En anglais.

9. Table chronologique de l'Histoire universelle, depuis le commencement du monde jusqu'à Charlemagne. En français.

10. Recueils et extraits sur l'Astronomie et la Physique expérimentale, spécialement sur l'Électricité. En anglais.

11. Idées sur l'Infini, l'Éternité, l'Immensité, le Temps, l'Espace et autres objets de Métaphysique. En anglais.

1757-1758.

12. Dictées de l'Académie militaire à Barcelone, en espagnol, savoir :

L'Arithmétique et l'Algèbre.
La Géométrie élémentaire, spéculative et pratique, avec les sections coniques.
La Trigonométrie et les Sphériques, avec la construction et l'usage des logarithmes.
L'Art de la fortification, de l'attaque et de la défense des places.
L'Art de l'artillerie.
La Tactique, ou l'Art de la guerre.

13. Traité d'Algèbre, extrait de Thomas Simpson. En anglais.

14. Vue générale de toutes les parties de la Physique moderne. En anglais

15. Extraits et traductions de quelques pièces du Théâtre Critique du P. Feyoo. En espagnol.

16. Libellus precum. In-16, en latin.

1759.

17. A dissertation on the vocal sounds possible to the human organs; with characters representing them.

18. A short Grammar of the latin tongue.

19. Abrégé du Discours sur l'Histoire universelle de Bossuet.

20. Extracta et dictata theologica.

1760-1764.

21. Excerpta e SS. Ecclesiæ Patribus priorum sæculorum, ordine lectionis. In-folio.

22. Excerpta et adversaria circa Scripturam Sacram. In-4°.

23. Excerpta et Adversaria theologica. In-4°.

24. Excerpta historica, critica et bibliographica. In-4°.

25. Excerpta et Adversaria Physica. In-4°.

26. Théorie des Causes physiques des Mouvements des Corps célestes, d'après les principes de Newton. In-4°.

27. Vita S. Arsenii, e Græco latine versa. In-folio.

28. Letter of St. Eucherius to Valerian (*De contemptu mundi*), translated into english.

29. The enigmatical World, translated from the french of Caraccioli. In-12.

30. Studiorum Ratio 1740-1764. In-4°.

31. Excerpta ascetica quamplurima. In-folio et in-4°.

32. Vita ascetica 1758-1764. In-4°.

33. Theologia mystica et catechetica, hebraice, græce, latine. In-4°.

1764-1774.

34. Systemata ontologica et encyclopædica, xij Fabulis forma maxima expressa : cum Prospectu impresso. In-4°.

35. Système des choses, ou Principes métaphysiques des Êtres, 1762-1774. 712 pages in-4°.

36. Disquisitiones metaphysicæ variæ, 1762-1771. In-folio.

37. Excerpta et Adversaria plurima metaphysica, physica, mathematica, historica, philologica, critica, bibliographica, medica, varia, 1762-1774. In-folio.

38. Homiliæ et Sermones capitulares, partim latine, partim anglice, 1761-1774. In-4°.

39. Dissertation sur la retraite de saint Bruno, composée pour les Bollandistes en 1766.

40. Essays on Good Breeding.

1774-1777.

41. Traité de la Discipline ecclésiastique, relativement à l'Église Belgique, 1771-1776. In-folio.

42. Principles of natural and social Law, applied to the British American colonies, 1776.

43. Notes and Extracts concerning the Affairs of British America, the Bishopric of Quebec, etc., 1776-1777.

44. Recueil et extraits sur les marées et les niveaux des Pays-Bas, le déluge Cimbrique, etc., 1773-1777. In-folio.

45. Miscellanea, 1764-1777. In-folio.

46. Excerpta et Adversaria Miscellanea, 1773-1794. In-folio.

47. Bibliotheca Selecta in usum Clericorum, tam sæcularium, quam regularium. In-folio.

1777-1786.

48. Plusieurs Recueils bibliographiques.

49. Bibliographia et excerpta bibliographica. In-folio magno.

50. Encyclognosis, cum Bibliotheca correspondente. In-folio.

51. Principes de l'Éducation de la Jeunesse, 1777.

52. Plan d'un ouvrage sur l'Esprit des Nations, des Religions et des Sociétés particulières, 1778.

53. Le second supplément au *catalogue des livres d'occasion* de P. Lelon, à Lille, juillet 1840, page 26, n° 14844, porte : *Le Pour et Contre les Spectacles*, par l'abbé Mann. Mons, 1789, in-12.

54. Dissertatio de libris dictis Sacris diversarum Gentium ab origine mundi, 1779 Peracta, 1800.

55. Excerpta historica, præsertim Belgica, 1700. In-folio.

56. Analyses des éditions anglaises et françaises de l'Histoire universelle, par une société de gens de lettres, 1780. Bibl. roy., fonds V. H., n° 3680.

57. Mémoire et Lettres sur l'étude de la langue grecque, par le marquis du Chasteler et l'abbé Mann. Bruxelles, 1781, in-8°. Bibliot. roy., fonds V. H., n° 23111.

58. Listes chronologiques des Voyages, depuis les temps les plus reculés jusqu'à présent. Achevées en juillet 1797.

1789.

59. A treatise on Sea-Currents and their effects, applied to the seas and coasts on the west of Europe, more especially to those which surround the British Islands. *For the Royal Society of London.*

1794.

60. A Description of a Roman camp near Dorsten in Westphalia. *For the Society of Antiquaries of London.*

1795.

61. A Memoir on the Agriculture of the Austrian Netherlands. *For the board of British agriculture.*

Le même en français.

1796.

62. Notice des Monnaies courantes dans les divers États de l'empire d'Allemagne, avec des Tables de leurs divisions, valeurs et comparaison.

63. Historia Philosophiæ Kantianæ; deque ejus natura, indole, ac præcipuis dogmatibus; una cum ejusdem crisi : necnon Excerpta Logicæ et Metaphysicæ modernæ Germanorum. Usque 1800.

64. Kalendarium Romano-Tornacense, in usum insignis Ecclesiæ collegiatæ B. M. V. Cortraci. In-12.

1797.

65. Catalogus Bibliothecæ T.-A. Mann, ab anno 1777 ad annum 1794 collectæ. In-folio.

1807.

66. Principes métaphysiques des êtres et des connaissances. Vienne, 1807, in-4°. Bibl. roy., fonds V. H., n° 4113; exemplaire donné par l'auteur à M. V. H.

1845.

67. Lettres de l'abbé Mann sur les Sciences et les Lettres en Belgique, 1773 (lisez 1778) — 1788 (lisez 1799). Traduit de l'anglais par Octave Delepierre. Bruxelles, A. Wahlen, in-18 de 169 pages.

MÉMOIRES ACADÉMIQUES.

1773.

1. Mémoire sur l'ancien État des Pays-Bas maritimes; sur les changements successifs qui y sont arrivés, et sur les causes de ces changements; sur la nature du climat et du sol de la Flandre maritime; sur les marées de cette côte, et leur comparaison avec la hauteur des différentes parties du pays adjacent. (*Imprimé dans les Mémoires de l'Académie de Brux., tome I.*)

1774.

2. Mémoire sur les moyens de parvenir à une Théorie complète des Météores. Six mois d'Observations météorologiques, depuis le 24 juin jusqu'au 24 décembre 1773. (*Ibid., tom. I.*)

3. De Linguarum eruditarum necessaria cognitione et usu; necnon de vero nominis Dei Τετραγραμματου sensu, ejusque recta ac genuina pronunciatione, Dissertatio. (*Ibid., tom. I, par extrait.*)

N. B. Le manuscrit autographe de l'auteur, de 24 pages in-fol., se trouve à la Bibl. roy., fonds V. H., n° 180.

4. Mémoire sur les lois du mouvement des fleuves et sur la quantité de leur pente, en particulier des rivières et canaux de la Flandre, d'où l'on déduit une Méthode générale et très-facile de niveler tout ce pays : on y détermine la profondeur que doivent avoir les canaux et les écluses, et on indique plusieurs nouveaux moyens d'obtenir un parfait écoulement des eaux superflues et incommodes. (*Imprimé, mais réservé à l'usage du gouvernement général des Pays-Bas et remis à S. M. l'Empereur en* 1781.)

N. B. La Bibliothèque royale, fonds V. H., n° 407, possède cet ouvrage en entier, formé de 47 pages imprimées et de 52 pages manuscrites. Voir la note du catalogue V. H. Cet exemplaire, qui provient de M. Mols, d'Anvers, a été enrichi par lui du portrait de l'abbé Mann, que ce dernier lui avait donné en 1793.

5. Mémoire sur le Feu élémentaire, considéré en général dans toute la nature; avec des Conjectures sur ses différentes modifications, ses Lois d'action, sa Fin et ses Usages universels. (*Dans le Recueil des Mémoires de l'Académie de Bruxelles, tom. II.*)

6. Mémoires sur les Marées aériennes, ou l'effet produit sur l'atmosphère terrestre par l'action combinée du Soleil et de la Lune. (*Ibid., tom. II.*)

1775.

7. Mémoire sur les Moyens d'augmenter la Population et de perfectionner l'Agriculture dans les Pays-Bas autrichiens. (*Ibid.*, *tom. IV.*)

8. Mémoire sur les Principes qui servent à déterminer la quantité de la pression latérale des Fluides et d'autres Corps qui gravitent comme Fluides. (*Ibid.*, *tom. V. Annonce.*)

9. Mémoire sur la nature du Sol, de l'Atmosphère et du Climat de la Flande maritime; des Phénomènes météorologiques qui y règnent, et de l'Influence qu'ont toutes ces choses sur le génie, le tempérament et la santé des habitants et des animaux de ce pays. (*Ibid.*, *tom. IV.*)

1776.

10. Mémoire sur les divers moyens de se garantir des funestes effets de la Foudre dans les Orages. (*Ibid.*, *tom. IV.*)

11. Mémoire sur la Congélation de l'Eau de la Mer, déduit d'une suite d'expériences faites sur ce sujet au mois de janvier 1776. (*Ibid.*, *tom. I.*)

12. Mémoire dans lequel on examine les effets et les phénomènes produits en versant différentes sortes d'Huiles sur les Eaux, soit tranquilles, soit en mouvement, d'après une suite d'expériences faites à ce sujet. (*Ibid.*, *tom. II.*)

13. Mémoire sur les Lois de la projection et de la

descente des Corps graves dans les Fluides en mouvement, soit uniforme, soit opposé, et sur celles de la rencontre des courants. (*Ibid., tom. V. Annonce.*)

14. Histoire Naturelle de la Mer du Nord, de ses Courants et Bancs, de ses Productions et de la Pêche qui s'y fait. (*Ibid., tom. II.*)

15. Observations météorologiques faites sur la côte de Flandre, depuis le 1er avril 1775 jusqu'à la fin de septembre 1776, faisant une suite de dix-huit mois. (*Ibid., tom. I, par extrait.*)

1777.

16. Mémoire sur le changement successif de la température et du terroir des Climats, avec des recherches sur les causes de ce changement. (*Imprimé à Manheim et à Gand en* 1792.)—(Voir la collection académique du fonds V. H.)

17. Mémoire sur la nature de la Loi universelle, observée par les Forces expansives et résistantes, en leur développement dans tous les corps où elles se trouvent combinées ensemble. (*Mémoires de l'Académie de Bruxelles, tom. V. Annonce.*)

18. Suite d'Observations météorologiques, depuis le 1er octobre 1776 jusqu'à la fin d'avril 1777. (*Ibid.*)

A Bruxelles en 1777.

19. Mémoire sur les nouvelles Terres et Iles qui ont paru successivement au-dessus de la surface de la mer. (*Imp. à Manheim.*)

1778.

20. Mémoire sur les diverses Méthodes inventées jusqu'à présent pour garantir les Édifices d'Incendie. Fait et imprimé par ordre du gouvernement des Pays-Bas. (*Imprimé à part*, 1778, *in*-4°.)

21. Relation du Voyage de l'abbé Mann en Angleterre, fait par ordre du gouvernement des Pays-Bas. (*Mém. de l'Acad. de Bruxelles, tom. III. Extrait.*)

22. De natura, ortu et progressu Philosophiæ moralis universae, sive Juris Naturae et Gentium; deque necessitate eam emendandi, magisque in Academiis Catholicis colendi; cum Crisi scriptorum eo in genere praecipuorum. (*Ibid., tom. V. Annonce.*)

23. Dissertation dans laquelle on tâche de déterminer précisément le port où Jules César s'est embarqué pour passer dans la Grande-Bretagne et celui où il aborda, ainsi que les jours précis où il fit ses voyages. (*Ibid., tom. III.*)

24. Mémoire sur l'accroissement graduel en élévation de la surface de la Terre, provenant de ce que beaucoup plus de fluides et d'humidité est converti en solides qu'il n'en retourne en fluides par la décomposition des corps quelconques. (*Destiné au tom. VI, qui n'a point paru.*)

1779.

25. Supplément au Mémoire sur les moyens de garantir les Édifices d'Incendie. (*Imp. à part, in-4°.*)

26. Dissertation sur l'Opinion de plusieurs Auteurs

anciens et modernes, qui soutiennent que la mer Noire, la mer Caspienne, la mer Baltique et la mer Blanche ont anciennement communiqué ensemble. (*Mémoires de l'Académie de Bruxelles, tom. III.*)

27. Recueil de Tables des monnaies, des poids et des mesures, anciens et modernes, de diverses nations, avec leurs évaluations, tirées des auteurs qui ont traité cette matière avec le plus d'exactitude, et précédées d'un mémoire sur la nature, l'autorité et l'usage de ces tables. (*Ibid., tom. V.*)

28. Mémoire physique et politique sur la ville et le port de Nieuport en Flandre. (*Ibid., même tome.*)

1780.

29. Mémoire sur la question : Dans un pays fertile et bien peuplé, les grandes fermes sont-elles utiles ou nuisibles à l'État en général? (*Ib., tom. IV.*)

30. Vue générale et analyse des diverses Théories de la Terre qui ont été imaginées depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours. (*Destiné au tom. VI.*)

1781.

31. Mémoire sur la Conservation des Aliments. (*Ib., tom. V.*)

32. Réflexions sur l'Économie de la Société et sur les moyens de la perfectionner. (*Ib., tom. V. Annonce.*)

1782.

33. Notice historique de la Vie et des Ouvrages de l'abbé Needham. (*Ib., tom. IV.*)

34. Vue générale des derniers progrès des Sciences académiques et de ce qui reste à faire pour les amener de plus en plus vers leur perfection. (*Ib., tom. V.*)

1783.

35. Mémoire sur les moyens de perfectionner l'Économie de la Société civile par la culture des connaissances utiles. (*Ib., tom. V. Annonce.*)

1784.

36. Dissertation sur les Déluges dont il est fait mention chez les Anciens; suivie de quelques considérations physiques et mathématiques sur ces catastrophes. (*Ib., tome V.*)

1786.

37. Dissertation sur les Syrtes et sur les Marées de la mer Méditerranée. (*Ib., tom. V.*)

38. Histoire météorologique de l'Hiver de 1785 à 1786. (*Ib., tom. V.*)

1787.

39. Réflexions sur l'utilité d'une classe de correspondants dans une Académie des Sciences et d'Histoire naturelle.

40. Mémoire sur un nouveau principe d'Hygrométrie. (*Imprimé par l'Académie de Manheim.*)

41. Suite de l'Histoire météorologique jusqu'à la fin de l'année 1786. (*Mém. de l'Acad. de Brux., t. V.*)

1788.

42. Histoire météorologique de l'année 1787. (*Ib.*, *tom. V.*)

43. Histoire de l'Académie Impériale et Royale des Sciences et Belles-Lettres de Bruxelles, depuis 1783 jusqu'à 1788 inclusivement, écrite en qualité de Secrétaire perpétuel de l'Académie. (*Ib.*, *tom. V.*)

1789.

44. Mémoire sur la Découverte faite récemment des vestiges du *Portus Itius* de César, près de Boulogne-sur-Mer. (*Destiné au tom. VI.*)

45. Mémoire sur les Gelées extraordinaires dont il est fait mention dans l'histoire, depuis les temps les plus reculés jusques et compris celle de l'hiver de 1788-1789, suivi de considérations physiques sur les grandes Gelées. (*Imprimé à Gand en* 1792, *in*-8°.)

46. Recueil d'Observations sur l'Orage du 13 juillet 1788. (*Imprimé ib.*, *in*-8°.)

1790.

47. Mémoire contenant le Précis de tout ce qui a été imaginé jusqu'à présent pour détruire les Mans et les Hannetons. (*Imprimé à Liége en* 1791.)

48. Mémoire sur les moyens d'établir une pêche nationale où il n'y en avait pas encore eu. (*Destiné au sixième volume des Mémoires de l'Académie de Bruxelles.*)

1791.

49. Mémoire sur la formation des Grêlons et des Glaçons dans les grands orages. (*Destiné au même volume.*)

1792.

50. Traité des Courants de mer et de leurs Effets sur le fond et les côtes de la mer.

N. B. Ce traité ne fut achevé qu'en 1796. Il avait été rédigé premièrement en anglais en 1789, et communiqué à la Société Royale de Londres.

1796.

51. Mémoire sur l'Agriculture des Pays-Bas autrichiens. (*A la Société Royale économique de Bohême.*)

1797.

52. Notice sur un Halo solaire le 19 mars 1797, et le temps remarquable qui le suivit. (*A l'Académie de Manheim.*)

53 Mémoire sur des Vestiges de Volcans dans les environs de Leutmeritz, en Bohême.

54. A chronological Account of the Religious Establishments made by English Catholicks on the continent of Europe. — Notes and Extracts concerning the Chartreuses of Scotland and Ireland.

1798.

55. On the formation of great Hailstones and pieces

of Ice in great Thunder-storms. (*A la Société Royale de Londres.*)

1799.

56. Notice de la grande Gelée de l'hiver de 1798 à 1799 à Prague. (*Extract sent to the Royal Society of London.*)

1800.

57. Résumé des Variations et des Extrêmes les plus remarquables du Temps, ainsi que des autres Phénomènes météorologiques observés en différentes parties de l'Allemagne, depuis l'année 1794.

AUTRES OUVRAGES IMPRIMÉS.

1. A Treatise on Rivers and Canals. (*In the Philosophical Transactions of London for* 1780, *in*-4°.)

2. Dissertation critique sur les Traductions et Éditions de l'Histoire universelle; par une Société de gens de lettres. (*A Bruxelles*, *chez Lemaire*, 1780, *in*-8°.)

Additions pour une nouvelle édition.

3. Deux lettres sur l'utilité de la Langue grecque. (*A Bruxelles, chez Lemaire*, 1781, *in*-8°.)

4. Histoire du règne de Marie-Thérèse. (*A Bruxelles, chez le même,* 1781, *in*-8°.)

Seconde édition augmentée. (*A Bruxelles, chez le même*, 1786, *in*-12.)

5. Abrégé de toutes les Sciences; édition refondue, corrigée et augmentée, à l'usage des écoles catholiques. (*A Bruxelles, chez Lefrancq*, 1782, *in*-12.)

N. B. Il en a donné cinq ou six éditions jusqu'en 1791.

6. Dictionnaire géographique portatif de Vosgien; édition corrigée et fort augmentée. (*A Bruxelles, chez le même*, 1783.)

Seconde édition, augmentée de nouveau. (*Chez le même en* 1792; *l'une et l'autre en* 2 *vol. in*-8°.)

7. Carte du dernier Voyage du capitaine Cook. (*Gravée à Augsbourg, par Lotter*, 1781.)

8. Routes des capitaines Cook et Furneaux autour du monde en 1772-1775. (*A Augsbourg, chez Lotter*, 1781.)

9. Notice chronologique des Voyages dans les Océans septentrional et oriental. (*Dans l'Esprit des Journaux, pour janvier* 1781.)

10. Précis de la Vie et des Découvertes du capitaine James Cook. (*Dans l'Esprit des Journaux, pour octobre* 1782.)

11. Mémoire sur la Conservation et le Commerce des Grains. (*A Malines, chez Hanicq*, 1784, *in*-12.)

12. Relation d'un cas extraordinaire de la Goutte. (*Dans l'Esprit des Journaux, pour février* 1784.)

13. La même Relation en français et en anglais, augmentée de quelques nouvelles pièces. (*A Londres*, 1784, *in*-8°.)

14. Abrégé de l'Histoire Ecclésiastique, Civile et Naturelle de la ville de Bruxelles et de ses environs. (*A Bruxelles, chez Lemaire,* 1785, 3 *parties en* 2 *vol. in*-8°.) L'abbé Mann a beaucoup profité d'un travail inédit de Foppens. Voy. p. 93.

Nouvelle édition corrigée et augmentée, mais non publiée, et dont l'autographe est à la Bibliothèque Royale, fonds V. H., n° 705. Il est aussi orné du portrait de l'auteur.

15. Introduction à la Géographie, à la Politique, etc., de Busching; édition corrigée et augmentée. (*A Bruxelles, chez Lemaire,* 1786, *in*-12.)

16. Liste de tous les Volcans actuellement brûlants qui sont connus. (*Dans l'Esprit des Journaux, pour avril* 1786.)

17. Dictionnaire des Jardiniers et des Cultivateurs, traduit de Philippe Miller; édition corrigée et augmentée de notes. (*A Bruxelles, chez Lefrancq,* 1786-1789, 8 *vol. in*-8°.)

18. Observations on the Wool of the Austrian Netherlands. (*Communicated to sir Joseph Banks, Bart., and printed in a Collection of pieces on the same subject,* 1789.)

19. Recueil de Mémoires sur les grandes Gelées et leurs Effets, où l'on essaye de déterminer ce qu'il faut croire de leurs retours périodiques, et de la gradation en plus ou moins du froid de notre globe. (*A Gand, chez P.-F. de Goesin,* 1792, *in*-8°.) Bibliothèque Royale, fonds V.H., n° 5311 et 5312. Ce Recueil contient les pièces suivantes :

1° Le Mémoire sur le changement successif des Climats; n° 16 entre les Mémoires Académiques;

2° Mémoire sur les Gelées extraordinaires dont il est fait mention dans l'histoire; n° 45 des mêmes:

3° Mémoire du baron de Poederlé sur les effets de l'Hiver de 1788-1789 sur la Végétation aux Pays-Bas;

4° Recueil d'Observations sur l'Orage du 13 juillet 1788; n° 46 ci-dessus.

20. Observationes Meteorologicæ pro annis 1784, 1785, 1786, 1787, 1788, 1789, 1790, 1791 et 1792, in Ephemeridibus Manheimensibus impressæ.

21. Table chronologique de l'Histoire universelle du dix-huitième siècle (1700-1803). (*Imprimée à Dresde,* 1803, *in-4°, par les frères Walther; traduite en allemand, et imprimée par les mêmes, à Dresde,* 1804, *in-4°.*)

Nouvelle édition, corrigée, augmentée et continuée jusqu'en 1807 inclusivement. L'exemplaire préparé pour l'impression est à la Bibliothèque Royale, fonds de la ville, n° 7658 [2]. Voy. *Bullet. du Bibl. belge*, VI, 123-124.

OUVRAGES COMMANDÉS

par le gouvernement des Pays-Bas, ou demandés d'ailleurs, imprimés et manuscrits.

1. Traité de la Religion et de la Discipline de l'Église Catholique.

N. B. Cet ouvrage fut rédigé en 1775 pour le chef-prési-

dent comte de Neny, refait en 1778, et augmenté en 1782, par ordre du ministre plénipotentiaire prince de Starhemberg. Le manuscrit est de 576 pages in-folio.

2. Cas des Vaisseaux hollandais, rédigé et traduit du docteur Marriot, en 1780. *Pour le gouvernement*, à l'occasion des Vaisseaux hollandais saisis par les Anglais.

3. Traité des Canaux, des Écluses et des Ports de la Flandre, en 1781.

4 Mémoire sur les Ports et la Navigation interne de la Flandre, en 1781.

5. Mémoire pour servir de rapport sur le bassin ou port projeté à Blankenberg, en 1781.

N. B. Ces trois dernières pièces furent remises par le gouvernement des Pays-Bas à l'empereur Joseph II, en 1781.

6. Plusieurs Pièces et Rapports sur la Pêche flamande, depuis 1777 jusqu'à 1786.

Cinq Livres élémentaires à l'usage des Écoles belgiques, faits par ordre du gouvernement, 1781-1782.

7. Traité de morale, manuscrit de 108 pages in-fol.

8. Catéchisme de morale.

9. Précis d'Histoire naturelle.

10. Premiers Principes d'Agriculture.

11. Alphabets et Écritures des quatorzième, quinzième, seizième et dix-septième siècles.

12. Bibliotheca Juris Naturæ et Gentium; necnon Diplomatica et Hodoeporica, en 1782.

13. Memoir on the Port and Road of Dunkirk, in 1783.

14. Memoir on the Port and Road of Cherbourg, in 1783.

N. B. Ces trois derniers pour des membres du gouvernement britannique.

15. Relation d'un Voyage en France, en Suisse et Allemagne, fait par ordre du ministre, avec le nonce (ensuite cardinal) Busca, dans l'été de 1784.

16. Mémoire sur l'Établissement d'une pêche nationale sur les côtes de la Carniole, de l'Istrie et de la Dalmatie autrichienne, d'après celle qui existe en Flandre.

N. B. Ce mémoire fut rédigé, en 1786, par ordre de la cour de Vienne; il y fut envoyé le 15 août 1798.

17. Plan d'un Cours d'études de l'histoire et du droit public des Pays-Bas autrichiens, pour Son Altesse Royale l'Archiduc Charles, en 1791.

18. Reasons why Great-Britain should take an active part in the present war against France, deduced from a series of facts, 1792.

19. A Journal of the Campaign in Champagne in the autumn of 1792, extracted from original Journals and authentic Relations, 1793.

20. Consideration on the Political State of Maritime Flanders, 1793.

21. Bibliothèque militaire et politique, relativement aux Pays-Bas, 1793.

N. B. Ces quatre derniers ouvrages furent faits pour des membres du gouvernement britannique.

22. Un grand nombre d'inscriptions pour médailles, etc., depuis 1777 jusqu'en 1794.

22. Notes et Extraits sur la Révolution française, en 1793-1794

Origine, but et suite de la Révolution française. *Pour milord comte d'Elgin*, en 1793-1794.

Réflexions sur l'état actuel de l'Europe, et sur le bouleversement qui la menace, en 1794.

1796-1799.

Metaphysical Principles of Beings, revised anew and perfected, and afterwards fairly copied, and the copy deposited in the British Museum, in 1801.

1799-1800.

Principes métaphysiques des Êtres; traduction littérale du précédent, imprimée à Vienne. In-4°.

1800.

Notes, Extracts and other Pieces relative to my Metaphysical Principles of Beings, manuscript. In-4°.

1800-1802.

Notitia Librorum qui apud diversas gentes pro Sacris habentur. Incœpta 1779, perfecta 1800, cum Appendice.

Réflexions sur l'Établissement du mahométisme et du protestantisme.

A short Chronological Account of the Religious

Establishments made by English Catholicks on the continent of Europe. By the abbé Mann. (Envoyé de Leutmeritz, en Bohême, le 16 juillet 1797. *Archaeologia* de Londres, tom. XIII, 1800, pp. 251-273.)

1801.

Table chronologique de l'Histoire universelle du dix-huitième siècle, continuée jusqu'à la paix générale. In-4°, imprimée à Dresde, en 1803.

Recueil d'Extraits et de Pièces concernant les affaires de notre temps. In-4°.

1802.

A chronological List of the principal British authors. In-folio.

Tabula Synoptica Systematis Planeto-Solaris.

1803-1804.

Abrégé chronologique de l'Histoire universelle, depuis l'année 1700 jusqu'à la fin de 1804, et continué les années suivantes.

N. B. C'est la table chronologique du XVIII[e] siècle, augmentée et continuée. Cet article, ainsi désigné par l'abbé Mann lui-même, peut être considéré comme un double emploi. Voy. p. 121, n° 21, et l'année 1801, à cette page 125.

1806.

Supplément à part du précédent, contenant les Additions et la suite.

Même observation.

ENFANTS NATURELS

DU

DUC PHILIPPE LE BON [1].

I

Le duc Philippe est peut-être le personnage le plus brillant de notre histoire. Ambitieux et ne pouvant mettre de l'ordre et de l'ensemble entre les diverses souverainetés qu'il avait acquises, en se tenant rigoureusement dans ce qu'aujourd'hui l'on appelle la légalité, ayant une tendance naturelle vers la centrali-

[1] Voir *Bull. de l'Acad. roy. de Belg.*, t. XIII, nº 3, et t. XIV, nº 6.

sation et l'unité du pouvoir, il joignait à la résolution bien arrêtée de faire prévaloir sa volonté, cette indulgence pour les petits qui sert d'excuse aux torts politiques les plus graves, ces grâces qui charment et subjuguent les plus rebelles, cet amour du plaisir et de la magnificence qui éblouit la multitude. A bien des égards, il y avait dans ce prince, avec plus de dignité, quelques-unes des qualités séduisantes de Henri IV, non pas tel que le défigure Tallemant des Réaux, non pas tel que l'enlumine Collé, mais comme il était en effet, brave, vert galant, un peu égoïste et même un peu retors sous ses airs de bonhomme.

La galanterie était avant tout le trait distinctif du duc Philippe. Dans la fleur de l'âge, dit Pontus Heuterus, il se plaisait à changer de maîtresses; la force de son tempérament, la prospérité de son règne le conviaient à satisfaire ses passions [1]. George Chastellain, qui le porte aux nues, convient qu'il *avoit en luy le vice de la chair : qu'il estoit durement lubrique*, ce sont ses expressions, *et fraisle en cet endroit : à souhait de ses yeux complaisoit à son cœur, et au convoi de son cœur multiplioit ses délictz* [2].

On a retenu les noms de plusieurs des femmes qu'il avait distinguées, et il est probable qu'on n'a pas tout su. On en cite jusqu'à trente et une prises dans la

[1] *Opera historica, Philippus Bonus*, p. 121.

[2] J. A. Buchon, *Coll. des chron. nat. françaises*, t. XLII, p. XXVIII.



noblesse et dans la bourgeoisie, car le duc croyait apparemment que la beauté suffisait pour rapprocher les distances. Il n'avait oublié qu'une chose, la devise qu'il s'était donnée en 1430, en l'honneur de sa royale épouse : *Aultre n'aray.*

C'est même à son inclination pour une de ces dames que, par une supposition peu vraisemblable, et au moment même où il choisissait cette édifiante devise, on a attribué l'origine de l'ordre de la Toison d'or, grande et habile institution due aux calculs de la politique plutôt qu'à un puéril cailletage.

Son père, Jean sans Peur, n'avait eu que deux maîtresses connues. Agnès de Croy fut mère de Jean de Bourgogne, évêque de Cambrai, qui lui-même eut quinze bâtards, et qui, assure-t-on, se fit un jour servir la messe par trente-six fils et petits-fils marqués d'illégitimité. Les uns étaient en diacres, d'autres en sous-diacres; ceux-ci portaient la mitre, la sonnette, les flambeaux; ceux-là levaient la chasuble, chantaient ou remplissaient d'autres fonctions d'enfants de chœur [1].

Madame de Genlis, *gouverneur* des enfants du duc d'Orléans, ayant l'occasion de parler du fameux comte de Dunois, trouvait que le nom de bâtard d'Orléans était le plus glorieux que l'on pût porter. Elle avait ses raisons pour parler ainsi, mais rien n'oblige à par-

[1] *Hist. de l'ordre de la Toison d'or*, Brux., 1830, in-4°, p. XXIV, note.

tager son enthousiasme. La tache de son origine n'empêcha point cependant Clément VII, fils naturel de Julien de Médicis, de parvenir à la papauté [1].

En Belgique, autrefois, on ne rougissait pas plus de donner le jour à un bâtard que de l'être soi-même. L'Église se montrait peu sévère sur cet article, et lorsqu'il s'agissait d'une grande famille, les enfants illégitimes arboraient leur nom de bâtards comme un titre de noblesse. On n'ignore pas que, chez les premiers rois francs, les fils naturels succédaient quelquefois au préjudice des fils légitimes. Quantité de maisons illustres sont descendues dans la suite des bâtards de nos comtes de Flandre et de nos ducs de Brabant. Pontus Heuterus, soupçonné de bâtardise, prétend que, quoique l'empereur Maximilien et Charles-Quint aient comblé leurs bâtards d'honneurs et de richesses, ce fut l'avénement de la maison d'Autriche aux Pays-Bas qui rendit la condition de l'illégitimité moins favorable. Il est certain que depuis elle alla toujours en déclinant [2]. Mais les idées d'ordre et de moralité, propagées par la civilisation, auront sans doute plus contribué à ce changement que les préventions allemandes et le désir de Maximilien et de ses successeurs immédiats de rabaisser certaines

[1] *Menagiana*, Paris, 1715, in-12, I, 273.

[2] Voir, dans Christyn, *Jurisprud. heroica*, IIe P., pp. 30-46, l'édit des Archiducs du 14 déc. 1616, et le commentaire de l'auteur.

familles, qui auraient pu, dans une occasion favorable, se croire des droits au trône [1].

La bâtardise n'en fut pas moins exclue des preuves de noblesse aux Pays-Bas, comme en Allemagne. Le serment des produisants et des témoins le portait expressément, et nul des quartiers ne pouvait être marqué d'illégitimité, pas même pour les enfants naturels des princes : leurs descendants n'étaient admissibles que lorsqu'il y avait un nombre suffisant de quartiers, sans remonter jusqu'à celui qui présentait de l'irrégularité.

L'an 1555, le 16 juillet, il fut ordonné, par arrêt du conseil de Brabant, de recevoir dans un chapitre la fille de Henri d'Yve, chevalier, qui avait été refusée parce que la mère de son grand-père maternel était fille naturelle de Jean, seigneur de Berghes ; la sentence était fondée sur ce que ladite demoiselle avait du reste ses *quatre quartiers* en bonne forme, dans un temps où l'on n'en exigeait pas davantage. En effet, l'empereur Maximilien, confirmant, l'an 1495, à la plupart des chanoinesses des Pays-Bas leurs priviléges, déclara expressément que nulle ne serait reçue, à moins *d'être trouvée noble femme des quatre côtés de père et de mère procréés en léal mariage* [2].

[1] *De libera hominis nativitate*, p. 139.

[2] Le P. Menestrier, *Le blason de la noblesse ou les preuves de noblesse*, Paris, 1683, pp. 40-42. Un règlement de Marie-Thérèse du 23 septembre 1769 prescrit la

Parmi les bâtards du duc Philippe le Bon, qui n'osa en décorer qu'un seul de son ordre de la Toison d'or, il y eut des hommes du premier mérite et qui justifièrent la vive affection que leur témoigna leur père. Quelques-uns ont été la souche de familles qui se sont confondues avec les plus nobles races du pays. Il nous a paru qu'il ne serait pas sans intérêt de rechercher quelle a été la destinée de ces branches parasites d'un chêne majestueux. Un manuscrit de la bibliothèque de feu M. de Roovere de Rosemersch semblait nous promettre des éclaircissements à ce sujet [1]. Malgré son titre, il ne contenait qu'une note extraite de Pontus Heuterus. Il nous a fallu chercher ailleurs, et nous avons trouvé. Voici le résultat de cette investigation.

Les noms suivants des *amies* du bon duc nous ont été conservés [2] :

1 Marie Van Looringhe Van Combrugghe.
2 Thérèse Stalparts Vander Wiele.
3 Marie-Thérèse Barradot.

preuve de *seize quartiers* pour les chapitres nobles de Mons, Nivelles, Andennes et Moustier-sur-Sambre. Voyez *Recueil chronol. de tous les placards, édits et ordonnances... concernant les titres et marques d'honneur et de noblesse*, Bruges, 1780, in-4°, pp. 19 et 20.

[1] N° 206, p. 137 du Catalogue.

[2] *Hist. de la Toison d'or*, Brug., 1830, in-4°, p. 24, note; *Hist. monétaire des Pays-Bas*, par Van Heurck, MS. de la Bibl. roy., t. I, pp. 137-139.

4 Joséphine-Henriette de la Woestyne.
5 Françoise de Bruyn.
6 Philippine de Bornhem.
7 Guillelmine de Pachtere.
8 Marie de Leval ou De Le Val.
9 Jacqueline d'Yve.
10 Jeanne de Presle (appelée par quelques-uns *Jola Prellea*).
11 Marguerite Van Poest, Post ou Prest.
12 Jacqueline Van Steenberghe.
13 N. Lopez de Ulloa, Portugaise.
14 Annette de Vendosme.
15 Agnès de Cantaing ou mieux Coustain.
16 Marie de Fontaine.
17 Claire de Lattre.
18 Anne de Masnuy.
19 Jacqueline de Cuvillon.
20 Honorée-Marie Bette.
21 Scholastique Van der Tympel.
22 Marie-Josèphe de Bronckhorst.
23 Guillelmine de Horst.
24 Catherine de la Tufferie, Trieffry, Thiesferi ou Tieffries.
25 Catherine Scaers ou Schaers.
26 Collette Chastellain, dite de Bosquiel.
27 Jeanne Chastellain ou Châtelain.
28 N. de Marcatel ou Mercatel.
29 Marguerite Scupelins.
30 Mademoiselle Célie.

31 Isabeau de la Vigne, nommée dans un compte de 1449-50 [1].

On conçoit que les faiblesses et les caprices du souverain ont pu être pour plusieurs familles une source d'avancement et de fortune. La simarre du magistrat, les éperons du chevalier furent plus d'une fois le prix d'un gracieux sourire, d'une facile complaisance. Quelques-uns de ces noms cependant se soutenaient par eux-mêmes. Arrêtons-nous aux plus distingués ou à ceux qui peuvent nous fournir des renseignements.

Van Looringhe Van Crombrugghe. D'après le chanoine Hellin, le fief de Looringhe était, au commencement du seizième siècle, dans la famille de Vilain, dit Braem, et, vers la même époque, passa par alliance dans celle de Crombrugghe [2].

Barradot. Thibaut Barradot fut conseiller du conseil privé, en 1467, sous le duc Charles le Téméraire, puis sous Maximilien et Philippe le Beau. Il était Bourguignon et épousa Louise de Themsicke, proche parente de George de Themsicke, prévôt d'Harlebeeke et conseiller ecclésiastique. Il mourut à Bruges, le 17 octobre 1503, et sa femme à Bruxelles, le 22 janvier 1488.

[1] Le comte de Laborde, *Les Ducs de Bourg.*, II, I, 398.
[2] *Suppl..... à l'Hist. chron. des évêques et du chapitre de l'égl. cath. de Saint-Bavon, à Gand,* Gand, 1777, in-8o, pp. 209, 210.

Leur tombe était à Bruges, dans le chœur de l'église cathédrale, avec cette inscription :

D. O. M.
Theobaldo Barradot,
Burgundo, equiti aurato,
Divorum Philippi Caroli Maxaemiliani
Principum consiliario
Et Ludovicae van Themsicke
Conjugi ejus carissimae.
Obiit ille Brugis anno Dni MD III, 17 *octobris.*
Haec vero Bruxellis, anno Dni MCCCC LXXXVIII
die XXII januarii.

Thibaut Barradot fut aussi maître d'hôtel du duc de Bourgogne et trésorier général de ses domaines l'an 1497, maître extraordinaire en la chambre des comptes, à Lille, l'an 1491, et ensuite maître ordinaire l'an 1493 jusqu'en 1497, qu'il résigna cette charge [1].

Le crédit dont Barradot jouissait auprès de Maximilien fut cause qu'en 1485 les Brugeois promirent une récompense de 50 livres de gros à celui qui l'appréhenderait, et cela en présence de leur souverain, qui fut arrêté lui-même peu de jours après [2].

[1] *La Flandre illustrée, ou l'institution de la chambre des comptes,* p. 76; Suppl. aux *Trophées* de Butkens, t. I, 196; *Hist. MS. du conseil privé.*

[2] Custis, *Jaer-Boecken van Brugghe,* II, 92.

Richard Barradot, chevalier, fils de Thibaut et de Louise de Themsicke, fut nommé secrétaire du conseil privé l'an 1517 [1], et devint par la suite audiencier de Marguerite d'Autriche. Il épousa Marguerite de Montfort, veuve de Henri de Paffenrode, seigneur d'Hoye et de Noorde. Ils furent enterrés à Malines, dans l'église de Saint-Pierre, où on lisait cette inscription sur un tableau : *Dese taefereel is gegeven ende hier geordonneert ter eeren Godts ende de seven ween van de Heylige Moeder Maghet Maria, ter memorie van heer Richard Barradot, in synen tydt raed en audiencier van Mevrouw Margriete Arts-Hertoginne van Oostenryck, Regente en Gouvernante van dese Nederlanden; ende vrouwe Marguerite van Montfort, syne huysvrouwe, te vorent weduwe van Joncker Hendrick van Paffenrode, heere van Hoye en Noorde. Anno* 1507. *Bidt voor de zielen.*

Barradot portait d'argent à trois quintefeuilles de gueules (d'autres disent d'azur à trois quintefeuilles d'or), au chef fascé de gueules et d'azur (selon d'autres, de gueules et d'argent) de six pièces.

De la Woestyne. François de la Woestyne, seigneur de Beselaer, créé chevalier par lettres du roi Philippe IV, du 23 octobre 1640. Il comptait parmi ses aïeux Roger de la Woestyne, qui accompagna, en 1421, Philippe le Bon, duc de Bourgogne, lorsqu'il

[1] *Les tombeaux des hommes illustres qui ont paru au conseil privé*, Amst., 1674, in-12, p. 12.



passa en France pour venger la mort de son père [1].

De Bruyne. Voy. *Généalog. des familles nobles et anc. des XVII prov. des Pays-Bas*. 1781, in-8°, I, 153.

De Pachtere. Voy. *Supplément généalogique, historique, add. et correct. à l'Hist. chron. des évêques et du chap. de Saint-Bavon*, pp. 233, 234.

D'Yve. Voir la *suite du Supplément au nobiliaire*, 1686-1762, p. 169 et suiv., et l'introuvable *Généalogie de Coloma*, 500 pages in-fol., pp. 251, 291, 425.

De Presle ou Presles. On trouve un Nicolas, seigneur de Presles ou Praisles, dont la fille épousa Thierry, seigneur de Seraing-le-Château et de Herck, voué de Borset et l'un des douze juges du pays de Liége, en 1335 [2].

Steenberghe. Martin Van Steenberghe, docteur en droit, doyen de l'église collégiale de Sainte-Gudule, à Bruxelles, vers l'an 1446, devint, le 2 mai 1461, greffier de l'ordre de la Toison d'or, et assista, en cette qualité, à cinq chapitres, dont le dernier fut celui de Bruges, en 1468 La même année, il se démit de cette charge [3].

Le 17 septembre 1463, le duc Philippe le Bon le nomma secrétaire ordinaire du conseil de Brabant.

[1] *Nobil. des Pays-Bas*, p. 258.

[2] *Miroir des nobles de Hesbaye*, édition de l'abbé Jalheau, page 62, note (*l*).

[3] J B. Christyn, *Jurispr. heroïca*, I, 303.

Charles le Hardi le fit secrétaire ordinaire du conseil privé, qu'il érigea l'an 1467, pour y servir par demi-année. Il mourut le 9 octobre 1471 [1] et fut enterré dans l'église de Sainte-Gudule.

Marc Van Steenberghe fut docteur et professeur en droit à l'université de Louvain, admis au conseil académique en 1496, doyen et pléban de l'église de Sainte-Gudule de Bruxelles en 1487, prévôt de l'église collégiale de Saint-Hermès, à Renaix, et fondateur du monastère des religieuses de Sainte-Marie-Madeleine, à Bruxelles. Il mourut le 29 octobre 1506 [2].

Steenberghe porte d'or à trois abeilles de sable.

Lopez de Ulloa. La beauté qui portait ce nom était sans doute venue en Belgique à la suite de la duchesse Isabelle de Portugal.

Christyn compte les Lopez d'Ulloa parmi les familles établies dans le Brabant, à qui le roi catholique accorda des supports ou tenants d'armoiries [3], ce qui était alors une nouveauté. Ils firent en peu de temps une brillante fortune et acquirent les titres de chevalier, baron, comte, marquis [4].

[1] Christyn dit 1491. *Jurispr. heroica*, I, 303, et *Basil. Bruxell.*, Mech., 1743, in-12, II, 8.

[2] Val. Andr., *Fasti Acad.*, p. 179; Nic. Vernulaei *Acad. Lov.*, 1667, in-4°, p. 54; *Basilica Bruxell.*, II, 9.

[3] *Jurispr. heroica*, I, 383; *Quartiers généalogiques des familles nobles des Pays-Bas*, Colog., 1776, in-4°.

[4] *Nobiliaire des Pays-Bas*, 213, 248, 252, 287, 313.

Eugène Ambroise Lopez de Ulloa, comte de Rodes, troisième baron de Limale, épousa Jeanne-Françoise de Herzelles. Leur fille, Claire de Ulloa, s'unit à Joseph-Michel de la Puente, fils de don Pedro de la Puente Hurtado de Ulloa, et d'Ève-Éléonore, baronne de Reiffenberg [1], fille d'Élisabeth, baronne d'Ursenbeck, et de Jean Thierry, baron de Reiffenberg et du Saint-Empire, colonel au service de l'Empereur, commandant de la fameuse forteresse-frontière de Comorn, qu'il défendit vaillamment contre les Turcs, conseiller du conseil aulique de guerre, chambellan et chef de la garde impériale.

COUSTAIN. Humbert et Jean Coustain, Bourguignons, étaient sommeliers de corps de Philippe. Du Clercq désigne Humbert comme garde-joyaux [2]. L'autre, qu'il qualifie de *premier varlet de chambre*, fut décapité en 1462, à Rupelmonde, par ordre du comte de Charolais, *pour tant qu'il l'avoit cuidé faire mourir par poisons et aultres choses*. Jean Coustain passait pour posséder plus de cent mille florins d'or, et jouir d'un revenu annuel de dix mille florins, *jàsoit ce que quant il vint à l'hostel du duc, il vint vestu d'un pauvre jupel de toille, servir son oncle Hubert, garde des joyaux dudit duc, lequel Hubert le feit varlet de*

[1] Azevedo, *Généalogie de Van der Noot*, pp. 444, 445; papiers de famille, etc.

[2] *Mém. de Du Clercq*, I, 242; III, 212, 317; *Mém. pour servir à l'Histoire de France et de Bourg.*, II, 224.

chambre. Dans ce poste de confiance, Jean Coustain trouva probablement l'occasion de servir les passions de son maître, et s'enrichit en lui rendant des services que les princes mettent souvent au-dessus des plus nobles dévouements. Après sa mort, ses biens furent confisqués; mais le duc Philippe les rendit à la femme de Coustain, *laquelle*, dit Du Clercq, *estoit bien en la grâce dudit duc*[1]. C'est là, sans doute, l'*Agnès Coustain* de notre liste. Nous la croyons mère de cette Isabeau Coustain, qui dansa en *guise de mommerie*, devant toute la cour et avec les plus hauts personnages, à la fête du Faisan, à Lille, en 1453[2].

De Lattre (*ab Atrio*). Charles de Lattre, seigneur des Tombes, conseiller privé depuis l'an 1494, sous Philippe le Bon et son fils Charles, fut aussi maître d'hôtel du prince. Il décéda à Malines, le 3 mai 1510, et fut enterré dans le chœur de l'église paroissiale de Saint-Pierre. Il avait épousé Marie de Croix, fille de Jean, seigneur de Croix, et de Madeleine d'Ongnies.

Son père, Boucquet de Lattre, conseiller du duc de Bourgogne Philippe, et maître d'hôtel de son fils, le comte de Charolais, mourut le 5 avril 1462; sa mère, Michelle Bataille, dite de Lotheville, dame des Tombes, décéda le 14 mars 1473. Ils furent enterrés aux Cordeliers de Lille.

De Lattre porte écartelé, au 1er et au 4e, d'argent,

[1] III, 218.
[2] Olivier de la Marche, *Mém.*, liv. Ier, p. 29.

à trois P gothiques d'or, couronnés de même; au 2e et 3e, d'argent, à deux faces de gueules [1].

Il y a d'autres familles de Lattre, entre autres les de Lattre de la Hutte, en Hainaut [2].

De Masnuy ou Manuy. Il existe encore une famille très-honorable, du nom de Masnuy, fixée dans l'ancien Tournésis. Un Eustache de Masnuy, fils de Jean, dit Griffon, seigneur de le Tenre, et de Jeanne Bernard, et Charles-Albert de Masnuy, seigneur de Radeulz, lequel épousa Jeanne Rasoir, sont cités par le Blond [3].

Ils portaient de sable parti de gueules à deux poissons adossés d'argent, en pal.

Cuvillon. Le Blond nomme un Pierre Cuvillon, seigneur d'Uladéricq, avocat, fils de Pierre, greffier à la gouvernance de Lille, et de Jacqueline de Camet, fille de Pierre, seigneur de Molinet, et de Catherine de Vaulx. Ses armes étaient de gueules à l'autruche d'argent, ce qui indique un emblème moderne [4].

Bette. Jean-Henri Gobelino, chanoine de l'église collégiale de Sainte-Gudule, à Bruxelles, se fondant sur Manuel Sueyro, fait sortir les Bette de la maison

[1] *Fragments généalog.*, Genève, 1776, in-12, I, 120-124; *Hist. MS. du Conseil privé.*

[2] Le Blond, *Quartiers généalog.*, Bruxelles, Ermens, in-8o, II, 312, 364, 365.

[3] Le Blond, I, 285.

[4] Le Blond, II, 227.

romaine de Bestia; il ajoute que leur famille a été militaire et des plus renommées dès l'an 964, et qu'en 1070, vivaient un Arnoul et un Gérolf Bette, *en grande estime et puissance, du temps du comte Baudouin de Mons* [1]. Sans nier l'ancienneté de cette maison, il est très-probable qu'on exagéra son importance lorsque Guillaume Bette, marquis de Lede, dans le pays d'Alost, fut devenu un des hommes les plus influents de la monarchie espagnole. Il ne dut pas manquer, alors, selon l'usage, de généalogistes empressés de mettre de pompeuses fables à la place de modestes vérités, ni de fonctionnaires disposés à sanctionner ces adulations héraldiques. Cependant il n'en faut pas croire sur ce point le duc de Saint-Simon, toujours enclin à vanter son extraction en rabaissant celle des autres. Il l'appelle froidement un *Liégeois sans naissance*. La première de ces assertions n'est pas plus vraie que la seconde [2].

[1] *Preuves de la maison de Bette, produites de la part de la très-noble et très-excellente damoiselle de Lede, chanoinesse au très-noble et très-illustre collége de Sainte-Waudrud, à Mons*, 1646, in-4°, fig. Cf. Le Blond, I, 69; *Nobiliaire des Pays-Bas*, pp. 102, 107, 119, 249; *Suite du Suppl.*, 1638-1661, pp. 9-18; *Le vrai Suppl.*, Louvain, 1774, in-12, pp. 60, 119; *Le nouveau vrai Suppl.*, La Haye, 1774, in-12, pp. 47, 93; *Mém. du comte de Mérode d'Ongnies*, Mons, 1840, in-8°, p. 50 des notes; L'Espinoy, *Antiq. et nobl. de Flandre*, pp. 112, 211, 267, 276.

[2] *Mémoires*, Paris, Garnier, 1843, in-18, xxxvi, 141.

Lorsqu'en 1812, François-Joseph Beyts, président de la cour d'appel de Bruxelles, fut créé baron, il prit sans façon les armes des Bette, dont il voulait vraisemblablement faire croire qu'il était issu; mais il fut obligé, d'après la règle établie à cette époque, d'y ajouter le franc quartier des présidents de cour d'appel [1].

Van den Tympel. Nous avons donné une généalogie de cette famille dans la table onomastique des mémoires autographes du duc Charles de Croy [2].

Bronchorst. Les Bronchorst, seigneurs de Batenburg, aux environs de Nimègue, tenaient un rang considérable; ils battaient monnaie, ainsi que nous l'avons déjà dit [3]. Dans l'*Ordonnance et instruction pour les changeurs*, Anvers, 1632, in-fol. obl., on voit les empreintes d'écus ou pistoles et de doubles ducats, de ducats et de *cnapcoecq* de Batenburg [4].

[1] P.A.F. Gérard, *Ferdinand Rapedius de Berg*, Brux., 1843, grand in-8o, II, 320, note.

[2] *Une existence de grand seigneur au XVIe siècle*, p. 362. Voyez Divæus, *Rer.*, 52, 53, 108, 122; *Nobiliaire des Pays Bas*, p. 291; *Le vrai Suppl.*, p. 133.

[3] *Fragments généal.*, I, 46; *Nobil. des Pays-Bas*, p. 150; Abr. Ferwerda, *Adelyk en aanzienelyk Wapen-Bock van de Zeven provintien* (voy. la table du t. III, au mot *Bronckhorst*); Butkens, *Ann. généal. de la maison de Lynden*, pp. 58, 59, 68, 72, 76, 80, 99, 101, 102, 107, 108, 129, etc., etc.

[4] *Bull. de l'Acad. royale de Brux.*, t. V, no 3; *Notice sur un tableau satirique*, note 2, à la fin.

De Horst. On rencontre un Jacques de Horst, doyen de Sainte-Gudule, et docteur ès lois à l'université de Louvain, en 1429 [1].

De Trieffry. Dans les quartiers d'Antoine, bâtard de Bourgogne, donnés par Maurice, en son tableau des *Chevaliers de la Toison d'Or* [2], *Trieffry* porte d'argent à quatre jumelles de gueules posées en bandes et accompagnées de neuf merlettes de sable, 1, 2, 3, 2, 1. La mère de Catherine de *Trieffry* y est désignée comme une de la Planche, portant d'azur à la croix engrelée d'argent, au franc canton écartelé d'argent et de sable.

Chastellain. Nous penchons à croire que ce fut une parente du chroniqueur qui fit impression sur le cœur du duc. George Chastellain, ainsi qu'il nous l'apprend lui-même, était fils de Jean, *né en l'impériale comté d'Alost et extrait des maisons de Gavres et de Masmines* [3]. Sa loyauté aura trouvé un nouvel aliment dans l'honneur que fit son *droiturier seigneur* à une des cousines ou des sœurs de l'*indiciaire*, en daignant la remarquer. Cette petite particularité aura amusé les oisifs de la cour et peut-être excité l'envie de bien du monde. On était encore loin du siècle de

[1] Val. Andr., *Fasti Acad.*, p. 161.
[2] In-fol., pp. 57 et 93.
[3] J.A.C. Buchon, *OEuvres très-inédites de G. Chastellain*, dans le *Panthéon littéraire*, Paris, 1836, gr. in-8°, p. xv.

Louis XV, mais les grandes choses se préparent longtemps d'avance.

Jusqu'ici nous n'avons parlé que des maîtresses du duc Philippe. Il nous reste à faire connaître les enfants procréés de ces unions irrégulières et momentanées. Ce sera le sujet de la seconde partie.

II

Je viens d'entrer dans quelques détails sur les femmes qui s'étaient attiré les galanteries et les privautés du duc Philippe le Bon. ainsi que sur l'état de l'opinion en Belgique relativement aux naissances illégitimes pendant le quinzième siècle et plus tard. J'ajouterai que Philippe ne s'occupait pas seulement du sort de ses bâtards, mais qu'il s'intéressait encore à la fortune de ceux qu'avaient pu avoir ses prédécesseurs, ainsi que le prouve l'acte suivant tiré des archives du royaume; il y est question d'un fils naturel du duc de Brabant, Philippe de Saint-Paul :

«Philips, etc. Onsen lieven geminden Peteren Vander Eycken, gecommiteert totter ontfange generael van Brabant, saluit. Want also als ons bibracht is, dat onse lieve neve, wilen hertoge Philips van Brabant, saliger gedachten, onser geminder Barbalen Fierens, die hy ontset hadde van haeren maeghdom ende eenen soen van hem hadde doen hy leefde, ende

van eenen anderen soen groot bleef gaende doen hy verschiet van der werelt, geordineert hadde vivent-wintich mudde corens te hebben, alle jair, op onse renten van Geldenaken, tot hoeren ende hoerre kynder kosten te hulpen, also lange als hy soude leven, hoe wael hy hair daer af egheen brieve en hadde verleent, so eest dat wy, om sekere reden wille ons dair toe beraiende, hebben der selver Barbalen, in recompensatien der xxv° mudde corens t'sjairs, eenwerve van sunderlinger gracien gegeven ende geven, mit desen brieve, die somme van vier hondert ponden, vertich gr. onser munten van Brabant, voir elc pont, gerekent om tot hoeren live renten daer mede te copen. Ontbieden u hierom ende bevelen ernstelic dat ghy der selver Barbalen die voirsc. iiij° pont eenwerve wtrycks ende betaelt ofte by ennigen van onser officieren ofte rentmeesteren particulier doet wtrycken ende betalen, des en laet niet, want wy willen dat u of ghenen die by uwer ordinancie, haer die voirsc. iiij° pont betaelt sal hebben overbrengen met desen brieven, quitancie also daer toebehoert die selve iiij° pont bestaidt werden in uwer ofte synre rekening ende afgecort van uwen ofte synen ontvange by onsen getruwen lieden den meestren van den camer om onser rekening te Brussel, dien wy bevelen dat also te doen, sonder wederseggen, nyet wederstaende dat van der giften der voirsc. xxv° mudde corens ts'jairs, anders nyet en blyct dan mit desen brieven ende enigen ordinancie, statuten

ofte geboden dair jegen wesende. Gegeven in onser stad van Brussel, xxvij dage in julio in t'jair ons Heeren M.CCCV ende dertich. » (*Liv. noirs*, n° 13, p. 182.)

Mais cela est peu de chose; Charles-Quint en fit bien davantage plus tard pour Marguerite de Parme et don Juan, Louis XIV pour sa nombreuse famille *de main gauche*.

M. le comte Léon de Laborde, que j'ai à chaque instant l'occasion de citer, remarque spirituellement que les bâtards formaient autour de Philippe le Bon un tableau d'intérieur passablement bouffon. « Cette petite famille, dit-il, qui semble une école, tant elle devient nombreuse, tant elle est de physionomies variées, trouve dans l'affection de son chef une sollicitude traduite par les comptables de la manière la plus plaisante. A partir des comtes de Flandre, les articles de cette nature figurent dans les registres, mais ils y sont rares, clair-semés, tandis que sous leurs successeurs, et particulièrement sous Philippe le Bon, on se perd au milieu des dots données par le duc à ses maîtresses, en les mariant avec ses familiers; des pensions payées à ses bâtards pour leur éducation et le fáste de leur état; des charges et des missions qu'il leur confie; tout cela compliqué bientôt par l'entretien des bâtards de ses bâtards [1]. » — « Philippe le Bon ne don-

[1] *Les Ducs de Bourgogne*, seconde partie, I, XIX-XX.

nait pas seulement à ses fils et petits-fils bâtards, mais à sa *sœur*, également bâtarde, demoiselle *Philippote de Rochebaron*[1]. »

Vers l'an 1466, un grand seigneur de Bohême, le baron de Rosmital, beau-frère du roi George Podiebrad, vint en Belgique, et l'un de ses compagnons, appelé Schaschko, écrivit la relation de ce voyage, non sans quelque exagération, à ce qu'il paraît[2]. Cependant, ainsi que nous l'avons déjà fait remarquer plus d'une fois, il est intéressant d'étudier l'impression que nos mœurs et nos coutumes produisaient sur des personnes venues de si loin et qui n'en avaient point d'idée. Schaschko, entre autres, consigne une

[1] *Les Ducs de Bourgogne*, II, I, 311.

[2] Cette relation, fort curieuse, a été imprimée, en 1844, en latin, par M. Schmeller, dans le VIIe volume du recueil de la Société littéraire de Stuttgart, et M. Isidoor Hye en a donné un intéressant extrait dans le *Messager des sciences historiques*, 1847, pp. 12-51. M. J. E. Horky, qui en a publié une édition allemande, à Brünn, en 1824, avance que le duc Philippe fit *chevaliers de la Toison d'or*, vers l'an 1466, le baron de Rosmital et plusieurs de ses compagnons qui s'étaient distingués avec lui dans les jeux et tournois. M. Horky se trompe grossièrement ; tous les anciens *chevaliers de la Toison d'or* sont connus, et d'ailleurs le duc Philippe n'aurait point accordé le collier de son ordre pour si peu à des étrangers qui n'étaient pas tous du premier rang ; peut-être au plus les arma-t-il *chevaliers* purement et simplement ; encore cette faveur était-elle signalée.

observation qui rentre dans notre sujet : il raconte que trois des bâtards du duc figuraient dans toutes les fêtes et cérémonies auxquelles assista le baron de Rosmital, et dit que ces bâtards n'étaient pas tenus pour honteux en Belgique comme en Bohême; qu'on faisait pour eux l'essai des viandes et des vins aux repas, de même qu'on l'eût fait pour l'héritier direct du souverain, et que plusieurs princes entretenaient habituellement des concubines dans leurs châteaux, assignant aux enfants qui naissaient de ce commerce des domaines considérables, dont les descendants légitimes ne songeaient pas à leur contester la propriété après la mort du père. Il va plus loin, et affirme qu'un prince qui recevait un cartel d'un de ces bâtards ne pouvait décemment le refuser, ni alléguer qu'un fils naturel n'était pas digne de se battre avec lui; mais il ajoute pour correctif que les insultes et provocations n'étaient pas aussi fréquentes en Belgique qu'en Bohême [1].

Quoi qu'il en soit, si quelque motif pouvait excuser la faiblesse de Philippe le Bon pour ses bâtards, c'était le mérite de la plupart d'entre eux. Il ne nous reste plus qu'à dresser une liste exacte de ces branches parasites du grand chêne de Bourgogne [2].

[1] *Messager*, pp. 20, 42.

[2] Voy. Christyn, *Jurispr. heroica*, II, 38; P.A.F. Gérard, *Hist. de la législation nobiliaire de Belgique*, Bruxelles, 1846, I, pp. 217-224 : *De la bâtardise*.

Mère : Catherine Scaers ou Schaers.

I. CORNEILLE de Bourgogne, seigneur de Beveren, gouverneur du Luxembourg et amiral de Flandre, tué à la bataille de Rupelmonde, le 16 juin 1452. Lui-même eut deux fils naturels de Marguerite Corbaulde, savoir : Jean de Bourgogne, seigneur d'Elverdinge et de Vlamertinge, et Jérôme, protonotaire apostolique, père, malgré sa profession, d'un fils naturel appelé Antoine ; Jean eut pour femme Marie, fille de Gautier de Halewin, qui lui donna Isabelle ou Élisabeth de Bourgogne, mariée à Louis de Flandre, seigneur de Praet, et Marguerite de Bourgogne, femme en premières noces d'Arnoul de Trazegnies, seigneur d'Arnemuide, et en secondes, de Charles de Gruutere, seigneur d'Exaerde. Isabelle fut mère de Louis de Flandre, seigneur de Praet, chevalier de la Toison d'or, stathouder de Hollande, etc., lequel épousa Joséphine de Praet, dame de Moerkerke, décédés, lui en 1555, elle le 10 septembre 1546.

Mère inconnue.

II. PHILIPPE, mort enfant.

Mère : Julie ou Jeanne de Presles ou Prelle.

III. ANTOINE, surnommé *le Grand Bâtard* de Bourgogne, comte de la Roche en Ardennes, chevalier de la Toison d'or, etc., né en 1421, marié en 1459 à Jeanne, héritière de Pierre de la Viéville ; légitimé par le roi de France, Charles VIII, en 1483, mort en 1504, à l'âge de 83 ans, après avoir donné le jour à un fils et à deux filles, savoir :

1° Philippe de Bourgogne, seigneur de Beveren, amiral de Flandre, gouverneur d'Artois, chevalier de la Toison d'or, qui épousa Anne, héritière de Wolfard de Borsele, comte de Grandpré, seigneur de Flessingue et de La Vère; ils moururent, le mari le 4 août 1498, la femme le 8 décembre 1518;

2° Jeanne de Bourgogne, mariée en 1470 à Gaspar de Kuilenburg, seigneur d'Hoogstraete, et morte le 9 février 1511, laissant cinq filles noblement établies : Isabelle, mariée à Jean de Luxembourg, chevalier de la Toison d'or, puis à Antoine de Lalaing, seigneur de Montigny, comte d'Hoogstraete; Cornélie, épouse de Guillaume, comte de Renneberg; Anne, femme de Jean de Pallant, seigneur de Wildenberg; Adélaïde, unie à François de Bailleul, en Artois; et enfin Madeleine, alliée à Ghislain, seigneur de Noyelles et de Bours, dans la même province;

3° Une autre fille, dont nous ignorons le nom, femme de Rodolphe, comte de Frankenberg.

Indépendamment de ces trois enfants légitimes, Antoine eut encore un fils naturel, Antoine de Bourgogne, seigneur de Capelle, qui épousa Claire Andries, fille et héritière d'André Andries, seigneur de Wacken, conseiller et receveur général de Flandre, et d'Agnès de Haveskerke, dame de Catthem. Leurs enfants furent: Adolphe de Bourgogne, seigneur de Wacken, vice-amiral de Flandre, gouverneur de Zélande et grand bailli de Gand, mort à Middelbourg le 22 mai 1568, sans enfants de Jacqueline de Bonnières, son épouse;

Antoine de Bourgogne, héritier de son père, tué en 1573; André, mort célibataire; Anne, mariée à Nicolas Triest, seigneur d'Auweghem, mort le 21 mai 1570, et dont elle eut des enfants.

La branche de Bourgogne-Wacken se continua par Antoine. Quelques-uns de ses descendants sont indiqués dans le *Nobiliaire* des Pays-Bas, suite du suppl., 1555-1614, pp. 213 et suiv. [1].

Le dernier mâle fut Charles-François-Louis de Bourgogne, comte de Wacken, marié en premières

[1] Le *Nobiliaire* ne nomme, parmi les enfants d'Antoine, que Charles, chevalier de Saint-Jacques, mort en 1534. Cependant il eut encore Antoine, mort jeune; Frédéric, époux de la dame de Bersaces, à Tournay; Emmanuel, capitaine d'une bande de reîtres; Jean-François, tué à la guerre; Antoine, jésuite; Anne, femme de Jean de Menesès, morte sans postérité; Éléonore, religieuse; Marie-Antoinette, morte fille; Madeleine, morte jeune.

La branche de Bourgogne-Wacken était donc deux fois entachée d'illégitimité. Aussi l'écu d'Antoine de Bourgogne, fils naturel d'Antoine *le grand bâtard*, était-il coupé en chef et en pointe, pour marquer ce double vice de sa naissance. (Voy. Vredius, *Sigill. comit. Fland.*, p. 127.) Ses descendants ayant fait disparaître de leurs armoiries une de ces brisures, Herman de Bourgogne-Fallais ou Fallez, descendu légitimement de Baudouin de Lille (v. n° XI), obtint un arrêt du conseil privé, en date du 30 mars 1613, pour les obliger à porter leur blason primitif. (Christyn, *Jurispr. heroïca*, II, 39.) Sur la terre de Wacken et la branche illégitime de Bourgogne qui possède cette terre, voir *Maldeghem la Loyale*, Bruxelles, Wouters, 1849, in-8°, pp. 339-343.

noces à Jeanne de Rubempré, et en secondes à Honorine-Marie Bette. Il mourut sans enfants, le 16 juillet 1707, laissant son comté de Wacken à son cousin Charles-Donat, comte de Haudion. Ce comté passa dans la famille de Maldeghem par le mariage de Jean-Dominique, comte de ce nom, avec Anne-Amour-Florence-Charlotte-Josèphe, comtesse de Haudion, de Wyneghem et de Wacken [1].

Philippe de Bourgogne eut des descendants : 1° Adolphe de Bourgogne, chevalier de la Toison d'or, amiral de Flandre, seigneur de Beveren, et, par sa mère, seigneur de Flessingue et de Vère, etc., mort le 7 décembre 1540; loué par Érasme, qui lui dédia un de ses ouvrages. Il s'unit à Anne de Bergen ou Berghes, décédée le 15 juin 1541, fille de Jean, seigneur de Bergen-op-Zoom, et d'Adrienne de Brimeu; 2° Madeleine, mariée à Josse de Cruiningen, seigneur de Voorhoute, mort le 7 avril 1543; 3° Anne, mariée à Jean, seigneur de Bergen-op-Zoom et de Walhain, morts sans postérité.

Adolphe, fils aîné de Philippe et petit-fils d'Antoine *le grand bâtard*, fut la souche d'une nombreuse famille. Il eut : 1° et 2° Philippe et Henri, morts jeunes; 3° Maximilien de Bourgogne, seigneur de Beveren, créé marquis de Vère, mort le 1er juin 1558, sans enfants de sa femme; Louise de Croy, remariée depuis à Jean de Bourgogne, seigneur de Fromont et de Ham-

[1] *Maldeghem la Loyale*, p. 343.

sur-Sambre (Christyn, *Jurisprud. heroïca*, I, 255) : elle était fille de Philippe de Croy, premier duc d'Arschot; 4° Anne de Bourgogne, morte le 25 mars 1551, mariée d'abord à Jacques, comte de Hornes, chevalier de la Toison d'or, ensuite à Jean de Hennin, premier comte de Boussu, aussi chevalier de la Toison d'or, mort le 12 février 1562, et dont elle eut des enfants, entre autres Maximilien de Hennin, comte de Boussu, stathouder de Hollande, qui épousa Charlotte de Werchin et mourut le 21 décembre 1578, à l'âge de 36 ans; 5° Antoinette de Bourgogne, mariée en premier lieu à Charles de Croy, duc d'Arschot, prince de Chimay, décédé en 1541; et en second lieu, à Jacques d'Anneux, seigneur d'Aboncourt, de Warlu, de Buath, de Parfonval et de la Couture, gouverneur d'Avesnes : leur fils, Jean d'Anneux, gouverneur de la même place, épousa Charlotte de Glymes, dame de Wargny : Antoinette mourut le 29 mai 1588; 6° Jacqueline, morte en couches en 1556, après avoir été mariée à Jean de Flandre, seigneur de la Woestyne; puis, devenue veuve en 1540, à Jean de Cruiningen, décédé le 24 avril 1559. Leur fils Maximilien obtint, en 1597, la main de la fille du seigneur immédiat de Kniphausen, dans l'Oost-Frise.

Adolphe de Bourgogne eut aussi, pour ne pas déroger, un fils naturel, nommé Philippe de Bourgogne, seigneur de Fontaines, fils d'Anne de Ranter, légitimé par lettres de l'empereur Charles-Quint, données à Bruxelles au mois de juin 1534. Il épousa Jeanne de

Hesdin, dont il eut Maximilien et Adolphe; Jean, qui épousa Antoinette de Valladolid; Anne, femme de Jacques de Smidt, seigneur de Beelandt; Martin, seigneur de Tamberg, tué en Afrique l'an 1578, et un autre enfant encore mineur en 1567.

Mère inconnue.

IV. CATHERINE de Bourgogne, abbesse de Galilée, à Gand, jusqu'en 1515. (Sanderus. *Fland. illustr.*, Hagae, 1735, in-fol., t. I, p. 329.)

Mère : Jacqueline van Steenberghe ou Steenbergen.

V. ANNE de Bourgogne, morte le 16 janvier 1504, mariée: 1° à Adrien de Borsele, seigneur de Bredam, chevalier de la Toison d'or, mort en 1468; 2° à Adolphe de Clèves, seigneur de Ravestein, décédé le 18 septembre 1493.

Mère : Collette Chastellin, Châtelain ou Castelyn, *dite* Van Bosquiel.

VI. DAVID de Bourgogne, évêque de Térouenne en 1451, et, depuis 1456, évêque d'Utrecht; mort en 1496.

Mère inconnue.

VII. JOSINE ou JOSÉPHINE de Bourgogne, épousa le gouverneur d'Amiens.

Mère : Marguerite Post, Van Post ou Poest.

VIII. PHILIPPE de Bourgogne, seigneur de Sommelsdyck, amiral, chevalier de la Toison d'or, et, en 1516, devenu évêque d'Utrecht. Mort le 7 avril 1524, à l'âge de 59 ans.

Mère : Marguerite Scupelins (selon Van Heurck et

d'autres renseignements MSS.), mariée à Jérôme Van Vive. (Van Heurck, *Mém. MSS. sur l'hist. monétaire des Pays-Bas.*)

IX. Jean de Bourgogne, fils naturel du duc Philippe le Bon et de Marguerite Scupelins, prévôt de Saint-Donat, à Bruges, le 15 (Sanderus, le 17) janvier 1438, prévôt de Saint-Pierre, à Utrecht, en 1476. Mort à Bruxelles en 1479. Mais Sanderus, *Fland. illustr.*, Hagae Comitum, 1735, t. II, p. 65, le désigne comme fils du duc Jean sans Peur, père de Philippe le Bon, et assassiné en 1419.

Mère : Jeanne Chastelain (d'autres disent Chastelaire).

X. Marie de Bourgogne, épousa, en 1448, Pierre de Beaufremont, comte de Charny, chevalier de la Toison d'or, décédé en 1473. De ce mariage naquirent : Antoinette, comtesse de Charny, épouse d'Antoine de Luxembourg, comte de Roussy; Jeanne de Bourgogne, dame de Mirebeau, unie à Philippe de Longny, seigneur de Longuepierre; Philiberte de Bourgogne, épouse de Jean de Longny, frère du mari de sa sœur. Le duc, à raison du mariage de sa bâtarde, lui donna une *petite dot* de 15,000 saluts d'or, et la duchesse qui, dans cette circonstance du moins, ne montra pas la jalousie dont on l'a accusée, voulut que les bijoux de la mariée se montassent à une valeur de 2,000 saluts d'or. C'était un cadeau de cette princesse[1].

[1] Le comte de Laborde, *les Ducs de Bourg.*, II, I, 397-98.

Mère : Catherine de Tieffries (*voy.*, à la Ire partie, la liste des *amies* du duc Philippe le Bon, nº 24).

XI. Baudouin, surnommé *de Lille*, né en 1445, seigneur de Manilly, auquel l'empereur Maximilien Ier fit don, en 1502, de la baronnie de Fallez ou Fallais, en Brabant. Il trahit sa maison, passa au service de Louis XI et mourut en 1508, laissant de sa femme Marie-Manuel de la Cerda : 1º Philippe de Bourgogne, seigneur de Fallez, Saint-Adolfsland et Soutelande, mort célibataire en 1542; 2º Charles de Bourgogne, Ier du nom, qui suit; 3º Maximilien, abbé de Middelbourg en Zélande, puis de Saint-Ghislain en Hainaut, mort en 1534 : Dom Baudri et Ph. Brasseur en ont parlé; 4º Marguerite, mariée à Philippe de Lannoy, seigneur de Molembais et de Solre, chevalier de la Toison d'or.

Il faut joindre à ces enfants légitimes deux bâtards : 1º Marie de Bourgogne, morte le 2 mars 1567, femme de Guillaume de Vergy, seigneur d'Autrey, mort le 26 juillet 1531; leur fils, François de Vergy, comte de Champlite, seigneur d'Autrey, obtint le collier de la Toison d'or; 2º François de Bourgogne, seigneur de Nieuberne, marié à N. de Châlon, fille naturelle de Philibert, prince d'Orange. Ils eurent un fils, Jean de Bourgogne, dit de Fallez ou Fallais.

Charles, né en 1490, seigneur de Bredam, puis de Fallez, après la mort de son père Philippe, fut chambellan de l'empereur Charles-Quint, et de son conseil d'État. Il s'allia à Marguerite de Werchin, morte en 1558, fille de Nicolas, baron de Werchin, sénéchal

de Hainaut, et d'Yolande de Roubais. Leur postérité est marquée dans la *suite du suppl. au Nobiliaire des Pays-Bas*, 1555-1614, pp. 216 et suiv. La branche aînée s'éteignit dans la personne d'Herman de Bourgogne, comte de Fallez, mort le 16 juin 1626, n'ayant eu de son épouse, dame Yolande de Longueval, que deux fils, entrés dans la société de Jésus, et cinq filles. La branche de Bredam fut fondée par Antoine de Bourgogne, sixième fils de Charles et de Marguerite de Werchin. Son fils, Pierre de Bourgogne, mort à Saint-Trond, le 6 mars 1589, à 29 ans, eut trois enfants mâles, qui ne laissèrent point de postérité, et une fille, mariée à Charles d'Andelot, seigneur de Hove-lez-Enghien et de l'Esclatière, chevalier de la cour souveraine de Hainaut, décédé le 9 juillet 1652, et dont elle eut des enfants.

Mère : N. de Mercatel.

XII. Raphael de Mercatel ou Marcatel, mort le 3 août 1508, abbé de Saint-Bavon, à Gand, puis évêque de Ross, de Rose ou de Rochester (?) (*episcopus Roffensis*, alias *Rossensis*). Il augmenta la bibliothèque de son monastère de plusieurs manuscrits de prix, dont plusieurs sont conservés aujourd'hui à celle de Gand [1], et mérita les éloges d'Érasme, son ami.

[1] Voir J. A. Walwein de Tervliet, *Catal. des MSS. de la Bibl. publ. de la ville de Gand,* 1816, in-8°, nos 48, 72, 138 (Cf. *Cat.* de la Serna, no 3626), 151, 152, 189, et add. au no 138, p. 42, et plus loin, p. 186 de cet *Annuaire,* le mémoire sur la reliure.

Voy. Sanderus, *de Gandav. erud. claris.*, Antuerp., 1624, in-4°, p. 116.

Mère inconnue.

XIII. Yolande de Bourgogne, mariée à Jean d'Ailly, seigneur de Piquigny, d'où sont issus les seigneurs de ce nom. Elle joua un rôle à la fête du Faisan en 1454, ainsi que le raconte Olivier de la Marche.

Mère inconnue.

XIV. Cornélie de Bourgogne, mariée à Adrien de Toulongeon, seigneur de Mornay.

Mère inconnue.

XV. Marie ou Marion, entrée en religion.

Mère : Célie . . . ., mariée depuis à Nicolas de Garly, suivant Van Heurck (*Mém. MSS. sur l'hist. monétaire des Pays-Bas*).

XVI. Catherine de Bourgogne, mariée, en 1460, (d'autres disent en 1470), à Humbert de Luyrieux (autrement Lureul), seigneur de la Queille, chevalier, conseiller et chambellan du duc Charles le Téméraire, et commandant cent lances et trois cents archers à cheval. (*Mém. pour servir à l'hist. de France et de Bourg.*, Paris, 1729, in-4°, p. 272.) Il suivit depuis le parti de Louis XI, roi de France.

Mère inconnue.

XVII. Madeleine de Bourgogne, épouse de Bompar, seigneur de l'Ange et de Cournon, baron d'Adez.

Mère inconnue.

XVIII et XIX. Jérôme et Baudouin, dits les *petits*

bâtards de Bourgogne, nommés par Van Heurck (*Mém. MSS. sur l'hist. monét. des Pays-Bas*), qui prétend que ce sont eux que désigne l'édition de Commines, de Bruxelles, Foppens, 1723, t. III, p. 326; mais Van Heurck pourrait bien s'être trompé; car nulle part nous n'avons rencontré les deux personnages désignés par les noms de Jérôme et de Baudouin, à moins que ce dernier ne soit Baudouin dit *de Lille* (n° XI).

XX. MARGUERITE, dont Olivier de la Marche fait mention, à l'occasion de la fête du Faisan de l'an 1454, sous le titre général de *bâtarde de Bourgogne*, tandis qu'en parlant plus haut d'Yolande de Bourgogne, il l'appelle expressément *bâtarde de mon dict seigneur le duc*. Marguerite de Bourgogne était fille d'Isabeau de la Vigne, qui demeurait à Louvain. En 1449-50, le duc Philippe lui fit compter 360 francs pour acheter une maison dans cette ville [1].

De tous ces enfants naturels, quatre seulement eurent postérité, savoir : Corneille, seigneur de Beveren; Antoine, dit le grand bâtard; Marie, épouse du sire de Charny, et Baudouin, dit de Lille.

Si un héraut d'armes, suivant la coutume ancienne, debout devant une tombe ouverte, appelait à haute

[1] Le comte de Laborde, *les Ducs de Bourg.*, II, I, 398. Les volumes suivants de l'ouvrage de cet infatigable et pénétrant écrivain contiendront probablement une foule de faits relatifs à notre sujet.

voix les successeurs de ces fils adultérins de Philippe, le silence seul lui répondrait, et il devrait jeter l'écu barré de Bourgogne dans le cercueil. Personne, en effet, n'a plus le droit de le porter.

———

IV

MÉLANGES BIBLIOLOGIQUES.

DE LA RELIURE.

L'histoire de la reliure occupe dans celle des livres une place aussi considérable que l'histoire du costume dans celle des mœurs. Je dirai même que le luxe de cet ornement bibliologique tient plus à l'art proprement dit que la magnificence des habits, et se rattache peut-être à un sentiment plus élevé, à un goût plus exquis des choses de l'intelligence.

Un volume jeté dans le monde sans la protection d'une reliure, à moins qu'il ne tombe entre des mains presque paternelles, est exposé au même sort que ces

malheureux enfants dévoués à une destruction certaine par les lois féroces du philosophe socialiste Lycurgue.

La reliure n'est donc pas seulement un moyen matériel de prolonger l'existence de quelques feuilles de papier noirci, elle est encore une garantie pour la perpétuité et la transmission de la pensée, des faits de l'histoire et des découvertes de la science.

Dans un rapport intime et nécessaire avec les procédés qui servent d'interprètes à l'esprit, elle subit l'influence du mouvement littéraire; mais plusieurs causes extérieures peuvent aussi modifier sa forme.

Nous ne l'envisagerons pas ici au point de vue technique; nous laissons ce soin aux gens du métier, tels que L. S. Lenormand, J. J. H. Bücking, E. W. Greve, C. L. Prediger, C. L. C. Thon, C. Hoffmann, J. C. Hüttner, etc. Après de courtes considérations sur la théorie ou la poétique du genre, nous nous bornerons à un coup d'œil général sur la reliure depuis le moyen âge jusqu'aujourd'hui [1].

Les principales conditions d'une bonne reliure sont l'économie, la solidité, la commodité, le goût et la propriété.

L'économie a un sens relatif; imposée dans toute sa rigueur à la plupart des dépôts publics, que les budgets constitutionnels et démocratiques traitent avec une parcimonie impitoyable et tracassière, dictée par

[1] Voy. *Annuaires* de 1842, p. 17; 1847, p. 21.

des idées communistes qui s'infiltrent partout à notre insu et flattent les petites passions des petits hommes, elle ne saurait avoir les mêmes effets pour de riches amateurs. Il est clair que lorsque l'État, tout fier de sa glorieuse nationalité, se contente de carton, de percaline ou de basane, un prince d'Esslingen, un lord Ahsburnham [1] se croient bien modestes, bien réservés, en n'employant que le cuir de Russie ou le maroquin guilloché d'or.

La solidité se recommande d'elle-même, j'entends non pas une solidité lourde et grossière, mais élégante et heureusement déguisée. Des reliures qui m'étaleraient brutalement toute leur vigoureuse construction me déplairaient autant qu'un boxeur toujours prêt à me laisser voir ses bras gonflés de muscles noueux.

Des livres magnifiquement couverts, mais qu'on ne peut ouvrir, qui se referment subitement, comme une chausse-trape, dès que la main cesse d'en maintenir les pages; des volumes qui vous fatiguent par leur poids, qui vous meurtrissent par leurs embellissements postiches, qu'on n'ose toucher de peur de flétrir leurs paillettes et leur blanc satin, feraient haïr la lecture et réduiraient les bibliothèques à l'état de *meubles-immeubles,* auquel on ne les condamne que trop souvent.

[1] C'est lui qui a acquis en masse les manuscrits de MM. Libri et Barrois.

Le goût a été l'objet d'une foule de mépris affectés. Beaucoup, faute d'être en état d'éclaircir la question, ont fait comme un des personnages ridicules du *Neveu de Rameau*. « Le goût, disait-il, est une chose... une chose... » Diderot ajoute : « Je ne me souviens plus quelle chose il dit que c'était. Tout ce dont je me souviens, c'est qu'il ne le savait pas lui-même [1]. »

Le goût échappe à l'analyse comme la grâce et la beauté : c'est le sentiment de toutes ces convenances délicates qu'il serait impossible de réduire en règles, c'est le complément de la didactique, un acte spontané de la conscience, plutôt que de la réflexion. Le goût est plutôt négatif que positif, c'est-à-dire qu'il empêche plutôt de commettre des fautes qu'il ne suggère des beautés, mais aux beautés il donne un fini incomparable. Il y a des personnes qui s'imaginent sérieusement que le manque de goût est une preuve de génie; c'est comme si l'on disait que les scrupules de la probité rabaissent les grands caractères.

Le goût, au fond, agit sur toutes les affaires de ce monde; c'est parce qu'on le néglige, que des hommes de talent se perdent par de fausses démarches, que des gouvernements prennent la forfanterie pour de la dignité; un écrivain, la boursouflure pour de la noblesse; un peintre, des trompe-l'œil pour des tableaux;

[1] Voir *le Neveu de Rameau*, et les *Hommes célèbres de France au XVIIIe siècle*, par Goethe, Paris, 1823, in-8°, p. 99.

un sculpteur, des pierres tourmentées pour des statues.

Quant à la propriété, sa puissance est moins contestée. Il est difficile de nier, en effet, qu'elle soit la base de la théorie de tous les arts, sans aucune exception, et qu'elle embrasse aussi bien la littérature, la musique, la peinture, la sculpture, l'architecture, que le simple métier du relieur, et je demande pardon aux Koehler et aux Schavye de me servir, à leur égard, de ce mot que le fier Louis XIV appliquait, sans faire la petite bouche, à l'art de régner, aux dépositaires du pouvoir divin sur la terre.

Il est clair qu'une reliure doit être en harmonie, 1° avec le sujet que traite le livre; 2° avec le temps où il a été composé, copié ou imprimé; 3° avec sa valeur intrinsèque ou relative; 4° avec son format; 5° avec l'usage que l'on en veut faire.

Il y a des sujets dont la gravité doit s'annoncer dès l'extérieur. Ils comportent la richesse, mais mariée à la sévérité. Les Écritures, les Pères, les théologiens se reconnaîtront rien qu'à une certaine austérité noble et digne. Un jurisconsulte, un médecin seront en quelque sorte enveloppés de leur robe; un mathématicien n'empruntera pas l'habit d'un poëte; l'auteur d'*Athalie* se distinguera de M. Scribe par de sensibles nuances; M. Hugo sera plus solennel que Béranger; MM. Balzac et Sue ne ressembleront pas à l'auteur de *Gil Blas* ni à celui de *Don Quichotte*. Le temps se reconnaîtra aussi à des signes visibles; un classique

grec ou latin n'abandonnera pas la sévère tunique pour le bliau ou le surcot bariolé des trouvères du moyen âge; Démosthènes, Cicéron différeront de Catulle et de Pétrone, Sénèque le philosophe du licencieux Martial; une chanson de geste, imprimée par M. Crapelet, et rajeunie par cette circonstance, ne sera pas absolument traitée à l'égal d'un gothique rimeur imprimé par les Vérard et les Le Noir. Enfin, un bouquin méprisable, l'œuvre immorale d'un écrivassier sans mérite, prétendront-ils à la moire et au tabis? Entendons-nous toutefois; il est un petit nombre de productions, témoignages bizarres de l'excentricité ou de la sottise humaine, que leur excessive rareté recommande à l'attention des bibliophiles et qui, dans ce cas, obtiennent de ceux-ci une parure éclatante. Le livre, alors, a une valeur réelle proportionnée à sa niaiserie, à son audace ou à la difficulté de le trouver, et, s'il fait figure sur les rayons d'une bibliothèque renommée, il ne peut pas dire tout à fait comme le provincial de Sedaine :

Ah! mon habit, que je vous remercie!
C'est vous qui me valez cela.

Un *incunable* a son costume à part, déterminé encore par la classe à laquelle il appartient. Enfin, on m'accordera que l'in-folio serait mal venu à adopter le vêtement à la légère de l'in-12 ou de l'in-18, que l'in-4° perdrait dans l'opinion s'il oubliait son quant-à-soi, et qu'un livre de fatigue, un livre de classe, un

livre destiné à rouler quotidiennement sur les tables d'un dépôt public, visera plutôt à la solidité de son enveloppe qu'à l'opulence et à la grâce.

Il est peu de relieurs à qui l'on confie un volume dans un état désespéré, et qui se mette en peine d'en cicatriser d'abord les blessures. Il existe cependant des monuments de la typographie que le temps a presque entièrement anéantis et dont il ne restera bientôt plus de traces, si l'on ne se hâte de soustraire à une destruction infaillible les quelques feuillets moisis qui en restent. Le catalogue de feu M. Van Hulthem porte, sous le nº 191, deux articles d'une prodigieuse rareté, savoir :

Die warachtige Spiegel onser behaldenisse (le vrai Miroir de notre salut),

Et *Historie van het heilige Kruys* (Histoire de la sainte Croix), Culenborch, 1483, Jan Veldener, petit in-4º, un des trois exemplaires connus[1].

Mais on était en droit de dire avec douleur que ces inappréciables volumes ne subsistaient que pour mémoire. Enfermés dans un étui qu'on n'ouvrait jamais sans une poignante émotion, ils tombaient en poussière, comme les rouleaux d'Herculanum, dès qu'on s'avisait d'y toucher, et il n'y avait guère d'espoir de voir ressusciter le phénix de cette poudre sans figure et sans nom. Enfin, après bien des essais, des recher-

[1] Voy. M. F. A. G. Campbell, *Alg. Kunst en letterbode*, 1849, nº 1, et *Bull. du Bibl. belge*, VI, 97.

ches et des tentatives, nous avons découvert un élève de Niédrée, M. François de Mesmaecker, qui est parvenu à réunir ces molécules dispersées, à rapprocher ces fragments intangibles et à en former des pages très-propres et très-présentables[1], dont un échantillon, envoyé récemment à la Haye et dessiné par M. Pinchart, y a excité parmi un petit nombre de bibliomanes les transports d'une admiration savante.

Le relieur sera donc souvent, comme M. Simonin, un restaurateur: une partie considérable de sa fonction sera la *bibliatrique;* il réparera, nettoiera le volume confié à sa capacité, et si ce volume garde vestige de sa reliure primitive, au lieu de se laisser aller à son caprice ou à son imagination, il reprendra ce plan original, et il lui suffira de quelques débris pour le rétablir dans son entier, comme il suffit, à un architecte expérimenté, du gisement de quelques pierres, du fût et du chapiteau de quelques colonnes, d'un pan de corniche ou de voûte, pour ressusciter tout un édifice; comme il a suffi à Cuvier d'une dent, d'une mâchoire fossiles, pour reconstruire une foule d'animaux antédiluviens.

Nous avons déjà, dans nos *Annuaires*, vanté l'habileté surprenante du peintre Paelinck en ce genre de réparations. Pauvres livres délabrés, dépenaillés, souillés, flétris, mutilés, pleurez non pas le peintre de *la Toilette de Psyché,* ce chef-d'œuvre de l'école réfu-

[1] Voy. plus haut, p. 16.

giée de David, qu'on admirait du temps du chevalier Odevaere, mais l'adroit ouvrier qui empâtait les morsures des mites, comblait les déchirures les plus désolantes et exécutait, avec une discrétion parfaite, cette délicate opération du lavage dont le bon Joseph Delforge s'acquittait si bien, sans s'en douter, pour son maître Van Hulthem

Pour reconnaître ainsi le caractère des diverses époques et les reproduire fidèlement, il faut que le relieur consente à refaire son éducation et à acquérir une petite dose de savoir : en un mot, il doit s'initier à l'histoire de son art. De cette manière, il aura d'ailleurs sous les yeux une multitude de modèles dont il pourra combiner, avec plus ou moins de succès, le dessin et la forme.

Sans s'aventurer dans des recherches trop ardues, sans lire tout ce qui a été écrit sur la bibliopégistique, il lui sera aisé de rassembler des notions nettes et sûres qui lui serviront de guides, et il fera bien surtout de voyager, d'observer et de s'en rapporter à ses propres yeux. Deux minutes d'examen des objets mêmes valent mieux que les descriptions les plus détaillées :

Segnius irritant animos demissa per aurem
Quam quæ sunt oculis subjecta fidelibus.

L'excellent Gabriel Peignot, qui vient de nous quitter, aimait à toucher à tout, à disserter sur tout, et sur tout il recueillait des notes curieuses, quoiqu'il ne fût profond sur rien. Dans ses mille projets, il avait

conçu une histoire générale de la reliure, et il s'en est tenu à quatre ou cinq feuilles consacrées aux anciens[1]. Mais on peut facilement, par des lectures choisies, suppléer à son silence.

Les livres s'introduisirent chez les Francs, nos ancêtres, avec le christianisme. Les Écritures et les vies des saints composèrent les plus anciennes bibliothèques des églises et des monastères. Les premiers relieurs furent des missionnaires et des moines. Les peuplades demi-sauvages auxquelles des hommes un peu moins ignorants prêchaient l'Évangile, étaient plus frappées de la pompe du culte que de la sublimité des dogmes religieux. Vivant d'une vie rude, accoutumées aux privations, elles aimaient la parure, les colliers d'or du trésor des *Nibelungen*, les étoffes éclatantes; à peu près à la façon de ces chefs de tribus de l'Amérique, qui se croient très-imposants par leurs tatouages, ou mieux peut-être de ces Palicares grecs qui, dans leur indigence, se couvrent de vêtements brodés et se chargent d'armes damasquinées. Cette passion des nations jeunes et des nations vieillies, — les extrêmes se touchent, — ils l'appliquaient volontiers aux objets de leur vénération. Les livres liturgiques étaient revêtus de lames d'or, leurs ais incrustés de reliques et de pierres de couleurs. Plus tard, l'art fit quelque chose de cette richesse, et la reliure se trouva

[1] *Essai histor. et archéol. sur la reliure des livres et sur l'état de la librairie chez les anciens*, Dijon, 1834, in-8° de 81 pp., sans la table et les pl.

dans un commerce étroit avec la sculpture et la ciselure. Souvent elle imita les anciens diptyques.

Le fameux Cassiodore, retiré, à l'âge de soixante et dix ans, dans le monastère de Viviers, en Calabre, ne dédaignait pas de tracer lui-même des patrons de reliure.

Le comte Éverard, gendre de Louis le Débonnaire et fondateur de l'église de Cisoing, dans le diocèse de Tournai, nous apprend, par son testament, rédigé en 837, qu'il possédait un évangéliaire et un lectionnaire recouverts d'or, des livres de plain-chant enrichis d'or, d'argent et d'ivoire, un évangile monté en argent [1]. Cette bibliothèque, considérable pour le temps, existait-elle en Belgique ou en Italie? La vraisemblance penche en faveur de ce dernier pays : Éverard, en effet, était comte de Frioul, et son testament est daté du territoire de Trévise. D'ailleurs, il était plus facile de former en Italie une pareille collection qu'en Belgique. Cet illustre personnage n'en peut pas moins être réputé le premier bibliophile qui ait apparu parmi nos rudes aïeux. L'abbaye de Saint-Hubert se glorifiait d'un évangéliaire étincelant d'or et

[1] Miræi *Op. dipl.*, I. 19 ; *Annuaire* de 1840, pp. III-VI ; Le Glay, *Cat. des MSS. de la Bibl. de Lille*, p. 411 ; J. A. Arnett, *An inquiry into the nature and form of the books of the ancients; with a history of the art of bookbinding*, London, 1837, in-12 min., p. 34; J. Marchal, *Notice sur le Testament du comte Éverard*, *Bull. de l'Acad.*, VII, 2, pp. 111-117.

de pierreries, qui avait appartenu à l'empereur Louis le Débonnaire [1].

Les chefs des Francs imitaient la cour des rois de Constantinople; ils en recevaient avec orgueil le titre de patrices et ne voyaient qu'à travers un prisme cette puissance qu'ils minaient chaque jour. De Byzance leur arrivaient des artistes et des intrigants politiques, fanariotes de ce temps-là; l'art fut donc d'abord byzantin; il prit enfin un caractère germanique, plus franc, plus souple, plus varié, plus dépendant de la fantaisie individuelle, tandis que l'art byzantin s'immobilisait, en quelque sorte, dans des formes imposées.

Le *British Museum*, la Bibliothèque royale de Paris [2] conservent un petit nombre de ces témoins d'un passé si reculé. Bruxelles n'a guère qu'un seul échantillon de ces curiosités; Munich en offre, au contraire, plusieurs spécimens extrêmement précieux. Quel plaisir nous avions à les contempler entre les mains du docte et obligeant Schmeller, dont la modestie s'évanouissait un peu sous la satisfaction d'être chargé de la garde d'un pareil trésor! Comme il faisait bien valoir la plaque d'or bosselée, ornée de reliefs entremêlés de perles et de pierres précieuses, qui sert de couverture à l'évangéliaire de Charles le Chauve, passé de l'abbaye de Saint-Denis à celle de

[1] Introd. au t. VIII de mes *Monuments*, p. 18.

[2] Th. F. Dibdin, *Voyage... en France*, Paris, 1825, 107, 111, 116, 233.

Saint-Emmeran de Ratisbonne! Comme il était prolixe sans ennui à propos d'un autre évangéliaire du onzième siècle, où l'ivoire, délicatement découpé, représentait l'Annonciation et le Baptême de Jésus-Christ [1]! Le bon Schmeller, en étalant ces merveilles, cessait d'être le même homme; sa voix était plus assurée, plus vibrante, son geste plus décidé.

Suivez ce pauvre commis écrasé d'un sac d'or pour le compte d'un banquier ou d'un marchand. Malgré la pesanteur du fardeau, il se redresse et marche avec prétention; son épaule semble ennoblie par le contact du métal envié. L'aimable bibliothécaire ne devenait moins humble, s'il est possible, qu'en nous communiquant les magnificences de l'art et de la science.

Mais il ne faut pas croire que la reliure fût toujours aussi splendide ni aussi digne d'admiration. Loin de là; jusqu'au treizième siècle, les reliures ordinaires sont souvent grossières. Elles sont communément en ais de bois, tantôt uni, tantôt sillonné de différents contours, telles qu'on en trouve encore, malgré les rapines des touristes, dans de vieux couvents cophtes ou abyssins [2], ou recouvert de peau de cerf. Les princes et seigneurs accordaient souvent aux moines,

[1] Regarder surtout, dans la Bibliothèque royale de Munich, les MSS. cotés nos 53, 54, 55, 56, 57, 58, 59, 60. *Allg. Auskunft über die K. Hof und Staats-Bibl. zu München,* München, Weiss, 1846, in-8°, pp. 54-56.

[2] *Visits to the monasteries of the Levant; Bull. du Bibl. belge,* t. VI, pp. 323-328.

en manière de privilége, les peaux des cerfs qu'ils tuaient à la chasse, pour relier leurs livres, ou leur permettaient de tuer ces cerfs eux-mêmes ou par l'entremise de leurs braconniers. Gossuin d'Oisy, seigneur d'Avesnes, fit une semblable libéralité aux religieux de Liessies : *Restituo autem vobis coria cervorum qui in terra Avenensi capiuntur, adusum librorum vestrorum* [1].

Ce qu'il y a principalement de défectueux dans ces reliures, c'est la *ligature*, qui se fait grossièrement sur la corde. Les feuillets de parchemin, souvent inégaux, sont assemblés d'une manière plus inégale encore.

On sait, de plus, que pour abréger le travail et ne pas multiplier ce que nous appelons aujourd'hui des plaquettes, on reliait ensemble vingt à trente ouvrages qui non-seulement n'avaient pas entre eux la moindre analogie, mais qui n'étaient pas d'une taille complétement uniforme, et qu'un seul tome formait ainsi une petite bibliothèque portative.

Le cuir de cerf, de veau ou de truie était moins fait pour exciter la cupidité des Normands et d'autres pillards que les lames d'or, les perles et pierreries. On comprendra facilement que les déprédations de ces hordes, les spoliations dont les églises furent victimes, les besoins auxquels elles durent subvenir, parfois la mauvaise administration de leurs pasteurs,

[1] J. de Guyse, XI, 138; *Bull. de la Comm. royale d'hist.*, II, 237.

et, plus que tout cela, nos révolutions sans frein et sans vergogne, firent disparaître la plupart des imposantes reliures du moyen âge. Il y a toujours, dans les émeutes les plus échevelées, des séditieux de sens rassis qui distinguent parfaitement l'or du plomb ou du fer, et qu'un hasard inexplicable conduit en ligne droite vers les objets les plus précieux, dont on n'entend plus parler dès ce moment.

L'Angleterre, quoique ses dissensions civiles aient été sanglantes et féroces, n'a jamais rompu avec la tradition, comme l'a fait la France, et, malgré le fanatisme de ses réformateurs, elle a conservé plus religieusement que la plupart des autres nations l'héritage des siècles. Sa position géographique la favorisait encore à cet égard, en la mettant à l'abri des invasions de l'étranger.

Je vais emprunter quelques anecdotes à l'ouvrage d'Arnett, dont j'ai donné le titre en note, petit livre bien plein, peu connu dans ce pays, où je n'en ai pas encore vu d'autre exemplaire que celui de la Bibliothèque royale.

L'Irlande, cette terre aujourd'hui pauvre et qui semble frappée de stérilité, fournit à tout le Nord des propagateurs de la parole divine [1]. Ils arrivaient tenant d'une main la Bible, de l'autre le bâton blanc du pèlerin, et réunissaient bientôt autour d'eux un nom-

[1] A. F. Ozanam, *la Civilisation chrét. chez les Francs*, Paris, 1849, in-8o, p. 96.

breux troupeau. On a conservé le souvenir du moine irlandais Dagaeus, mort en 587, et qui n'était pas uniquement un habile calligraphe, mais un *relieur* versé dans l'art d'embellir les livres d'or, d'argent et de pierreries.

On garde à la Bibliothèque Cottonienne un manuscrit connu sous le nom de *Texte de saint Cuthbert*, un manuscrit qui est un modèle inappréciable de la calligraphie et de l'ornementation saxonnes au septième siècle. Bilfrid, moine de Durham, y avait attaché une éblouissante couverture de plaques d'or et d'argent, constellées de pierres précieuses, que les Têtes rondes firent disparaître, et qui a été remplacée par du cuir de Russie. Il existe sur ce livre une légende curieuse. Les moines de Lindisfarn, pour échapper aux déprédations des Danois, avaient embarqué leurs effets les plus précieux, entre autres le manuscrit dit *de saint Cuthbert;* mais le navire chavira, et tout fut englouti. Tout? je me trompe; saint Cuthbert tenait à son volume; le livre surnagea pendant trois milles et ne porta pas la moindre trace des injures de l'eau. Les sectaires étaient plus redoutables que la tempête et la vague salée. L'évêque Ethelwolf, dans une épître en vers à Egbert, vante le talent du moine irlandais Ultan pour la reliure. Herman, évêque normand de Salisbury, reliait lui-même les volumes qu'il savait enluminer. Henri, moine de l'abbaye bénédictine de Hyde, transcrivit, en 1178, Térence, Boëce, Suétone et Claudien dans un seul volume,

qu'il relia lui-même avec des bossettes en cuivre [1].

Les *umbilici* ou boutons, les clous saillants destinés à isoler le livre de la surface à laquelle on l'appliquait, les fermoirs, etc., étaient déjà employés dans les monastères avant le quatorzième siècle; il est probable qu'on y avait aussi perfectionné les moyens de préparer les peaux et d'y tracer des dessins à l'aide de fers chauds ou à froid.

Jusque-là le type de la reliure était exclusivement monastique. Les écrits les plus profanes subissaient la forme universelle. Au treizième siècle, ce type prend un caractère plus mondain. On ne lit plus seulement dans les couvents et dans les écoles; les belles dames ont des livres au fond de leurs châteaux, et les chevaliers cessent de les mépriser, puisqu'ils parlent d'amour et de prouesses.

L'avénement de la maison de Bourgogne en Belgique, au quatorzième siècle, y causa une révolution bienfaisante, quoique ces princes eussent plutôt le goût de la magnificence que le sentiment vif et intelligent de l'art. C'est ainsi, paraît-il, que va envisager la question un écrivain d'un esprit droit, fortifié par d'immenses études, M. le comte de Laborde [2].

La *librairie* des ducs de Bourgogne jouit, dès le principe, d'une brillante réputation. Les miniatures superbes, les arabesques éclatantes, une calligraphie

[1] Arnett, 45-47, 170-172.
[2] *Les Ducs de Bourgogne*, II-I, p. XLVII.



des plus riches et des plus élégantes, de somptueuses enveloppes, des étuis non moins opulents, en faisaient de véritables joyaux.

L'industrie avait fait des progrès : on fabriquait en Belgique des tissus d'une beauté inimitable; les arts du dessin qui se perfectionnaient, apprenaient à rechercher les formes les plus nobles et les plus gracieuses; on gravait avec succès sur métaux, on les émaillait d'une manière surprenante. Toutes ces améliorations se firent apercevoir dans la reliure des livres. On les reliait en velours, en soie, en damas, noirs, vermeils, pourpres, blancs; on frappait ces étoffes de fleurons d'or et d'autres figures; on les semait de clous, de bossettes, d'agrafes, de fermoirs ornés d'armoiries gravées ou émaillées; de *pipes* d'or ou boutons auxquels s'accrochait le fermoir, si l'on en croit MM. Roquefort et Peignot [1]. En un mot, on les *harnachait d'orfévrerie*, ainsi qu'on le faisait pour le costume des grands seigneurs. On parait les livres à l'instar de leurs possesseurs.

Ces volumes étaient énormes et d'un poids écrasant; et, chose singulière, c'est que ceux qui, traitant des sujets les plus frivoles, semblaient réservés de préférence aux dames, sont les plus effrayants par leur pesanteur et leurs dimensions. Aussi restaient-ils

[1] G. Peignot, *Catalogue d'une partie des livres composant la bibliothèque des ducs de Bourg. au quinzième siècle*, Dijon, 1841, in-8°, p. 52, note 2.

à perpétuité sur de lourds pupitres, pareils à nos *lutrins* d'église. Qu'on se figure de nobles dames, encore tout émues des accidents d'une fête ou d'un tournoi, et feuilletant, vers le soir, les aventures du roi Marc et d'Yseult, de Partonopeus de Blois, du comte de Poitiers, se tenant bien droites en leurs *chaières* sculptées, serrées dans un fourreau d'étoffes inflexibles, devant ce monstrueux assemblage de feuilles de parchemin souvent rebelles, et qu'une main délicate devait avoir peine à tourner et à fixer; masses qui pesaient jusqu'à cinquante livres; parcourant, à la lueur d'une torche fumeuse et puante, ces pages immenses sans alinéa, presque sans ponctuation; et jugeons de la différence de ce luxe avec celui de nos femmes à la mode, dans un costume facile, presque déshabillées, couchées, tordues sur les coussins d'une ottomane, et croyant lire, à la douce clarté d'une lampe voilée, un léger in-dix-huit parfumé, qui pèse encore trop à leur mollesse.

Les gros et grands livres seyaient aux *puissants et redoutés seigneurs;* le mot *gros* n'était cependant pas encore en vogue pour *grand* [1].

Ces infortiats, pareils au *moelleux Abéli*, reposaient donc sur l'angle d'un pupitre, ou étaient couchés sur les rayons d'une armoire; car une bibliothèque se composait d'armoires et de pupitres. Quand on adopta la coutume d'inscrire le titre des livres à l'extérieur,

[1] *Des mots à la mode,* Paris, 1693, in-12, p. 21 et suiv.

16

tantôt on l'écrivit sur le plat, et sous une feuille de talc, sur un cartouche d'ivoire, etc.; tantôt on le marqua sur la tranche verticale du livre, laquelle restait tournée en dehors. Quelquefois cette masse atlantique, fixée par une chaîne aux parois du lutrin, ressemblait à un captif attaché à un glorieux pilori.

Les renseignements les plus précis sur les artistes, leurs travaux et le prix qu'on en payait, sont fournis par les comptes de finances. Les chiffres sont, à ceux qui savent les consulter, les révélations les plus instructives. C'est là que M. de Laborde a largement puisé, et quiconque voudra donner à ses investigations une base inattaquable, devra recourir à la même source.

En 1386, le duc Philippe le Hardi fit payer à Martin Lhuillier, libraire à Paris, 16 francs, estimés aujourd'hui par M. Peignot à 114 francs 15 centimes, pour couvrir huit volumes, *romans, Bibles* et autres, dont six reliés en *cuir en grain* [1].

En 1388, le même libraire relie pour ce prince un grand roman, qu'il orne des *marques* du duc, relie, nettoie, dore, couvre *en empreinte* un autre roman, et garantit d'une *peau velue* celui de *Merlin* [2].

Dans des inventaires du temps de Philippe le Bon, les livres sont énumérés comme meubles, pêle-mêle avec les robes, les chaperons, les hanaps, les cou-

[1] Peignot, *Catalogue*, etc., p. 25.
[2] *Ib.*, p. 26.

pes, etc.; on s'y occupe peu du titre exact des ouvrages, ni des autres indications bibliographiques, mais en revanche on s'étend avec complaisance sur les couvertures en *veluyau*, en *drap de satin*, de *damas*, sur les *ais*, sur les *fermouers*, *fermaulx*, *fermails*, *fermaillets*, *pipes d'or* et *d'argent*, *tuyaux d'or pour tourner les feuillets*, sur les *perles*, *émeraudes*, *saphirs*, *rubis balais* qui rehaussaient lesdites couvertures [1].

Un missel qui avait appartenu au duc Philippe le Hardi était garni de fermoirs et pipes d'or, et couvert d'une *chemise* de drap de damas blanc semée de marguerites et des lettres P et M, avec brodure d'or et six boutons de perles [2].

Une chemise de drap de damas vert protégeait de petites Heures du bon duc; un de ses bréviaires se contentait d'une reliure de cuir rouge à deux fermoirs de laiton [3]; ils n'étaient souvent rien que de fer [4].

Parmi les inventions qui se rapprochent de nos subtilités modernes, nous remarquons celle-ci. On avait adapté aux ais d'un livre de prières du duc Philippe le Hardi une platine d'argent doré, avec une petite niche pour *y mettre ses lunettes, afin qu'elles ne fussent cassées* [5]. C'était longtemps avant qu'un roi de

[1] Peignot, *Catalogue*, p. 39.
[2] *Ib.*, p. 52.
[3] *Ib.*, p. 80.
[4] *Ib.*, pp. 43, 44, 45, 48, 50.
[5] *Ib.*, p. 32.

Danemark se tînt pour offensé que le docte Huet, dont la vue était très-faible, eût pris la liberté de le regarder à travers les verres de ses besicles[1].

La *Bibliothèque protypographique*[2] de M. Barrois nous montre qu'on reliait sans planchettes de bois, et simplement en cuir blanc, noir, fauve ou rouge, en parchemin, en veluyau sanguin, vermeil, vert, inde, noir, en *pel velue*, en drap d'or, vert ou autrement, en soie blanche ou tannée, en cuir à empreintes ou gaufré, en *bauldequin de soie*, en toile blanche à *cloans d'argent*, en *satin figuré noir*, etc., etc.

Des lanières remplaçaient modestement les fermoirs.

On a recueilli peu de noms de relieurs de cette époque. Alors on se contentait de bien faire, sans attacher son nom aux moindres essais; le moyen âge et la renaissance pullulent de chesf-d'œuvre anonymes. Aujourd'hui l'artisan le plus maladroit vous poursuit de son nom prétentieux dans tous les journaux, sollicite en cachette des rubans et des faveurs, et crie dans les banquets communistes : *Vive la république*

[1] « Accepimus palam conquestum esse (*regem Daniae*) inter prandendum, tam parum sibi praestitum esse reverentiae ab externis illis hominibus, qui in templum fuerant admissi, ut velut per deridiculum oculos orbiculis vitreis obductos in se conjicerent. » *P. D. Huetii Comm. de rebus ad eum pertinentibus*, Amst., 1718, in-12, p. 92.

[2] Paris, 1830, in-4o.

démocratique et sociale! M. de Laborde a déterré *Morisse de Haar*, copiste et relieur à Bruges, qui reçut, en 1456, du duc Philippe le Bon, trois écus d'or, ou soixante et douze sous, pour avoir *loyé* en cuir de *cherf* et en parchemin deux livres de chant que mondit seigneur avait fait écrire à Bruges [1].

M. de Laborde a connu aussi, et l'on connaissait déjà Livin Stuart, relieur à Bruges, au quinzième siècle. Cet artiste, peut-être d'origine anglaise, relia à Bruges, pour Louis de la Gruthuyse, un exemplaire de *la Fleur des Histoires*, conservé aujourd'hui à la Bibliothèque nationale, ou, si vous le préférez, royale, de Paris [2].

Dans la Bibliothèque du Louvre se trouvait une très-belle Bible française, copiée et historiée par le fameux calligraphe Jehan Vandetar, et couverte de soie azurée à fleurs de lis d'or de brodure, garnie d'une grande chemise azurée, de quatre fermoirs et d'une pipe d'or estimée quinze livres parisis [3]. On voit que le style des reliures bourguignonnes était calqué sur le style français. Les livres des petits-fils du roi Jean faisaient aussi partie de leur cour, et étaient, ainsi qu'elle, aux couleurs de la France.

[1] II, I, p. 466.

[2] Paulin Paris, *les Man. fr. de la Bibl. du Roi*, I, 59-65, et II, 314-323; le baron J. de Saint-Génois, *Catal. des MSS. de Gand*, p. 46.

[3] Van Praet, *Recherches sur Louis de Bruges*, Paris, 1831, in-8°, p. 88.

Dans un siècle où l'exemple des princes influait puissamment sur les nations, les ducs de Bourgogne devaient rencontrer de nombreux imitateurs chez leurs courtisans. Les seigneurs de la maison de Croy rivalisaient en beaux manuscrits avec leurs suzerains; le sire de la Gruthuyse était peut-être celui qui se rapprochait davantage de ces princes prodigues. M. Van Praet n'omet pas de vanter le luxe de ses reliures, qui, à en juger par celles que l'on voit encore, étaient généralement en velours de diverses couleurs uni ou ciselé, garnies de coins, de clous et de fermoirs de cuivre doré, avec la devise si philosophique : *Plus est en vous* (*meer is in u*) [1]. Précédemment un des fils naturels de Philippe le Bon, Raphaël de Marcatel, abbé de Saint-Bavon, enrichit la bibliothèque de son monastère de manuscrits somptueux. *Bibliothecam sui coenobii*, dit Sanderus [2], *variis codicibus manuscriptis auxit, magnamque illius partem sumptuose admodum ad majores studiorum illecebras compingi curavit, quorum voluminum aliqua hodie adhuc in bibliotheca cathedralis ecclesiae Gandensis visuntur oloserico byssoque tecta ac auro fulgida.* Les manuscrits de Raphaël conservés à la bibliothèque de Gand

[1] P. 81.

[2] *De Gandav. erud. claris.*, 1624, in-4o, p. 106; *Flandr. illustr.*, I, 303; Dom Plancher, *Hist. de Bourg.*, IV, 351; Walwein de Tervliet, *Catalogue des Man. de Gand*, nos 48, 72, 137, 138, 151, 152.

sont encore, chose rare, dans leur enveloppe primitive. Il en possédait aussi un bon nombre dans l'habitation qu'il s'était érigée à Bruges.

Bientôt les guerres extérieures, les troubles civils, la pénurie du trésor, la négligence de l'administration firent négliger ces trésors. On les pilla, on en mit en gage, on en vendit des parties importantes, le reste languit oublié, abandonné à toutes les tristes vicissitudes exposées par La Serna. En 1746, beaucoup de manuscrits furent emportés à Paris par des commissaires français envoyés à l'armée du maréchal de Saxe. Ils n'avaient fait, en réalité, que les arracher à la destruction à laquelle ils ne pouvaient longtemps échapper dans les souterrains de la chapelle du palais [1]. Une moitié environ ayant été rendue en 1770, ces manuscrits revinrent à Bruxelles, magnifiquement reliés en maroquin rouge aux armes du roi. Lorsque, après la restauration, la Belgique réclama les manuscrits que lui avait ravis la première république française, ces volumes rentrèrent revêtus de la pourpre impériale et tout parsemés d'N sur le dos, ce qui faisait dire que le grand Napoléon avait des *N mis partout*. Sans doute, par cette restauration, exécutée sans aucune parcimonie, et dont l'aspect général est imposant, on assurait l'existence des manuscrits et on met-

[1] *Qui* (libri) *olim purpura vestiebantur et bysso, nunc in cinere et cilicio recubantes.* Rich. of Burg., *Philobibl.*, 1599.



tait de l'harmonie dans leur arrangement; mais ces reliures, toutes belles qu'elles sont, n'ont pas le caractère des différentes époques; nous pensons qu'il eût mieux valu réparer que refaire entièrement, et suivre les modèles dont on avait au moins des lambeaux sous les yeux que d'adopter pour des volumes anciens des formes complétement modernes.

Pour en revenir aux ducs de Bourgogne, ce fut sous Philippe le Bon que fut découverte l'imprimerie; mais sa bibliothèque, non plus que celles de Charles le Téméraire, de Marie et de Philippe le Beau, n'en conserve aucune trace. Le manuscrit était resté aristocratique, tandis que le livre imprimé courait à la popularité. Le métier de relieur devint plus commun; la reliure dut suivre la marche des produits de la presse et chercha, dans ses procédés, des moyens plus économiques. Le cuir fauve, le parchemin sur ais furent de l'usage le plus commun. L'élégance consistait surtout dans l'art de gaufrer le parchemin et le cuir. On y imprimait les dessins les plus variés, des fleurs, des animaux, réels ou fantastiques, des écussons, des sujets historiques.

On comprendrait mal comment un inspecteur général et un professeur de l'université de France[1] ont pu avancer que l'art de relier ne doit son origine qu'à la découverte du papier et de l'imprimerie, deux faits déjà fort distincts, si l'industrialisme littéraire ne

[1] Fr. Noël et Carpentier, *Nouv. Dict. des Origines*, Bruxelles, Frechet, 1832, in-8°, II, 395.

servait de réponse à tout. M. Peignot lui-même a énoncé une pareille hérésie, démentie dans ses ouvrages ultérieurs[1].

Adrien Junius nous a conservé le nom d'un *bibliopége* d'Harlem du temps de l'invention de l'imprimerie, le vieux *Corneille*, à qui Nicolas Galius, par qui il avait été élevé, avait entendu raconter dans son enfance l'histoire de Laurent Coster; je dis l'histoire, car cette anecdote s'écarte chaque jour davantage de la fable, grâces à la marche de la science[2].

Nous avons indiqué ailleurs un manuscrit de la bibliothèque de Tournai, relié par un relieur belge du quinzième siècle, qui, pressentant nos réclames, avait soin, ordinairement, de se faire connaître en insérant cette inscription dans les encadrements qu'il frappait sur le veau :

LUDOVICUS BLOC
ob laudem
Christi librum hunc
recte ligavit (ou *ligavi*[3]).

M. Douce possédait dans sa collection, aujourd'hui à Oxford, à la Bibliothèque Bodléienne, un volume

[1] *Dict. raisonné de Bibliologie*, in-8°, II, 159, Paris, 1802; *Manuel du Bibliophile*, Dijon, 1823, in-8°, II, 434.

[2] *Batavia*, ex off. Plantin., 1588, in-4°, p. 257.

[3] *Bull. de la Comm. roy. d'hist.*, II, 236; Dibdin's *Bibl. Decameron*, II, 467; Arnett, 90, 174.

de la même époque et sur la couverture duquel était empreinte l'inscription suivante :

> JORIS DE GAITERE *me ligavit in Gandavo*
> *omnes sancti angeli et archangeli Dei*
> *orate pro nobis*[1].

Le *Gruenendale*, dont le nom se voit entre deux compartiments semblables frappés sur une couverture du quinzième siècle, dont Arnett donne le *fac-simile* et qui représentent chacun deux camées dans un carré long entouré de feuilles de chêne, est incontestablement un Belge.

John Guillebert était un habile relieur anglais de ce temps, ainsi que Piers Bauduyn, employé par le roi Édouard IV[2].

Au commencement du seizième siècle, beaucoup de bibliothèques n'étaient encore composées que de manuscrits reliés à l'ancienne mode. Dans son *Synodus grammaticorum*, ou *Assembléc de gens lettrés*, Érasme décrit ainsi la bibliothèque de Livin Hugenoys, autre abbé de Saint-Bavon : « Abbas divi Bavo-
« nis, nomine Livinus, a prandio Brugis duxit me in
« bibliothecam suam peculiarem, quam homo senex,
« cupiens aliquod sui monumentum posteris relin-
« quere, non mediocri sumptu parabat. Nullus erat

[1] Arnett, 90, 175.
[2] *Ibid.*, 173-175.

« liber, qui non esset manu descriptus, idque in « membranis, nullus qui non variis picturis ornatus, « *ac foris bysso auroque tectus*. Quin et ipsa codicum « spatiosa moles nescio quid majestatis præ se fere- « bat [1]. » Mais, suivant l'habitude d'Érasme, qui avait un peu de la malignité de Voltaire, un trait de satire succède bientôt à ce ton admiratif. Un des interlocuteurs demande quels sont ces volumes si imposants par leur masse : « Oh! tous du premier ordre, » répond le sardonique écrivain, caché sous le pseudonyme de Berculphe, « le *Catholicon*, le *Brachylogus*, Ovide expliqué allégoriquement, et une foule d'autres, parmi lesquels l'élégant *Mammotreptum.* » La bibliothèque de François Busleyden, archevêque de Besançon, devait présenter un plus satisfaisant spectacle. Cependant, au seizième siècle se consomma le triomphe de la presse sur la calligraphie, du papier bourgeois sur le parchemin grand seigneur, et s'introduisit l'usage plus vulgaire des petits formats, conséquence naturelle de la tendance usuelle et démocratique de l'imprimerie.

On trouve dans le *Cymbalum mundi* de Bonaventure des Périers une description fidèle d'un volume de ce temps. Il s'agit du livre des destins, que Mercure a reçu de Jupiter l'ordre de faire relier tout à neuf. « Je ne sais, dit-il, s'il le demande en ais de bois ou en ais de papier. Il ne m'a point dit s'il le veut en

[1] Erasmi *Oper.*, I, 825; A. Sander., *Flandr. ill.*, I, 303.

veau ou couvert de *velours*. Je doute aussi s'il entend que je le fasse dorer, et changer la façon des fers et des clous, pour le faire à la mode qui court [1]. »

Le style de la renaissance domina dans les arts, et la reliure y gagna des formes variées et d'un goût gracieux. On dora les empreintes du cuir et les tranches des livres, on employa dans les compartiments des maroquins de couleurs différentes, importés du temps de François Ier, et l'on imagina les encadrements les plus ingénieux. Les livres de François Ier et de Henri II, aussi reliés, à ce que l'on conjecture, par Gascon; ceux de Grolier [2], qui chargea peut-être le même artiste d'embellir les 3,000 volumes qu'il avait réunis à grands frais; les livres de François II et de Thomas Majoli, son contemporain, des frères Laureyns, de Bruges, et du célèbre J.-A. de Thou [3], aux abeilles dorées, nous permettent de juger en connaissance de cause d'une période qui nous offre les meil-

[1] *Cymbalum mundi,* Amstel., 1753, in-12, p. 66.

[2] Voir, dans le *Bull. du Bibl. belge,* t. VI, p. 111, une notice de feu M. Van Praet sur Grolier; Additions de M. Péricaud Bregbot, *Ib.,* p. 259; Dom d'Argonne (Vigneul Marville), *Mélanges,* Paris, 1725, I, 186; Peignot, *Manuel du Bibliophile,* II, 435; Recherches sur les livres à la reliure de Grolier, par M. G. Brunet, pp. 5-8 de sa *Lettre au bibliophile Jacob,* Paris, Paulin, 1849, in-8o; Arnett, pp. 139-142.

[3] *Fac-simile* de la reliure du Testament grec d'Étienne, de la bibliothèque du président De Thou. Arnett, p. 144.

leurs modèles. Gascon était un artiste incomparable, qu'on n'a pas surpassé pour le goût et peut-être même pour le mérite matériel de ses produits. Et pour parler comme le relieur poëte Lesné :

> Gascon parut alors (1540-1560), et le premier en France
> Sut mettre en sa reliure une noble élégance.

Enguerrand et Boyer sont des maîtres dignes de s'asseoir à côté de lui.

Les manuscrits apportés de Florence, en 1535, par Catherine de Médicis, à son mari Henri II, étaient reliés en maroquin du Levant.

Dans les reliures exécutées pour Grolier et sous ses yeux, l'art de la dorure est employé avec une délicatesse et une précision infinies; mais le choix des ornements, simples compartiments enlacés avec légèreté, avec une élégance exquise, sans recherche, sans profusion, mérite surtout des éloges [1]. Par une générosité presque héroïque, mais qui, avec les amis négligents du jour, causerait, au bout de quelques années, la dilapidation totale des plus opulentes bibliothèques, Grolier annonçait, sur la couverture de ses livres, qu'ils n'appartenaient pas moins à ses familiers qu'à lui-même : *Jo. Grolierii et amicorum*. C'était aussi la

[1] Arnett en a dessiné un échantillon, p. 141. Un autre se trouve dans le *Bull. du Bibl.* de M. Techener, année 1844.

devise du chevalier brugeois Marc Lauryn ou Laureyns [1], l'ami d'Érasme, telle qu'on la voit à la Bibliothèque nationale de Paris, sur des volumes qui lui ont appartenu. M. Renouard possédait un *Macrobe* de Lauryn, sorti des presses aldines en 1528. Le dessin de la reliure d'un exemplaire de l'édition aldine des épîtres de Cicéron à Atticus, 1521, in-8°, conservé dans la *King's library*, à Cambridge, a été donné par M. C. H. Hartshorne. Il est d'un style excellent, composé de fleurons agencés de la manière la plus heureuse. Rien de plus utile que de réunir de semblables spécimens, chose que l'on aurait dû faire plus souvent et d'une façon moins fragmentaire [2].

La maxime gravée sur le plat des volumes de Majoli était celle-ci : *Inimici. mei. mea. michi. non. me. michi.* M. Singer montrait cette devise assez peu claire sur une édition italienne des Psaumes, 1534, in-4° [3].

Arnett cite, au seizième siècle, les relieurs anglais

[1] De Nélis, *Prodromus*, p. 17 ; Sander., *De Brugis*, 58 ; *Flandr. illustr.*, II, 69 ; III, 264 ; *Compend. chron. episc. Brug.*, Brug., 1731, in-12, pp. 85 et 86 ; Erasmi *Opera*, III, 264, 649, 660, 711, 825, 907, 1631, 1747 ; Smert., 523 ; Fopp., 839 ; *Archiv. philolog.*, Louvain, 1825, p. 50.

[2] Arnett, 142.

[3] C. H. Hartshorne, *the Book rarities of the university of Cambridge*, London, 1829, in-8°, p. 177 ; C. G. Roeser, *Sammlung von Muster-Bildern verschiedener Zusammenstellungen für Buchbinder-Arbeiten*, Nürnberg, 1837, gr. in-fol.

J. Norris, qu'on serait autorisé à placer un peu plus haut; John Reynes, Michael Lobley, John Toye, William Hill, John Gibson, relieur du roi d'Écosse Jacques VI, Andrew Hart, Écossais, Garret, de Cambridge, Dominick et Mills, d'Oxford, Rasmus ou Asmus, Nowel et Alard [1].

Ce siècle, qui vit naître la société d'Ignace de Loyola en face de la réforme, c'est-à-dire le dogme de l'autorité absolue opposé à la doctrine de l'examen illimité, donna aussi naissance à la *reliure à la jésuite*, exécutée ordinairement en parchemin blanc, avec le monogramme de la compagnie. La reliure à la janséniste parut avec la déplorable affaire du formulaire. Nodier avait un penchant secret pour elle.

Cependant la révolution classique s'était opérée; la littérature, au dix-septième siècle, visait principalement à la pureté, à la correction, au bon sens, ce qui ne lui fit point manquer de génie, quoi qu'on en dise. Moins d'invention parut dans les ornements de la reliure; on négligea les plats pour les dos des volumes; le but pratique l'emporta sur celui de l'art; les gens d'étude commençaient à donner le ton.

La Bruyère, se moquant d'un bibliomane, appelle sa bibliothèque une tannerie. Il paraît qu'alors la mode était en faveur du maroquin noir à filet, tranche dorée [2]. Il nous reste de Racine un certain nombre

[1] 173-180.
[2] Chap. XIII : *De la Mode*.

de volumes en veau brun, qui sont, en général, fort *pochetés*. Les hommes de génie d'alors ne pensaient pas avoir besoin d'artifice extérieur, et l'auteur d'*Athalie* n'aurait jamais eu la prétention d'être publié avec le pimpant papillotage de Dorat ou le clinquant orgueilleux d'Eugène Sue.

Deseuil ou Deseuille, dont on a fait ridiculement un abbé en Angleterre [1], comme Dibdin a fait un relieur de Grolier, grand trésorier de France, fut celui qui, longtemps après Gascon, ajouta beaucoup à la solidité de la reliure et à son embellissement. Il mettait assez ordinairement à ses reliures soignées des gardes en maroquin de la même couleur que celui qui couvrait le livre ; et à l'élasticité près, dit Lesné, ses reliures valaient bien nos belles reliures modernes.

Une solidité que *Deseuil* imita,
Et que de surpasser personne ne tenta.
Pasdeloup le suivit, puis le fameux *Derome ;*
Pasdeloup si connu, que partout on renomme,
Et dont l'ouvrage, encore aujourd'hui si vanté,
Par les grands amateurs sera toujours cité [2].

De Lorme était contemporain de *Pasdeloup* ou

[1] Arnett, 193.

[2] *La Reliure,* poëme didactique en six chants. Paris, 1820, in-8o; 2e éd., 1827. Cf. Peignot, *Variétés, notices et raretés bibliogr.,* Paris, 1822, in-8o, p. 26. M. Peignot n'est pas satisfait des jugements portés par M. Dibdin, dans son *Voyage,* en matière de reliure.



Padeloup et de *Derome*, exaltés dans ces vers qui sentent un peu le battoir et le marteau. Delorme eut le tort d'essayer, à l'imitation de quelques mauvais ouvriers anglais, de rogner les livres par le dos; alors la colle forte, à laquelle il les passait, tenait lieu de couture; méthode superlativement vicieuse et qui ne subsista pas longtemps. Derome, loin d'être aussi exigeant que les Anglais, se contentait d'un salaire modéré : pour la reliure en maroquin bleu (et trois boîtes) d'un exemplaire du *Recueil de peinture*, par Bartoli et l'abbé Rino, 1783-87, 3 vol. gr. in-folio, il ne prit que 450 francs.

Ces artistes excellaient par la préparation du maroquin et par la netteté des filets d'or. Ils eurent l'honneur de compter Charles Nodier entre leurs partisans déclarés. Son catalogue étale fièrement leurs noms chaque fois que l'occasion s'en présente, et, en général, dans les *auctions* publiques, il suffit qu'un bouquin soit habillé de la main d'un de ces maîtres, pour donner lieu aux enchères les plus exorbitantes. En Belgique, MM. Ch. Pieters et L. Van Gobbelschroy pourraient nous en dire quelque chose.

Dans les derniers temps, on exigea l'union de l'élasticité à la solidité; on chercha à donner aux livres le plus d'ouverture possible, et l'on voulut que les nervures disparussent, sans que le corps du volume en souffrît. De là les reliures à la grecque, ou à dos uni, les reliures à l'allemande, ou à dos brisé. C'étaient, sous bien des rapports, des perfectionnements, mais

qui n'étaient pas sans entraver l'art. Les Bozerian, Courteval, Lefèvre, Simier, Thouvenin, ont résolu ces différents problèmes. Bozerian aîné, appelé *Bozeraine* par Arnett, est considéré par Lesné comme le restaurateur de la reliure en France, qui payait un tribut onéreux à l'Angleterre :

Les amateurs, outrés de tant d'insouciance,
Firent relier longtemps leurs livres hors de France ;
Et chez nous ce bel art retombait au néant,
Alors que s'établit le fameux *Bozerian*.

. . . .

Il dit, et secouant le joug de la manie,
Asservissant dès lors son art à son génie,
Il lui sut adapter les procédés nouveaux,
Et l'amateur français oublia nos rivaux.
Oui, Bozerian l'aîné seul osa les combattre ;
Son frère, en l'imitant, sut presque les abattre ;
Et, marchant sur ses pas, Lefèvre, son neveu,
Entre ses deux parents tient un juste milieu ;
Au gré des amateurs, il est simple, il est riche.
Tous les trois ont laissé très-peu de terre en friche ;
Tous trois seraient longtemps demeurés sans rival,
S'il n'était survenu le soigneux *Courteval*.
Sur son genre aujourd'hui c'est en vain qu'on murmure,
Courteval épura le goût de la reliure.

. . . .

Mais des grands ouvriers admirez les caprices :
Courteval de son art se montre si jaloux,
Qu'au dire des relieurs c'est le plus grand des fous.
Il travaille tout seul, et, de peur de mal faire,
Prend très-peu d'ouvriers et jamais d'ouvrière,

Par la difficulté de les bien mettre au fait,
Et pour être par là plus sûr de ce qu'il fait.
Simier parut alors, et cet habile artiste
Des ouvriers fameux semblait fermer la liste;
On eût dit que jamais nul relieur l'eût atteint,
Quand pour l'honneur de l'art s'établit *Thouvenin*,
Thouvenin qu'on pourrait surnommer *le rigide* :
On dirait que Minerve et l'instruit et le guide,
Et que, pour le former dans l'art qu'il ennoblit,
Elle se fit relieur, alors qu'il s'établit.
De *Bozerian* le jeune et l'élève et l'émule,
En naissant, ses travaux sont des travaux d'Hercule :
S'il n'est pas de lui-même en admiration,
Il peut guider son art à la perfection.
Nous retrouvons en lui les Deseuil, les Derome,
Tous les anciens relieurs qu'à bon titre on renomme.
Il est rare qu'un livre, en sortant de sa main,
Ne puisse supporter le plus strict examen.
Il est riche, pompeux, superbe, magnifique,
Ses fers semblent poussés par l'art typographique,
Et toujours élégant dans sa simplicité,
(Il) sait joindre la souplesse à la solidité.

Courteval a excellé dans le veau porphyre, veau racine, veau granit. M. R. Brisart, dont l'incomparable cabinet a été vendu à Gand, le 10 décembre 1849, possédait plusieurs chefs-d'œuvre de cet artiste.

M. Dibdin reproche à Bozerian de s'être complu beaucoup trop dans l'emploi des outils de dorure et d'avoir été trop prodigue de chétifs ornements; il blâme aussi le choix de son maroquin et la mesure inexacte de ses mors. Enfin il lui adresse une critique

que tous les relieurs français lui semblent encourir : c'est de battre impitoyablement leurs volumes, et de croire ne les avoir jamais assez battus [1].

On vantait, en même temps que les Bozerian, un relieur de Besançon, appelé Noël.

On met au rang des principaux chefs-d'œuvre de la reliure française moderne un *Polybe* latin de 1473, que Bozerian le jeune relia pour MM. De Bure, et qui, placé dans la bibliothèque de lord Spencer, a été l'objet d'une critique assez amère de M. Dibdin. Il en est de même d'un *Psautier* de 1502, relié par Thouvenin. On cite encore des *Décrétales* reliées par le même pour M. Chardin [2].

Le cartonnage et la demi-reliure à la Bradel, enveloppes modestes, mais qui conservent à un livre sa fraîcheur virginale, l'ampleur et le flou de ses marges, date de cette période, pendant laquelle l'Angleterre vantait Roger Payne [3], Richard Wier, Baumgarten, Allemand établi à Londres, Benedict, John Mackinlay, Kalthober, Staggemier, Walther, Henry Falkner, Charles Hering, Edwards, Clarke, Toirbairn, et John Whittaker, inventeur du style étrusque, et dont l'ornementation est souvent empruntée à l'architecture gothique. On parle d'un gentilhomme français, M. de Caumont, chassé au delà de la Manche par la proscription révolutionnaire, et qui, ne sachant

[1] *Voyage,* IV, 110, 111, 112.

[2] Peignot, *Manuel du Bibliophile,* II, 430.

[3] Arnett, 180-187.

comment échapper à la misère, eut le courage de devenir, à Londres, un célèbre relieur [1].

Aux artistes proprement dits, dont il clôt la liste par le nom de Charles Lewis, le protégé particulier du docteur Dibdin, auquel on peut ajouter Purgold et Mackensie, Arnett associe des relieurs amateurs, faisant le métier de Simier, comme Louis XVI faisait des serrures; tels étaient la famille Ferrars, à Little Gedding, dans le comté de Hertford, sous les règnes de Jacques Ier et de Charles Ier, l'honorable Roger North, William Hutton, qui *florissait* vers 1746, et Michel Faraday.

Les Anglais ont imaginé d'enrichir les tranches d'un livre de belles peintures. En 1799, on vendit chez Lefebvre, à Paris, un exemplaire du *Joseph* de Bitaubé, Didot, 1786, in-8°, magnifiquement relié à Londres, et sur la tranche duquel on avait peint un paysage. Ce luxe nous paraît le plus déplacé du monde : un livre orné de cette manière est condamné à n'être plus ouvert. Autant vaut alors une de ces bibliothèques fictives, remplies de fantômes en bois.

Pour exprimer franchement notre avis, nous estimons que vers la fin du dix-huitième siècle et sous le régime impérial, la reliure, qui gagna comme métier, déclina comme art. Un goût froid, roide et sec l'envahit, ainsi que la littérature, la peinture, la statuaire, etc. Ce qu'on perdait de vue, c'était avant tout le grand

[1] *Bull. du Bibl. belge*, VI, 431.

précepte de la convenance et de l'individualité. Tous les temps, tous les sujets, tous les mérites étaient traités à peu près de la même manière, c'est-à-dire avec la même stérilité, la même monotonie.

La Belgique, qui ne s'était point distinguée depuis le dix-septième siècle par ses reliures, quoiqu'elle ne fît pas plus mal qu'ailleurs, produisit, sous la république et l'empire, des imitations barbares du style français. Précédemment, à Anvers, les relieurs appartenaient, avec les imprimeurs et les libraires, à la confrérie de Saint-Luc, quoiqu'ils eussent leurs statuts et leurs suppôts à part. En 1574, le 8 novembre, leurs prud'hommes demandèrent aux magistrats de la ville des règlements pour maintenir le bon ordre dans leur corporation. J'ai tiré ailleurs [1] des registres de la confrérie les noms d'un certain nombre d'artistes, que je reproduirai ici :

BOECK-BINDERS (relieurs).

1492. Gheesen, *de boecke-binder*.
1532. Nicolas Van Duermale (Van Dormale ou Dormael).
1535. Henri Dries.
Jean Wynck ou Vinck.
1539. Gérard de Porter.
1547. Jean...
1557. Jean Cardon.

[1] *Bull. du Bibl. belge*, I, 293.

1557. Jacques Van Delft.
Antoine Cardy.
François Vervaesems.
1558. Mathias Miermans.
Remi de la Motte.
George Van Dormael.
1559. Gomar Vande Velt.
Jean Molyn.
Antoine Versperch.
Pierre Wiltz.
Sébastien Walschaet.
Jean Van Opdenberge.
Jean Erlins.
Adrien Peeters.
1560. Laurent Kerckx.
1561. Guillaume Silvius.
Nicolas Vander Wouvere.
1564. Jean Pyman (Payman?).
1567. Sylvestre Van Parys.
1570. Guillaume Placquet.
1571. Henri de Keyser.
Jean Michielsens.
Jean Buck.
1572. Simon de Clerck.
Gaspar Van der Borcht.
1573. Jean Pluyen.
1574. Michel Payman.
Nicolas Van Delft.
1577. Vincent Tournay.

1577. Abraham Van Dormale (ou Dormael).
1579. Bartholomé Van Rosendaele.
1580. Hubert Huybrecht.
Augustin Malioens.
Henri Payman, de Maestricht.
1581. Philippe de Hase.
Antoine de Merre.
1590. Pierre Van Maestricht.
Nicolas de Hase.
Jean Wyck, chez Étienne Hercullus.
1591. Corneille Wiltz.
1592. Jean Van der Meeren, chez Jean Payman.
Bernard Bonaerts, chez le même.
Tobie Meesters, chez Pierre Van Restricht (Maestricht).
1599. Corneille Olivier.

Boeck-Vergulders (doreurs de livres).

1505. Judocus Loos, *boec-vergulder*.
1506. Jean Gast.
1605. Paul Van Thienen.

Tafel-Boeckbinders (relieurs de livres d'écriture).

1607. Corneille Geris, *tafel-boeckbinder en schoenlapper*, c'est-à-dire *savetier*, par surérogation, ce qui ne prouve pas l'état prospère du métier.
1615. Pierre Van Mandemaker.
Bertrame (Bertrand) Gosin.

Le mouvement littéraire qui s'est manifesté en faveur du moyen âge, pendant la restauration, cette époque d'idées nouvelles et où toutes les libertés, y compris celle de l'esprit, se développèrent avec une facilité étonnante en s'appuyant sur la monarchie légitime, influa sensiblement sur la reliure. La maxime de la propriété fut enfin une loi pour les artistes qui voulurent sortir de l'ornière. On revint aux anciens modèles, à Gascon et à ses successeurs. Les coins, les fermoirs, les tranche-files reparurent; le parchemin, le chagrin, la peau de truie, le cuir de Russie, le satin et le velours furent mis en œuvre avec succès. On étudia les époques précédentes; et si l'imitation ne fut pas toujours aussi indépendante qu'on aurait pu le désirer, si elle se montra souvent servile et dépourvue de discernement, ses résultats furent cependant bien supérieurs à la routine où l'art s'engourdissait. Les Purgold, les Bauzonnet, les Duplanil, les Duru, les Niédrée, les Koehler, les Boersch, les Ginain, etc., ont ressuscité les beaux temps de la reliure, en profitant des progrès immenses faits par la technologie. Les graveurs des fers pour la dorure secondèrent les relieurs. Culembourg et Lefebvre réussirent dans toutes les petites pièces de rapport, les fers à mille points et les roulettes; Kilcher grava la lettre en perfection; Héron se distingua dans tous les genres; Delaunay, son élève, le serra de près. Malheureusement, l'art a des obstacles difficiles à surmonter.

L'adoption des livres compactes, du grand in-8°, qui a les inconvénients d'un in-4° sans en avoir la dignité, impose une certaine lourdeur et de mauvaises proportions à l'artiste. En second lieu, l'amour du luxe à bon marché avilit l'art; on se contente de faux-semblants d'élégance et l'on triomphe à mentir audacieusement; on fabrique du maroquin du Levant avec du carton ou de la percaline; le papier glacé et à reflet grimace le tabis et la moire, et les deux ais de la couverture ne renferment, au bout d'un certain temps, que la poussière d'un papier hygrométrique, cassant et friable. D'un autre côté, les livres, ayant de la peine à valoir par eux-mêmes, essayent de passer à l'aide d'illustrations, le graveur remplace l'écrivain comme au théâtre le machiniste exclut le poëte. En vain nous leur avons crié :

> Et pour être illustrés soyez d'abord illustres!

la foule des écrivains médiocres s'est montrée particulièrement avide de ce travestissement, qui oblige le relieur à prodiguer, parfois très-mal à propos, ses fleurons, ses filets, ses enroulements, ses rosaces, ses dentelles, ses palmettes, ses grecques, ses mosaïques, ses petits fers.

Les petits fers de Niédrée n'en sont pas moins toujours de véritables merveilles. Et puis ne peut-on point pardonner le luxe dans les choses de l'intelligence? et si nous ne savons plus faire de chefs-d'œuvre, rendons du moins un culte fervent à ceux qui exis-

tent; excusons même l'élégance et la richesse de tirer de l'oubli de simples curiosités. « Un des premiers « besoins qui se révèlent chez l'homme, dit Nodier « dans son style musical, c'est celui d'orner ce qu'il « aime. Il se complait d'abord à la parure de sa mère, « et puis à celle de l'autel où il prie, et de l'image du « saint patron auquel il croit confier des vœux enten- « dus. Quand son cœur s'ouvre aux passions de la « vie, il prodigue à sa maîtresse les fleurs et les ru- « bans. Quand son esprit perçoit des jouissances plus « durables, quand il est parvenu à s'associer, dans un « ordre de pensées plus élevé, aux découvertes de la « science et aux conceptions du génie, il regrette que « le maroquin, la soie et l'or ne soient pas assez riches « pour décorer les chefs-d'œuvre de ces amis immor- « tels que l'intelligence lui a donnés. Il lui semble « que la pourpre n'est pas trop pour Cicéron, que le « tabis aux ondoyantes couleurs n'est pas trop pour « La Fontaine. Je comprends Alexandre, qui renfer- « mait les livres d'Homère dans les somptueuses « cassettes de Darius. Pourquoi sont faites les pompes « de l'art manuel, de l'industrie mécanique, si ce « n'est pour relever l'éclat de la beauté et de la « gloire? Il n'y a, en vérité, que ces deux choses-là « qui méritent des flatteurs sur la terre. La vertu n'en « veut pas [1]. »

[1] *De la Reliure en France au dix-neuvième siècle*, in-8° de 8 pp.; *Bull. du Bibl.* de Techener, 1834, n° 6.

L'exception n'abolit cependant pas la règle. Le *suum cuique* est un article essentiel du *Credo* du relieur. Nous avons raconté, en parcourant les bords du Rhin en l'honneur de Schiller, comment l'ingénieux bibliothécaire de Francfort entend ce précepte. La Bibliothèque de Francfort, composée d'environ 50,000 volumes, est disposée seulement par groupes génériques : théologie, jurisprudence, sciences, etc. Les livres s'y casent sans égard aux subdivisions et dans l'ordre où ils sont acquis. On se retrouve à l'aide d'un catalogue alphabétique et de numéros de renvoi. Les volumes sont tous cartonnés avec un dos de veau; car, en Allemagne, les livres faits pour être lus, relus, annotés, se contentent du plus humble et du plus économique accoutrement. Mais le cartonnage de chaque classe a une couleur particulière qui la fait reconnaître aux gens de service. L'histoire naturelle est reliée en vert, parce que la nature se couvre de verdure quand elle est pleine de séve et de vie; l'histoire ancienne en noir, triste livrée des tombeaux; la philologie en bleu, car les langues sont un don du ciel; etc. Ces idées gracieuses et poétiques, nous le répétons, prouvent que les fatigues de l'érudition n'ont pas énervé dans M. Boehmer la faculté que les Allemands, par un heureux hellénisme, appellent *fantaisie* [1].

[1] *Pèlerinage en l'honneur de Schiller*, Brux., 1839, in-8o, p. 344.

Bruxelles, malgré P. C. Schaveye, De Mesmaeker, Courtecuisse et quelques autres, a beaucoup d'efforts à faire pour mériter l'approbation des connaisseurs. Nos relieurs restent des artisans et ne s'élèvent point encore au rang des artistes. Cette branche de l'industrie n'est pas cultivée d'une manière digne de l'industrieuse Belgique, de ce pays où les amateurs de livres sont si nombreux et si ardents.

Finissons par une réflexion morale : l'homme n'est-il pas aussi un livre contenant plus d'erreurs que de vérités, plus de défauts que de qualités, et qui aspire presque toujours à la reliure qui lui sied le moins? Franklin, jadis imprimeur et depuis fondateur, avec Washington, de l'indépendance de l'Amérique du Nord, se comparait, après sa mort, à un vieux livre dont il ne reste plus que la couverture et dont le dedans est arraché[1]. Bientôt cette couverture est la proie des vers; heureux si l'un des feuillets, échappé à la main du Temps et poussé par un souffle propice, parvient à s'élever jusqu'au ciel!

[1] Épitaphe de Franklin, composée par lui-même.

———

OBSERVATIONS RÉTROSPECTIVES.

***Bible de* 1476 *sur vélin.* — *Ann. de* 1849**, p. 101. Nous avons eu tort de supposer que M. Van Praet avait oublié de mentionner l'existence d'exemplaires sur vélin de cette bible. Il en indique quatre, p. 21 du t. I du catalogue des livres imprimés sur vélin, autre que ceux de la bibliothèque du Roi, à Paris, ouvrage que nous sommes fiers de devoir, ainsi que le précédent, à sa libérale amitié. L'exemplaire de Crevenna est à Althorp [1]. C'est à la politesse de

[1] Dibdin, *Bibl. Spenceriana*, t. I, p. 35, n° 20; *Bibl. Decameron.*, II, 352; M. Beloc, III, 30.

M. Durand de Lançon que nous devons le redressement de cette distraction.

Mademoiselle de Gournay et Constantin Huygens. — *Ann.* de 1842, pp. 105 et 113; *Ann.* de 1849, p. 66. Il s'est glissé dans ces deux volumes, au texte de Mlle de Gournay, une faute causée par le brocheur, qui avait, en enfilant toutes les lettres adressées à Puteanus, engagé plus que de raison la marge droite. On croyait lire *maictes;* il fallait *faictes.* Que l'ombre de la *Fille d'alliance* de Montaigne nous pardonne!

M. Durand de Lançon, bibliophile selon la vraie science, nous a écrit pour nous communiquer un soupçon qui lui est venu à l'esprit. Ce livre, que cette femme philosophe, auteur jusqu'à la moelle, avait tant à cœur de placer *at reduced price*, ne serait-ce pas, plutôt qu'une édition de Montaigne, le recueil de ses propres œuvres à elle, imprimé sous le titre de *l'Ombre de mademoiselle de Gournay*, Paris, 1826, in-8°? Les dates et la personnalité un peu âpre de la dame, tout favorise cette opinion.

On a aussi, dans les deux mêmes annuaires, mis Chrétien Huygens à la place de Constantin Huygens, c'est-à-dire le père au lieu du fils, l'homme de génie au lieu de l'homme ordinaire. Cette dernière raison d'intérêt avait rendu notre examen moins sévère. La vérité est que dans la correspondance de Puteanus il n'y a que des lettres de Constantin Huygens, et qu'elles sont loin d'être dépourvues de mérite. Cet écrivain, au jugement parfois acrimonieux de Ménage,

était un petit homme. Il décide qu'il n'y a de bon dans ses poésies que le distique qu'il fit sur la mort de M. de Thou :

> O legum subtile nefas, quibus inter amicos
> Nolle fidem frustra prodere, proditio est [1].

Nous avons déjà fait remarquer que les savants de la fin du XVIe siècle et du commencement du XVIIe écrivaient beaucoup de lettres. Privés de journaux pour répandre leurs idées et faire connaître leurs ouvrages, ils suppléaient par un commerce épistolaire assidu à ce grand moyen de propagation, dont malheureusement le charlatanisme et la médiocrité font encore plus d'usage aujourd'hui que le talent et le mérite. C'est ainsi que Leibnitz, Lhospital et tant d'autres, agissaient sur les esprits, répandaient leurs découvertes, se formaient une espèce d'aréopage et n'arrivaient jusqu'au public qu'après s'être assuré des juges compétents et avoir passé devant le tribunal de leurs pairs.

En 1833, M. le professeur P.-J. Uylenbroek tira des manuscrits de l'Université de Leyde une partie de la correspondance scientifique du fils de Constantin Huygens avec les deux hommes célèbres que nous

[1] *Menagiana*, de 1715. I, 318-19.

P. 105 de l'*Annuaire* de 1842, on a imprimé aussi *Van Somereu* pour *Van Someren*. La plupart des typographes se mettent fort peu en peine du désespoir que causent de pareilles fautes aux bibliographes.

venons de nommer, avec Vaumesle et Duilier [1]. Notre Bibliothèque royale, où sont réunis tant de trésors, dont, par malheur, ne semblent pas se douter beaucoup de personnes appelées à prononcer souverainement sur le sort des lettres dans notre pays, possède plusieurs épitres de Constantin Huygens, qui peuvent servir de préliminaires à la publication de M. Uylenbroek. Elles ont été achetées par nous à la vente de feu M. Lammens et sont adressées à Erycius Puteanus, dont M. Z. Boxhorn publia, en 1647, les lettres à Constantin Huygens [2]. Nous allons transcrire plusieurs de ces lettres.

Erycius Puteanus [3], dont j'ai analysé précédem-

[1] CHRISTIANI HUGENII *aliorumque seculi XVII virorum celebrium exercitationes mathematicae et philosophicae*. Hagae Comitum, ex typ. regia, 1833, in-4°.

[2] *E. Puteani ad Constantinum Hugenium et Danielem Heinsium epistolae, edente* MARCO ZUERIO BOXHORNIO. Lugd. Batav., Franc. Hackius, 1647, in-8°, 156 pp. pour les lettres à Heinsius, qui sont au nombre de 85, et 66 pp. pour les 33 à Huygens.

[3] Paquot, *Mémoires*, in-fol., t. III, pp. 90-113, a consacré à Puteanus un long article. Parmi ses ouvrages, il a oublié *Diva aspricollis*, Lov., H. Hastenius et P. Zangrius, 1622, in-4° de 153 pp., sans la table. Ce traité n'est cependant point rare. M. Brunet a cité du *Bruma* une édition de Louvain, 1611, et une d'Oxford, 1634, que Paquot passe sous silence. Celui-ci n'a pu avertir que M. De Nélis, alors bibliothécaire de Louvain, qui avait commencé la réimpres-

ment une partie de la correspondance [1], n'était pas un esprit d'une portée bien remarquable; mais, par son activité, il a contribué au mouvement intellectuel, et il a droit à des éloges pour avoir fait cesser le divorce qui séparait la littérature des sciences proprement dites. Élève de Juste Lipse, auquel il paraît avoir, par déférence, servi de secrétaire dans sa jeunesse [2], il ne s'enferma point dans la philologie ancienne, et fit des excursions dans le domaine des arts [3] et des mathématiques. C'est à ces différents titres qu'il chercha à être connu d'Huygens, quoique la Belgique catholique fût alors en guerre avec la Hollande protestante.

Huygens l'appelle avec enjouement le meilleur de ses amis parmi ses ennemis. Il ne lui épargne pas les compliments; mais, malgré sa courtoisie, il lui décoche en passant quelques bonnes vérités qu'il enveloppe d'adroites louanges. Ainsi, le professeur de Louvain lui avait envoyé son traité *de Bissexto*, pu-

sion avec notes des *Bibl. Lov. primordia,* impression qui n'a pas été au delà de la p. 55 de l'ancienne édition.

[1] *Notices et extraits des manuscrits* (à la suite des *Mémoires de l'Académie*), in-4°, pp. 37-56 ; *Annuaire de la Bibl. royale* pour 1842, pp. 97-118, et pour 1849, pp. 65-66.

[2] *Cujus a manu et institutione me profectum glorior,* dit-il au commencement des *Sermones geniales*.

[3] Voir, entre autres, Kalkbrenner, *Hist. de la Musique,* t. II, p. 111.

blié d'abord en 1637, puis en 1654, et réimprimé enfin dans les *Antiquités* de Graevius (t. VIII, col. 419-466). Huygens l'en remercie; toutefois, comme cet écrit n'était pas assez fort pour obtenir l'approbation complète d'un bon juge, il l'engage à choisir, ainsi que Wendelinus, qui se mêlait aussi d'astronomie, des sujets plus dignes de leurs forces, et à ne pas ambitionner la réputation d'un *sciolus* ou demi-savant.

Plus bas, il le félicite d'avoir employé sa langue maternelle, et, avec l'abandon d'un poëte, il lui parle d'une composition en vers hollandais dans laquelle il avait mis toute son âme, à ce qu'il assure. Cela est exprimé avec grâce, avec facilité. On sent que sa plume volait sous ses doigts. Les leçons, les conseils, les madrigaux se pressent et se confondent; il masque sa censure avec un bon goût parfait, mais l'ironie perce quelquefois malgré lui. Peut-être me laissé-je aller à mes préventions en voyant toutes ces choses dans cette simple lettre; je suis pourtant convaincu qu'elles y sont en réalité, et, dans tous les cas, je me flatte qu'on me pardonnera ma prévention pour les monuments de l'histoire littéraire.

Dans cette épître on lit les noms de Jean *Beverovicius*, disciple de Puteanus, de Godefroid *Wendelinus*, un des maîtres de Gassendi, du poëte flamand *Jacques Cools*, *Colius* ou *Colsius* [1], du jurisconsulte

[1] Sweertius, p. 359; Foppens, p. 510; J. F. Willems,

Théodore Tuldenus et de *Descartes*, alors réfugié en Hollande et avec lequel des docteurs de Louvain étaient en querelle. Huygens porte en deux mots un jugement sur la philosophie cartésienne, *philosophie subtile, mâle et qu'il n'est pas facile d'ébranler*. Il sollicite à ce sujet l'opinion de Puteanus, mais c'est sans doute affaire de pure forme, car Descartes était un trop rude jouteur pour le professeur de Louvain.

Je ne ferai plus qu'une observation : l'écriture d'Huygens est nette, ferme et prompte; est-ce une image de son intelligence? Il n'est pas sans intérêt d'étudier, dans ce qui nous reste des esprits distingués, les rapports des signes et des idées.

I. — *Jul.* 1638.

Nobilissime et summe vir,

Quæ de *Bissexto* nuper erudite et, sicut tuus est mos, argute commentatus eras, a *Beverovicio* nostro,

Verhandeling, etc., t. II, p. 17. M. Willems a oublié, dans cet ouvrage, de placer Puteanus parmi les poëtes flamands; mais alors il commençait son éducation littéraire. M. J. De Vries a commis la même omission dans son *Proeve einer Geschiedenis der Nederl. dichters*, Amst., 1810, in-8°, 2 vol., puisque Puteanus était de Venloo. Cependant cet écrivain a composé *Sedigh Leven, daghelyks broodt*, etc., Loven, 1630, in-8° oblong; autre ouvrage inconnu à Paquot. (*Bibl. roy.*, *Catal. des accroiss.*, 1838-39, n° 1099.)

velut ex fideicommisso ad me pervenit. Etiam si hoc tanti sit, invenies pauca me amico rescripsisse, quorum ut in præsentiarum non exacte memini. Sic ab illo semel atque ex fideicommisso item quam a me secundo exigi cupiam. Libere enim, et pro candore gentis, pronunciaveram quanti hunc laborem tuum æstimarem, quanto pluris hoc facerem, si, cum *Wendelino,* supra laudem viro, materiam vestris, qui scribitis, æquam, et, uno verbo, magis dignam viribus sumeretis: si ad scioli παῤῥησιαν exardes, fuge quærere quibus verbis vos traduxerim; et hoc saltem qualecumque ad amicum de amicis amice dictum puta, ab amico vestri quotquot sunt mortalium studiosissimo cultore. Hactenus de *Bissexto.*

Tandem, et bis sexto pene post mense, nimirum ante paucos dies, epigrammatum belgicorum lepidissimus libellus ignota mihi manu traditus fuit; cum tua tamen, et *Colsii,* viri probi et amici, cui et hac causa, et tua denique qui hoc jubes, non desinam favere. De opusculo quid sentiam, epigrammatum, quod vides, testari libuit, etiam inter arma, et, quibus me transversum agi scis, mille rerum avocamenta. Summa est gratulari me Puteano et patriæ felicem hunc ad suos reditum. Etsi enim nec interesse puto, qua se lingua vir sapiens explicit; nisi quod hæc victoris populi latius dominatur, et hunc perennem hactenus Roma triumphum ducit terrarum orbem latine scire; civibus tamen tuis, latinissime Romanorum, ut plenius domi innotueris et prodessis, omnium

interfuit. Macte vere tam opportuno, tam pio instituto, et conversis oculis in tot præclarissima volumina quibus Italiæ veteri gratificatus es, nec non in vitæ brevem summam (quod invitus et cum mœrore adjicio), expende serio, si non sero, quantum Belgio tuo debeas, ut statera ne claudicet. Quod exemplo Batavorum aliquot incendi passus, me quoque inter præstantiores accessisse volueris, gratum et gloriosum et fortassis immerenti accidisse fateri expediat. Si quo tamen loco tam leve calcar est, scito nec in posterum defore. Pressi hactenus amœni, quia multifarii argumenti opusculum belgicum, quod quo minus ad umbilicum pertexuerim fecit grave vulnus domesticum, quo de cœlo tactum me fuisse num acceperis nescio. Si non ignorasti tamen, patere hoc me obiter testari, ægriuscule tulisse, quod solus amicorum (hostem enim, ut opinor, diu inter nos exuimus) ingenti meo luctui consolator subvenire neglexeris. Sed ad opusculum.

Quousque hoc me perducere sivit animi, nunc interrupta, tranquillitas, postquam terras reliquit *quella d'al ciel se ne porte le chiavi*, recognitum nuper et severe castigatum penes me asservo; quin, ut fatear, typis destino, si sic visum erit nonnullis amicorum quos in præfatione vernacula nominasti; nonnullis, inquam, et mirum quam paucis, nam, ut hoc quoque effutiam, impari congressu plures ibi aliquot sociasti. In hoc poemate non diffitior totum me Hugenium exeruisse; et qui tam juvenilibus placere Puteano

potui, prorsus me confidere, hisce aliquanto maturioribus non fore tædio vel defectui. Sed in præsidia reducum ista cura erit. Quo tempore si spiritus hos regat artus, altero item et sane dispari munere te adoriar : domus nempe meæ, quam insigni loco Hagæ-Comitum toto triennio ædificavi, variis typis ære propediem incidendis, quo flagitantibus tot amicis domi forisque facile exhiberi possint [1]. Aiunt inter non ineptissima Bataviæ ædificia censeri posse. Tu judicabis, et quacumque in parte expectationem tuam fefellere hoc æstimabis, adnixum me fuisse, proscriptis sæculi nugis, ad veteris architecturæ robur, utilitatem ac venustatem; quæ ab architecto simul universa et singula poscere Vitruvium, serio et bona fide mihi lectum, nemo te melius observaverit.

Ecce quo me summa voluptatum rapuit cum Puteano disserendi. Quando erit ut perituræ parcere chartæ et cominus istud liceat? Vale, vir virorum summe et hostium amicissime; ac summopere mihi grata fuisse adeoque in cimæliis fore Lipsii fragmenta quæ misisti, crede. Hoc pacto tamen, ut nec amicis invideantur, nimirum

Satis superque me benignitas tua
Ditavit : haud paravero

[1] Il s'agit ici d'une estampe représentant la maison que Huygens s'était fait construire à La Haye.

Quod aut avarus aut Chremes terra premam,
Discinctus aut perdam ut nepos.

Apud Horatium sic, ni fallor, legitur; nam libri hic ad manum non sunt. In castris ad Bergopzomium, VII Cal. Quintil. CIƆ IƆCXXX IIX (1638).

Totus tuus,
C. HUYGENS.

Libuit quibusdam ab Academia vestra viris eruditis, hercule, et præstantibus, aggredi *Descartium*, nobilem in Batavis Gallum, et, si quid judico, subtilis, masculæ neque facile concutiendæ philosophiæ auctorem : mihi vero, quod glorior, familiaritate intima, et quali paucissimos hominum dignatur, frequenti item literarum commercio conjunctissimum. Tua quæ sit sententia, cum de opusculis quæ ansam disceptandi dedere, tum de partium levi hactenus velitatione, avide expectabo. Doctissimo *Tuldeno*, si me amare non desiit, quin etsi desierit, salutem dico. *Wendelinus* cum rubore nomino, turpissimi silentii reus, ad binas, ut opinor, literas, quibus nec reminisci audio, quamdiu est quod me compellaverit. Salveat tamen et valeat multaque scriptione sæculi et sæculorum σφαλματα castiget, corrigat, sarciat.

Voici quatre nouvelles lettres inédites du même personnage et d'une date antérieure.

Écrites au courant de la plume, elles plaisent par l'aisance et l'enjouement. On trouverait peu de philologues aujourd'hui qui pussent en égaler, je ne dis pas les grâces, mais seulement la latinité.

Dans la première de ces épîtres, il est question de faire obtenir un passe-port pour la Hollande à l'imprimeur Jean Cnobbaert et à quelques parents de Puteanus. Cnobbaert était établi à Anvers, près de l'église des Jésuites.

Huygens, avec sa politesse ordinaire et sans doute un peu menteuse, fait des compliments à Puteanus sur ses derniers écrits; il semble attendre avec impatience une de ces innombrables brochures, petite monnaie d'une gloire contestable, et avec lesquelles le savant gouverneur du château de Louvain faisait sans cesse long feu sur le public. Cette brochure est la *Purpura austriaca* [1], dont la plupart des exemplaires sont imprimés en rouge et où l'auteur voit tout en pourpre, mais moins spirituellement que M. Sainte-Beuve voit tout en jaune dans une de ses plus originales compositions.

La seconde lettre est encore relative à une affaire de passe-port; cette fois, il s'agit de Corneille Gryphius, autre imprimeur, si je ne me trompe.

Huygens glisse, dans la troisième lettre, deux mots de consolation à son ami dont on avait critiqué, quelle

[1] *Purpura austriaca hierobasilica,* Antverp., typ. Joannis Cnobbari, 1635, in-4o de 159 pp.

horreur! le *Circulus urbanianus* [1]. En général, il ne se compromet guère lorsqu'il loue; il lira, il lira avec un plaisir infini, mais n'ayant pas encore lu, on ne peut attendre de lui un jugement définitif. Le critique était sans doute *Jacobus Michalorus*, d'Urbin, contre lequel Puteanus publia sa défense sous le titre de *Vindiciæ*, en 1633, à Louvain. Michalorus lui reprochait d'avoir commis ni plus ni moins que soixante et dix fautes, que Puteanus, dans son *Appendix posth. epist.*, *ep.* 85, *cent.* 1, appelle *cavillationes meræ*, de pures vétilles. Ce traité est le complément d'un autre: *De quatuor principiis diei*, publié en 1632, et où l'on prétend que l'auteur a emprunté avec trop peu de façon à Nicolas Bergier.

Enfin, la quatrième roule sur un écrit politique et de circonstance que Puteanus a intitulé: *Belli et pacis statera, qua induciæ, auspicio regis, inter provincias regias et fœderatas, tractari cœptæ, expenduntur.* Lovan., Coenestenius, 1633, in-4°; Lugd. Bat., Elsevier, 1633, in-4°; Brux., 1684, in-12. Ce n'est pas tout, Huygens n'était pas seulement homme d'affaires, mais il était aussi poëte, et pouvait-il, dans les épan-

[1] *Circulus urbanianus, sive linea ἀρχημεριχὴ compendio descripta; qua dierum civilium principium hieroticum, in orbe terrarum hactenus desideratum, constituetur. Ad Urbanum VIII, Pontif. Max.*, Lovanii, Joann. Oliverius et Coenestenius, 1632, in-4° de 24 pp., gros caractère.

chements de l'amitié, se taire sur ses occupations poétiques?

Constantin Huygens, malgré son mérite, doit la plus grande partie de sa renommée à son fils. On pouvait inscrire sur sa tombe à peu près comme sur celle du chef de la race carlovingienne : *Ci gît Constantin père de Chrétien.*

II. — *Decemb.* 1633.

S. P. *Puteane*, sic per omnes te deos oro, *Cnobbarum* qui properas amando, cur sævus in *Hugenium*, cur iniquus es? Non possum uti molliore verbo, sævus et iniquus es, qui ἐν ἀδυνάτις me exerces, et in re tali fidem meam tentas, qualem si frater a me aut pater postulent ; ne quidem confutam ulla industria, neque serio rogari credam. *Mauritium* principem frustra *Cnobbarus* allegat, sub F. *Henrico* sumus et quam diversa rerum facie! Denique, vir amplissime, facere me jubetis, quod solis græculis esurientibus obtigisse aiunt ; in cœlum ire ; vel quod Archimedi in animo fuisse, movere terrarum orbem. Quid si mitius me exagitis et quoties tua caussa *Cnobbarus*, vel privatæ rei, adire has regiones velit, singulos commeatus imperes? Incumbam sane totis viribus ne repulsam feras, et impensam, quam non dubie isti homines metuunt, mihi imputabo, ut aut *Cnobbarus* tecum fiam, aut certare me cum illo sentias, uter impensius

Puteano faveat, utri nominis tanti æternitas arctiori curæ sit. Factum alienum ut præstem nullo jure adigi possum.

De filia quod obiter mones et quem viduæ sorori comitem destinas J. Cornilio Puteano, curabitur sedulo, neque expectabo nisi matronæ nomen, et Carilii, si qui sunt, a functione publica titulos, quos in his diplomatis vix impune celes vel omittas, deinde et comitatum utriusque, ne qua in itinere obhæreant.

Purpuram quam polliceris non ego ut Austriacam, sed ut tuam expeto, amice, si amari me, ut credam, vis; nihil a te tuorum exeat quod me latere sinas, lectorem tui, si quis uspiam est, mordicus amantem, et cum perpetuo stupore avidum. Argumento sit quod ipsa tela, quæ in rempublicam nostram, quo tuæ non displiceas, vibras alibi non lenta manu, colligo patienter, tanquam flosculos, et, seposita tantisper ira publica, conviciis morderi amo, quia tuis. Sic *Eugeniam* [1] tuam dilexi, sic *Purpuram* non extimesco. Veniat sane quidquid ejusmodi scriptorum est. Ubi argumento non licebit, *Puteano* favebimus, quem sibi patronum (ut et bilem in formica agnoscas) quam opportune nacta est mala caussa! Ecce, qui amicus cœpi, hostis desino: et amari tamen, amicissime hostium, postulo; si non alio jure, saltem isto, quo tu, ut

[1] *Idea heroica principis unius omnium optimæ, Isabellæ Claræ Eugeniæ*, Lov., 1634, in-4° de 39 pp.

dicebam, vel in hostem nimium sævus, in amicum nimium iniquus es.

Scripsi Hagæ Com., xv Cal. Jan. MDCXXXIV.

Tuus,
C. Huygens.

Typographo nihil nunc responso. Quæso, discat excusare occupationum mearum assiduos rotatus, tuo exemplo, qui tam clementer de silentio meo siles.

III. — *Septemb.* 1631.

Nobilissime atque amplissime Domine,

Mitto hodie ad *Antonium Oem* qui fasciculo suo tuas involverat, alterum principis diploma, quo D. *Cornelio Gryphio* commeandi, quod invideo, ad te potestas, clara nunc et sine scrupulo, facta est. Tu vero parum pro autoritate amicitiæ facis, quam intercedere mihi tecum benigne sinis, qui in re levi, quod in magna nunquam possis, grandem scilicet molestiam daturus, nec nescio quas excusationum ambages humanitatem meam circumducis. Sic me aut exteri aut ignoti aut terræ filii adeant, tu contra audactior esto, et in rebus obsecro, gravioris mandati, quarum in potestate mea deliberatio sit vel administratio pe-

riculum integerrimæ erga amicos fidei, cum opus erit, facito. Nibil mihi nec Hagæ gratius accidet τρυφωντι, nec ad exercitum jucundius βαστάζοντι τὸ βάρος τ' ἡμέρας καὶ 'τ καυσωνα. Vale, vir summe, et me non ideo minus ama, quia libertatis avitæ tutorem.

In castris prope Bergam, xi Cal. Octob. MDCXXXI.

Vere tuus,
C. Huygens.

IV. — *April.* 1633.

Nobilissime ac doctissime Domine,

In extremas temporis angustias redactus, brevis hic esse cogor, quia brevi hic non esse. Ecce enim in procinctu me deprehendis, et valedicentem rursus turbidis quas nosti, musis meis, ut in turbatiores auferar, quas non nosti, perpetua tranquillitate et, quod ais, amœnitate nusquam interrupta septus. Itaque, ut vere brevis sim, curatum est *Bœxio* quam ocyssime quod mandasti; curabitur porro quod, vel tuorum commodorum gratia, vel amicorum imperabis. Sic semel de me statuito, et quantum fieri potest, quæso, ne me inutilem amicum possideto. *Circulum Urbanianum* fortasse te doles, ego vel inepte impugnari gaudeo, quo nimirum sæpius ad me revolvatur appareatque novis assertionibus tuis et vindiciis ab irritata manu exactior quotîdie, ac, Dii boni, quanto

cultior! Hæc elapso mihi Haga in navigio vel curru lectio erit, ut ex itinere quasi te salutare in his videar, aut viæ comitem verius amplecti. Quod ut semel coram liceat, modo sic ut Belgis utrumque bene sit, ardentissime cupio, et te valere, vir summe, et me amare.

Hagæ, ut dicebam, in procinctu, IX Cal. Maii MDCXXXIII.

Tuus,

C. HUYGENS.

Ampliss. *Tuldenum* reipublicæ, quantum quisquam, utilissimum doctorem, integerrime affectu saluto.

Si festinare me non credis, argumento fit imprudenti inscripta pagina aversa, quod nunc demum animadverto.

V. — *Febr*. 1634.

NOBILISSIME DOMINE,

Vidisse se *Stateram* tuam aliquos effræni loquacitate testari juvit, me silendo. Illi viderint quo se tibi aut reip. probent: ego, si te amplecti detur (quod quousque non speramus?) faxo intelligas, uti te inter Batavos uno saltem non fallaci amico: cui si *Hein-*

sium [1] adscribas, feceris quod utrimque nobili contentione miremur, uter te impensius amet; uter illum summæ eruditioni comitem, sine comite candorem, uter denique, quod vehementer uterque fecerimus, affectu, voce, stilo, ad ea quæ post *Stateram*, factum, factum indigne vehementius exclamavit. Sed silere, ut dicebam, juvit, et nunc maxime; postquam concussa diu *Statera* ad æquilibrium rediit, et quietem suo pondere invenit. Superest ut, qui te compellare eo tantum statui, ut me in mortalibus esse scias, et constantissimo illo, quia nec temere collocato, affectu, tuum usque, faciam id more meo, et quid apud me nugarum inter seria nascatur, qua pridem fronte cœpi, pergam non tam ostendere quam fateri. Sic est, mi *Puteane;* non patitur, quæ me reip., aulæ, foro sors implicuit, opere ullo in longo somnum obrepere. Properandum ad calcem est, si quid inchoandi otium superat, quin in principio desinendum. Nec vola quidem aut pugno vacat, talitro faciendum est. Ad superficiem subinde aut lineam frustra me compono : puncto claudor, et ipsa quæ in puncto versatur contemplatio plerumque interrumpitur : ut hoc jam dividere, non artem sed necessitatem geometræ discatis. Faciunt hic epigrammata et futiles verborum gryphi, quibus, ut hic vides, pro re nata me oblecto. Inspice si quid tanti est, et hunc fer

[1] Daniel Heinsius, né à Gand en 1582, professeur à Leyde.

saltem ferre me tot ineptiarum fructum, ut ab indignante discam, ubi te interpellaverim quid pangas, vir summe, literarum aut reip., quod soles, bono; quid a typographis propediem exacturi simus, scripti nunc aut editi; quid a te affecti, aut mox edendi. Et me ama, decus meum, et multum vale, quod malos male habeat pessime stateromachos.

Hagæ Comitum, VII Cal. Mart. MDCXXXIV.

Tuus,

C. HUYGENS.

Tuldenum hic itidem et multorum verbis rogo, quid prelo destinet; et te meis ut salutem dicas, qualem ab addictissimo amicorum expectet. Veneramur hic magnum virum, quotquot interest ut legibus literisque bene sit, quas ad stuporem utrimque demeretur. Neque jam hostibus placere solius Puteani crimen est.

Corn. Grapheus. — *Ann. de* 1849, p. 124-142.

Il nous a échappé que MM. Kist et Royaards, à qui il échappe rarement quelque chose, ont inséré, dans le tome VI (p. 151) de leurs *Archives historiques ecclésiastiques*, des vers jusque-là inédits de Grapheus prisonnier. Dans son infortune il se tourne, avec larmes, vers celui qui seul console les affligés. Grapheus se réfugie sous l'œil de Dieu, auquel les Barbès et les Ledru-Rollin reviendront peut-être un jour, si leur cœur n'est pas entièrement endurci par l'orgueil et

les détestables doctrines dont ils se sont faits les champions. M. P. Hofmann Peerlkamp a mentionné ce poëme (*Liber de vita et facultate Nederlandorum qui carmina latina composuerunt;* editio altera emendata et aucta. Harlemi, V. Loosjes, 1838, in-8°, p. 64) ; et c'est encore M. Durand de Lançon qui a pris la peine de nous le rappeler.

Caractères typographiques imitant l'écriture. — *Ann.* de 1849, pp. 173-178. Nous sommes revenu sur cet objet dans le bulletin du *Bibliophile belge*, t. VI, pp. 181-183. Mais ce qui vaut infiniment mieux que nos additions, c'est la lettre de M. Arthur Dinaux, insérée dans le même recueil (pp. 252-256). Il signale une impression de Robert Granjon, de l'an 1557, tandis que nous n'avons pas été au delà de 1558, et que l'invention prétendue de Tavernier reçut seulement son application en 1563, du moins d'après les documents connus jusqu'ici.

M. Dinaux décrit encore une impression de Jean Laet, d'Anvers, en 1560, exécutée avec des caractères imitant l'écriture.

La lettre de M. Dinaux mérite d'être lue d'un bout à l'autre.

Diverses classes de bibliographes, p. 2. — On pourrait facilement diviser les bibliographes en plusieurs classes : le bibliographe sentimental et élégiaque s'attendrit sur la perte ou l'oubli du moindre bouquin.

Peu instruit d'ordinaire, il réserve les démonstrations de sa sensibilité pour des volumes rarement dignes d'être admis sur les rayons d'une bibliothèque. On a été effrayé de la quantité de larmes que ses yeux contiennent. Le bibliophile lyrique prend volontiers le ton du dithyrambe; il ouvre une bouche immense pour annoncer ses *découvertes* et décrire pompeusement ses stériles trésors. Le bibliophile technique oppose à cet enthousiasme de commande une sécheresse que nous préférons encore à ces contorsions extatiques; du moins il possède la connaissance exacte du mérite matériel des vieux livres; il a du coup d'œil et de l'expérience. Reste le bibliographe proprement dit, le bibliographe de sens et de goût, même d'imagination, versé dans l'histoire littéraire, dans les différents genres de littérature, dans les langues anciennes et modernes; sachant reconnaître dans un livre son mérite intrinsèque et extrinsèque[1], et aussi éloigné de l'affectation que de la froideur. Tel est M. Arthur

[1] « Estimer un livre uniquement pour les idées qu'il renferme, c'est par trop avocat. » Voilà ce que dit le *Mirouer du Bibliophile parisien*, Paris, 1848, in-18 tiré à 160 exempl. (Voy. p. 25.) On a peine à s'expliquer comment l'auteur de cet opuscule, où sont disséminés quelques traits heureux, que M. Bonnardot, qui se vante d'être bibliophile et Parisien, écrive un *solécisme* (p. 39) qu'on pardonnerait à peine à un homme qui n'aurait jamais mis les pieds en France. Mais, au fond, le Parisien n'est pas ennemi irréconciliable du solécisme.

Dinaux, qui est, de plus, un écrivain élégant et pur, un antiquaire consommé et un érudit entré fort avant dans les mystères de l'histoire.

Des index prohibitifs et expurgatoires. — *Ann.* de 1848, pp. 49-104; *Ann.* de 1849, pp. 179-210. Une longue note sur les *index* de l'ancienne université de Louvain se lit pp. 28-34 d'un opuscule de M. le chanoine P.-F.-X. De Ram, intitulé : *De laudibus quibus veteres Lovaniensium theologi efferri possunt.* Lovanii, 1847, in-8° de x et 163 pp.

Versiculi ex tempore. — Civilités. — Fables littéraires.

Madame Du Deffand.

Tandis qu'à sa faconde un discoureur se livre,
Feignant de se tromper l'aveugle Du Deffand
A son voisin dit finement :
« Eh ! fermez donc ce mauvais livre. »

A M. le docteur Fallot, en lui présentant mes Fables.

Dans de légères fictions
J'ai voulu renfermer quelques leçons utiles.
Peindre l'homme et ses actions,
Ses défauts, ses projets futiles.

Je sais qu'on ne corrige pas
Les travers de l'espèce humaine,
Ésope, Phèdre, La Fontaine
A ce labeur ont tous perdu leur peine,
Écouterait-on mieux mon vulgaire fatras?
Mais on peut prévenir le mal qui se prépare,
Signaler le danger au jeune pèlerin,
Avant qu'il ne s'éloigne indiquer son chemin,
Et faire réfléchir l'étourdi qui s'égare.
Ce moyen, je le sens, est frivole pour vous,
La sagesse à vos yeux doit être sérieuse;
Votre esprit étendu, qui nous étonne tous,
S'il aborde un sujet, l'approfondit, le creuse;
Il saisit la science en son immensité.
Les livres et l'expérience
Vous ont ouvert la vérité,
Et de ces fictions sans prix, sans importance,
J'ose offrir l'insipidité!

La république des lettres.

Sciences, lettres, arts sont une république
Sociale et démocratique;
Je comprends, dans ce cas, leurs odieux discords,
Leurs brigues, leurs fureurs, leurs combats corps à corps;
Notre honte et nos maux, désormais tout s'explique.
Pour moi, j'aimerais mieux, vraiment,
Donner pour siége à ce gouvernement
Une bibliothèque immense,
Où chacun trouverait ce qu'il dit, ce qu'il pense.

L'esprit gouvernerait, et surtout la raison;
Plus de trouble, plus de tempête :
Lettrés, savants vivraient à l'unisson,
Sans se jeter les livres à la tête!

*A madame la marquise de ***, en chargeant mon fils aîné de lui remettre un volume.*

Pour vous jadis j'ai rimé quelques vers
Dont vous avez reçu l'hommage;
Depuis, la neige des hivers
Attrista ma muse volage;
Je ne sens pas moins vivement
Combien votre esprit a de grâce,
Un souvenir si ravissant
Jamais, croyez-moi, ne s'efface;
Mais, chaque jour, moins de verdeur
Ranime ma tête affaissée.
Aussi j'ai conçu la pensée
De vous faire ma cour par un ambassadeur.

A ma femme.

Amour! à ce nom seul la morose vieillesse
Sent un feu créateur ranimer sa faiblesse;
L'infortuné sourit et croit saisir encor
Le bonheur qui s'enfuit sur un nuage d'or.
La femme, pour aimer par Dieu même créée,
Rougit et s'embellit de son trouble enchanteur,
Et d'un soleil plus pur la jeunesse éclairée
A compris la vertu, la grâce et la pudeur.

Ah! qui n'aima jamais n'eut jamais dans son âme
Ces généreux transports, cette céleste flamme
Qui grandissent notre être et nous font mépriser
Les ignobles penchants où mille cœurs arides,
Des biens les plus grossiers honteusement cupides,
Avant le temps viennent s'user.
Quel homme, en vous aimant, ô ma douce Marie,
N'eût pas été d'abord et plus noble et meilleur?
Quel homme à votre voix chérie
Eût pu rester encore esclave de l'erreur?
Aimez, soyez aimée ou plutôt adorée,
D'aimables enfants entourée;
Par de nouveaux plaisirs mesurez tous vos jours.
Oui, l'amour maternel, affection sacrée,
Est le plus divin des amours.

Les Académiciens.

Fable [1].

Après d'assourdissants caquets
Pendant une année et demie,
Des singes et des perroquets
Fondèrent une académie.

[1] C'est en 1848 que nous avons hasardé notre première fable. Elle fut suivie aussitôt d'un recueil in-18 et d'un supplément. Une nouvelle édition très-augmentée est entre les mains de l'imprimeur, tant cette distraction a eu pour nous de charmes!

Dans l'intervalle, la Belgique s'est enrichie d'un nouveau fabuliste. M. Lambert-Ferdinand-Joseph Vandenzande, ancien employé supérieur des finances en France, a fait imprimer, chez Didot, cent cinquante fables, très-spirituelles et fort bien tournées, et toutes, je crois, de son invention. Malheureusement, M. Vandenzande NE PUBLIE PAS; il fait de charmants volumes pour lui seul et quelques amis. C'est être à la fois trop généreux et trop avare.

Tout ce qu'on sait, et par delà,
Langues, histoire, astronomie,
Mathématiques, alchimie,
Chiromancie, *et cætera,*
Dans cette docte compagnie,
Au nom du progrès réunie,
Dignement allaient figurer.
A disputer, à pérorer,
A longuement délibérer
On passait plus d'une séance;
Sur questions de préséance,
Sur divers points du règlement
Qu'on dissertait éloquemment!
Mais, avant tout, quelle abondance!
Enfin, si l'illustre sénat
N'avait pas perdu patience,
On donnait, fermant le débat,
Une minute à la science.
De l'aréopage vanté
Quiconque avait de l'importance,
Une ombre de célébrité,
Briguait avec persévérance
Le brevet d'immortalité.
Une place devint vacante :
Dieu sait que de solliciteurs,
Que d'érudits, que de docteurs,
Calculateurs, penseurs, auteurs,
Idéologues, orateurs!
Il en faut un, il en vient trente.
Un aigle, de qui les travaux
Fatiguaient la typographie,
S'imaginait vaincre l'envie
Et l'emporter sur ses rivaux.
Tranquille en sa philosophie,

Tandis qu'il croit sans vanité
Son élection assurée,
On vote : à l'unanimité
Une linotte est préférée.

L'aigle évincé fut stupéfait
D'un choix qu'il ne pouvait comprendre;
Pourtant, tout aigle qu'il était,
Au dénoûment il dut s'attendre :
N'est-ce rien de n'avoir rien fait ?

Les deux Publicistes.

Une ville (ce trait en lisant me frappa;
Ce n'était ni Berlin, ni Vienne, ni Lutèce,
Et nous la placerons au Monomotapa)
Comptait deux écrivains qui régentaient la presse.
Dans un style de bon aloi
Dont Barante ou Guizot nous fournit le modèle,
L'un prêchait chaque jour le respect de la loi,
D'aveugles novateurs combattait le faux zèle
Et les calculs intéressés,
Sans colère éventait leurs projets insensés
Contre Dieu, contre la famille,
Contre les mœurs et la propriété,
Habile à démasquer le sophisme qui brille
Aux dépens de la vérité.
L'autre, des passions soulevant les orages,
A tout ce qu'on vénère adressait ses outrages,
De l'ordre, de l'autel sapait les fondements,

Dépouillait de ses droits jusqu'à l'intelligence,
Aux armes appelait l'envie et l'indigence,
Et, perfide, enrôlait tous les ressentiments
Au cri forcené de vengeance.

Il arriva qu'un jour ils furent au château
Invités tous les deux. On célébrait, je pense,
De Sa Hautesse la naissance,
Ou peut-être des Rois on mangeait le gâteau.
Ali, c'était le nom du journaliste honnête,
Dans les salons se glisse en inclinant la tête
Avec un air embarrassé;
Ce fut bien pis quand les dieux de la fête
L'eurent troublé de leur regard glacé.
On l'évite, de peur de paraître complice
De la raison, de la justice;
On se croirait perdu si l'on était poli
Envers le champion d'un pouvoir affaibli
Et dont il soutient les ruines.
Mais des émirs si vains les plus aimables mines,
Les souris des jours de gala,
Les entraînantes flatteries,
Les doucereuses chatteries,
Vont chercher humblement le fier Publicola,
Dont l'insolence qui se dresse
Grandit de toute leur bassesse.

Ali demeurait confondu!
« Cette énigme, dit-il, surpasse mon adresse;
« Le monde me punit de l'avoir défendu,
« Et cajole, encense, caresse
« L'ennemi qui l'aura perdu. »

Ali, mon cher Ali, ta candeur m'intéresse,
Mais connais-tu le mal qui nous ronge sans cesse,
Le honteux choléra de la société?
Si le ciel à merci ne prend notre détresse,
Nous mourrons... de la lâcheté [1]!

Le Corbeau vivant et le Corbeau mort.

Fable.

Dans leurs excursions le rat et la belette
Virent, au coin d'un bois, un superbe tombeau;
L'artiste, en lettres d'or, avait sur la tablette
Gravé les mots : *Ci-gît un célèbre corbeau.*
— « Célèbre ! dit le rat, se parlant à lui-même;
« Le terme est un peu fort; j'ai connu le défunt,
« Excellent cœur, esprit d'emprunt;
« De la gloire jamais reçut-il le baptême?
« Je ne l'ai pas appris. Je sais que le galant
« Croassait assez proprement;
« Mais pour léguer son nom au temple de mémoire
« Est-ce tout? Je n'ose le croire. »
Raisonnant de la sorte, il poursuit son chemin.
Bientôt il est arrêté par la foule,
Auditeurs larmoyants d'un pigeon qui roucoule
Un discours où cent fois il maudit le destin.

[1] Cela est triste à dire, mais cela est. Entre un écrivain qui défend les principes en acquit de son devoir, mais qui évite le bruit et la brigue, et un publiciste qui attaque insolemment tout ce qui est respectable, la faveur du pouvoir n'est pas douteuse. On parle sans cesse de la nécessité de rétablir l'ordre, et l'on donne constamment des primes au désordre par de honteuses flagorneries, par de basses avances. Si l'homme convaincu, qui se dévoue à la cause sociale, ne demande rien pour lui-même, il a droit, du moins, à la considération et aux égards.

Il pleurait à ravir, et l'honnête assistance
A l'unisson sanglotait en silence
Sur le corbeau, dont les nobles vertus,
Des plus rares talents l'étonnante alliance,
Semblaient à ces gens abattus
Laisser d'affreux regrets sans espoir d'allégeance.
— « Ma foi, disait le rat, si ce maître braillard
« Au pauvre diable avait, pendant sa vie,
« Seulement témoigné le quart
« De ce grand intérêt que plus d'un aigle envie,
« Notre corbeau peut-être aurait-il mieux porté
« Son indigence et son obscurité.
« Car je ne comprends pas cette métamorphose,
« C'est depuis qu'il n'est rien qu'il devient quelque [chose. »
— « Justement, repartit la belette; un cercueil
« Calme les passions et sourit à l'orgueil.
« Avec un mort on fait volontiers le bon prince,
« Et plus son mérite était mince,
« Plus on est généreux. Ne pouvant parvenir,
« Le corbeau rebuté montra sa clairvoyance.
« Pour s'immortaliser sans se mettre en dépense,
« Il prit fort sagement le parti de mourir. »

NOTES.

M. J. M. QUÉRARD, p. 4. — Ce bibliographe infatigable cause toujours notre surprise quand nous feuilletons ses ouvrages, et nous les avons presque continuellement entre les mains. Les *Supercheries littéraires,* qui ont exigé des recherches incalculables, ne supposent pas moins de courage que de patience à toute épreuve et d'immense labeur. M. Quérard ne transige pas avec le mal : sa droiture n'admet aucun compromis avec les gens vicieux ; mais s'il est sévère, il est juste et impartial.

La deuxième partie de son second volume est achevée, et nous y trouvons encore une multitude de motifs de lui exprimer notre affectueuse gratitude. Page 542, à l'article *Launay* (Pierre Boaistuau, dit *Launay*), il rappelle un article que nous avons inséré, sur cet écrivain singulier, au t. IV du *Bull. du Bibl. belge,* pp. 148-189, et ne paraît pas trop rassuré sur le surnom de *Launay* que nous restituons à l'auteur des *Histoires prodigieuses.* D'abord ce nom est bien lisiblement écrit à vingt endroits du livre même ; et Lacroix du Maine ne manque pas de donner ce nom à Boaistuau dans sa *Bibliothèque,* éd. de Rigoley de Juvigny, t. II, p. 254. Le titre de l'édition de Paris, 1575,

3 tomes en un volume, le porte, entre autres, en toutes lettres. M. Miorcec de Kerdanet n'a donc pas eu raison de le lui refuser. C'est encore Lacroix du Maine qui dit formellement que Belleforest et Claude Tesserand, Parisien, ont augmenté les *Histoires prodigieuses*, imprimées à Paris en 1561, et *encore par plusieurs fois par Vincent Sartenas* (et non *Sestenas*) *et autres*. Ce qui n'empêche pas Belleforest d'avoir été aussi le continuateur des *Histoires tragiques*. Si donc il y a dans notre article les deux erreurs qu'on semble y soupçonner, elles sont le fait de Lacroix du Maine. Mais ce bibliographe ne s'est pas trompé cette fois. Il y a plus; la première de ces fautes prétendues dériverait de Boaistuau lui-même.

A la page 537, M. Quérard déclare qu'effectivement M. Alexandre De Mat lui a fourni quantité de notes utiles. Nous retirons, par conséquent, le bout de phrase qui aurait pu faire douter de cette collaboration. M. Quérard n'a pas besoin d'insister; un mot de lui nous suffit : nous le croirons toujours aveuglément sur tout ce qu'il avance comme lui étant personnel.

Le relieur Gascon, p. 192. — Cet artiste vivait sous le règne du roi de France Henri II [1]; il est donc difficile d'en croire le *Bibliophile Jacob* qui lui attribue la reliure d'un exemplaire de la *Nouvelle méthode pour apprendre.... la langue latine*, par Lancelot, de Port-Royal. Paris, 1656, in-8°. Le vénérable Jacob aura mal supputé les dates. *Les cent et une lettres bibliographiques*, 1re série. Paris, Paulin, 1849, in-8°, p. 5.

[1] Arnett, 193.

TABLE DES MATIÈRES.

La vignette placée en tête de ce volume est le FAC-SIMILE d'une page d'un livre excessivement rare (DIE WARACHTIGE SPIEGEL VAN ONSER BEHALDENISSE, Le Vrai Miroir de notre Salut), dont l'exemplaire de la Bibliothèque royale (fonds V. H., no 191) a miraculeusement échappé à la destruction, comme il a été dit dans le texte. M. Pinchart, employé de la Bibliothèque et qui y a acquis une habileté remarquable à copier des miniatures, des caractères imprimés ou manuscrits et de vieilles gravures sur bois, en avait dessiné, pour M. Campbell, sous-bibliothécaire de la Bibliothèque royale de La Haye, un FAC-SIMILE d'une vérité si frappante, que les plus habiles connaisseurs de la Hollande ont été tentés de le prendre pour un original (Voyez. plus haut, p. 170).

M. le vicomte de Santarem met en ce moment à contribution le talent de M. Pinchart pour sa collection des MONUMENTS DE LA GÉOGRAPHIE.

ERRATA.

Année 1849. Page 5, ligne 15, A. Du Bus, lisez : B. Du Bus.— P. 10, l. 5, 1483, lisez : 1843.— P. 74, l. 22, Curtis, lisez : Custis.— P. 81, l. 17, à partir, lisez : de partir.





